

Rapport  
annuel de la  
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de  
terminologie  
et de néologie

Premier ministre

Premier ministre

Ministère de la Culture et de la Communication

Rapport  
annuel de la  
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de  
terminologie  
et de néologie

2009

# Sommaire

- 5 Introduction
  
- 6 I – La Commission générale de terminologie et de néologie
  - A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration
    - 7 Les méthodes de travail
    - 8 Les procédures de collaboration
  - 9 B – Les travaux
  - 10 C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux
    - Le *Journal officiel*
    - Les autres moyens de diffusion
  
- 12 II – Le rôle de l'Académie française
  - A – La participation aux travaux des commissions spécialisées
  - B – La participation aux travaux de la Commission générale
  - C – L'approbation des termes
  
- 14 III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères
  - A – La situation dans les ministères
  - 15 B – Les travaux des commissions spécialisées
    - Orientations et méthodes
    - 16 L'organisation des commissions
    - 18 L'élaboration de listes terminologiques
    - La diffusion des termes nouveaux
  
- 20 IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif
  - A – L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France
    - Les moyens
    - La coordination du dispositif
    - 22 La diffusion de l'information

- 24** B – Les partenaires du dispositif  
L'Académie des sciences  
Les organismes des autres pays francophones
- 25** Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS  
L'Association française de normalisation (Afnor)
- 26** Conclusion
- 27** Annexes

# Introduction

Établi par la Commission générale de terminologie et de néologie, placée sous l'autorité du Premier ministre, ce rapport présente pour l'année 2009 le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française, dont elle a la responsabilité.

Sous la présidence de M. Marc Fumaroli, de l'Académie française, la Commission générale est parvenue à la fin de son troisième mandat en février, avant son renouvellement pour quatre ans. La procédure de renouvellement, effectuée dans le contexte de la révision générale des politiques publiques a abouti en avril, sans que les travaux aient été interrompus pour autant, M. Fumaroli ayant accepté d'assurer la présidence durant la période intermédiaire.

La politique de révision a également affecté plusieurs des dix-huit commissions spécialisées, dans un contexte assez variable d'un ministère à l'autre, ce qui a conduit la délégation générale à la langue française et aux langues de France, qui assure leur coordination, à consacrer beaucoup de temps aux questions d'ordre administratif et à renforcer son soutien aux personnalités responsables, afin de garantir la stabilité du dispositif et d'éviter tout dysfonctionnement.

Le dispositif dans son ensemble et la Commission générale en particulier ont donc maintenu leur activité, un effort particulier étant fait pour l'information et la sensibilisation du public, avec le souci non seulement de répondre à ses attentes, mais aussi de susciter une meilleure conscience des enjeux, notamment dans les milieux professionnels.

# I - La Commission générale de terminologie et de néologie

Créée par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la Commission générale est au centre du dispositif interministériel de terminologie chargé de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence. Elle assure la mise en cohérence et l'harmonisation des travaux et elle a la responsabilité de leur publication.

La Commission générale ayant achevé son troisième mandat en 2009, la procédure de renouvellement de ses membres a été mise en place dans le contexte de la révision générale des politiques publiques (RGPP), ce qui a entraîné quelque lenteur dans la désignation des personnalités proposées par les ministères et instances concernés. Au terme de cette procédure, la Commission générale a vu le départ de six personnalités : M. Marc Baconnet, M<sup>me</sup> Michèle Lenoble-Pinson, M. Erik Orsenna, M. Maurice Pergnier, M. Daniel Prado et M<sup>me</sup> Joëlle Timsit, et elle a accueilli quatre nouveaux membres : M. Jean-Pierre de Beaumarchais, universitaire, éditeur et écrivain, sur proposition du ministre de la Culture, M. Jean-Michel Gaussoit, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre des Affaires étrangères, M. Philippe Le Guillou, inspecteur général des lettres au ministère de l'Éducation nationale et écrivain, sur proposition du ministre de l'Éducation nationale et M<sup>me</sup> Joëlle Le Morzellec, recteur et professeur de droit, sur proposition du ministre de la Francophonie. Le président Fumaroli ayant accepté de poursuivre sa mission à la tête de la Commission générale, son mandat a été renouvelé par arrêté du 24 avril 2009. Le 10 juin, M<sup>me</sup> Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, a reçu dans les salons du ministère la Commission renouvelée dont elle a inauguré la première séance.

Durant la procédure de renouvellement, la Commission générale s'est attachée à préserver la continuité de ses travaux, afin de ne pas ralentir la publication des listes de termes. En 2009, elle s'est donc réunie au rythme d'une séance par mois, soit au total onze réunions, tenues dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ce service du ministère de la Culture et de la Communication assurant, conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, le secrétariat de la Commission générale, la coordination des travaux des commissions spécialisées et, dans une très large mesure, leur diffusion.

*On trouvera en annexe le texte du décret (A.1) et la composition de la Commission générale (A.2, A.3 et A.4).*

## **A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration**

Les principes de travail définis par la Commission générale en 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, soin apporté à la rédaction des définitions, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux terminologiques de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également de la qualité et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs du dispositif : commissions spécialisées, Commission générale, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts des autres pays francophones.

## 1 - Les méthodes de travail

### Les critères de choix des néologismes

En matière de néologie, la Commission générale de terminologie a continué d'appliquer quelques principes simples dégagés à l'occasion de ses premiers travaux, ces principes étant principalement l'opportunité et la nécessité du nouveau terme, sa clarté et sa transparence par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

### Les définitions

Le but des définitions, dans les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, est d'abord de rendre compte de réalités techniques souvent complexes dans une formulation qui soit claire et compréhensible pour le non-spécialiste. La Commission générale y veille particulièrement, c'est pourquoi elle s'attache avec soin à la précision et à la lisibilité des définitions proposées par les commissions spécialisées. L'apport de l'Académie française est également déterminant à cet égard.

### Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission générale considère que la terminologie qu'il lui revient d'approuver, en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française, ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser les notions ou les expressions utilisées par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certaines commissions spécialisées. Les administrations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur terminologie administrative ou réglementaire et le diffuser dans le cadre du ministère concerné. Mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif : ils ne relèvent pas de l'enrichissement de la langue française et n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission générale.

C'est pourquoi, celle-ci doit parfois procéder à un tri, dans les travaux qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement de la langue française et ce qui relève de la définition administrative et juridique. Selon les secteurs, la proportion peut varier considérablement et, dans certains cas, la Commission générale, tout en reconnaissant la qualité et l'intérêt des travaux qui lui sont soumis, ne juge pas devoir les transmettre à l'Académie française.

On observe que le tri, parfois délicat, entre les deux catégories de termes s'opère désormais largement en amont, lors des travaux des commissions spécialisées, les commissions elles-mêmes faisant le départ, aidées au besoin par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, au moment de la transmission des listes à la Commission générale.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletin d'information, notes et circulaires, *Bulletin officiel*, intranet) et par des publications spécifiques, alors que les propositions visant à l'enrichissement de la langue française doivent nécessairement être transmises à la Commission générale qui est responsable de leur publication.

### Terminologie et normalisation

Cette question est assez voisine de la précédente. Dans certains domaines techniques en effet, les termes abordés peuvent être normalisés par ailleurs ; les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics, font référence à ces normes. C'est particulièrement vrai de secteurs tels que l'équipement, l'environnement ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (Afnor) a toute sa place dans ces travaux. Elle est représentée à la Commission générale et au sein de chaque commission spécialisée de terminologie (voir p. 25) ; de même quelques autres organismes de normalisation contribuent aux travaux de certaines commissions, comme le Bureau de normalisation du pétrole (BNP) dont le représentant apporte à la commission spécialisée une contribution de très grande qualité, de même que celui de l'Union technique de l'électricité (UTE), très actif au sein du groupe des composants électroniques.

La Commission générale estime toutefois que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent parfois, dans leur formulation, des définitions très exhaustives contenues dans les normes. L'exemple s'est présenté en 2009, par exemple pour la définition du terme *gestion de l'archivage*, en anglais *records management*. On peut fort bien concevoir qu'une commission spécialisée propose pour un même terme deux définitions : l'une, à usage interne, calquée sur celle de la norme technique et une autre pour les non-spécialistes, destinée à être publiée par la Commission générale. Comme pour le vocabulaire à portée juridique, il convient alors de retenir deux circuits distincts de diffusion : l'un interne à l'administration ou au secteur considéré pour les définitions normalisées, l'autre, plus large, pour les définitions retenues par la Commission générale.

## **2 - Les procédures de collaboration**

### **Les navettes**

La Commission générale a mis au point, pour chaque liste, un système d'échanges très précisément organisé avec la commission spécialisée concernée et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission générale, la délégation générale à la langue française transmet cet avis à la commission spécialisée, qui en prend connaissance et formule, dans un délai d'environ huit semaines, ses réponses et contre-propositions éventuelles aux remarques de l'Académie. Cette réponse, appuyée sur une argumentation plus précise, est examinée par la Commission générale, qui peut décider de transmettre à nouveau à l'Académie française le terme proposé.

Conformément au décret du 3 juillet 1996, à l'issue de cette procédure, les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent, s'ils diffèrent de la proposition initiale de la commission spécialisée, être communiqués au ministre concerné, qui peut faire valoir dans le délai d'un mois les raisons qui s'opposeraient à leur publication au *Journal officiel* par la Commission générale.

En 2009, quatorze listes ont ainsi été soumises au ministre concerné pour accord avant publication : une liste des activités postales, une liste des affaires étrangères, une liste des composants électroniques, deux listes de l'économie, une liste de l'éducation, deux listes de l'environnement, une liste de l'équipement et des transports, une liste de l'informatique, une liste du pétrole, une liste des sciences et techniques spatiales, une liste du sport, une liste des télécommunications, ainsi que cinq séries de termes traités selon une procédure accélérée.

En raison de la réorganisation des ministères, en 2009, il a fallu procéder exceptionnellement à une double consultation, s'agissant notamment de termes du pétrole, afin de s'assurer de l'accord entre les différentes instances compétentes dans un domaine relevant concomitamment de deux ministères différents. Ainsi, faute d'accord entre eux, les termes *agrocarburant* et *agrocombustible* n'ont pu être publiés. La Commission générale s'interdit en effet toute publication sans que l'avis conforme de chaque ministre concerné ait été acquis.

Mise en œuvre en 1998, cette procédure de concertation systématique s'est révélée bénéfique pour recueillir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps que cela exige sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin des utilisateurs, rendent compte précisément de la notion, sont cohérents avec les règles générales de formation des mots et expressions en français, et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, l'usage général ensuite.

### **L'urgence**

Cependant, lorsque l'urgence le justifie, la Commission générale a recours à une procédure d'adoption plus rapide : saisie par une commission spécialisée ou directement par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie particulièrement urgente et de soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités.

Rendue systématique depuis 2005, cette procédure a pour but de répondre à un besoin croissant de termes français dans les domaines de pointe touchant le grand public. Sur la suggestion du ministre de la Culture et de la Communication, la Commission générale a constitué un groupe restreint de personnalités volontaires appartenant au dispositif. Les membres de ce groupe, animé par le délégué général à la langue française, sont M<sup>me</sup> Nicole Gendry, M<sup>me</sup> Armelle Héliot, M. Dominique Latournerie, M. Jean-Mathieu Pasqualini, M. Philippe

Saint Raymond, M<sup>me</sup> Joëlle Timsit, M<sup>me</sup> Henriette Walter. Le groupe se charge de mettre à l'étude des termes particulièrement en vue du fait de leur emploi répété dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire. En 2009, le groupe a tenu six réunions, l'assistance documentaire et le secrétariat étant assurés par la mission du développement de la langue de la délégation générale. Loin de se substituer aux spécialistes des différents domaines, le groupe restreint s'appuie sur leur compétence et sollicite leur concours, le président concerné ou son représentant participant aux réunions.

Dix termes ont ainsi été publiés au *Journal officiel* en 2009, notamment en économie *couverture de défaillance (credit default swap)*. Le terme *informatique en nuage* a été proposé comme équivalent à *cloud computing*, largement répandu dans la presse. Cette procédure, par nature exceptionnelle, ne concerne qu'un nombre très limité de termes, le rôle des experts des commissions étant précisément de mener une veille terminologique efficace et d'anticiper les besoins.

## **B – Les travaux**

En 2009, la Commission générale de terminologie et de néologie a publié douze nouvelles listes, quatre séries de termes selon la procédure accélérée et une recommandation d'usage ; elle a entrepris l'examen de quatorze autres listes.

***Le tableau en annexe (B.1) retrace les différentes étapes des travaux de la Commission générale au cours de l'année 2009.***

### **L'examen des listes terminologiques**

En 2009, la Commission générale de terminologie s'est consacrée pour l'essentiel à l'examen des nouvelles listes proposées par les commissions spécialisées de terminologie selon la procédure normale instaurée par le décret (art. 9).

L'examen de ces listes donne lieu à un travail de fond, nourri par un dialogue avec chaque commission spécialisée concernée, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Afin d'accélérer ses travaux, la Commission générale a mis en place depuis 2002 un groupe de travail présidé par M. Jack Robert, accompagné de MM. Marc Baconnet, Jean Saint-Geours, Daniel Prado, du représentant du Service du Dictionnaire de l'Académie française et du représentant de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ce groupe procède à l'examen préalable des listes soumises à la Commission générale, ce qui permet d'affiner l'étude des termes et définitions et facilite l'examen des listes lors des séances plénières de la Commission générale. Il en résulte un accroissement très appréciable de la qualité des travaux. Au vu de ces résultats positifs, depuis 2005, le groupe de travail s'est vu confier par le président de la Commission générale une responsabilité accrue : en principe, la Commission n'examine en séance plénière que les termes à propos desquels le groupe de travail estime qu'un complément d'information ou une discussion sont nécessaires. Les observations du groupe de travail sont communiquées au président de la commission spécialisée concernée et aux membres de la Commission générale, en amont de la séance plénière consacrée à l'examen de la liste en question. Elles peuvent ainsi, le cas échéant, être débattues en séance, tant il importe que les décisions de la Commission générale fassent l'objet d'un consensus.

En 2009, le groupe de travail a tenu dix réunions, organisées par la mission du développement de la langue dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Pour chaque liste étudiée en séance plénière, le président du groupe de travail rapporte devant la Commission générale les résultats de ses travaux et expose notamment ses interrogations et ses propositions. C'est le président de la commission spécialisée de terminologie compétente, assisté des experts de son choix, qui défend ses propositions et apporte les précisions nécessaires, conformément aux dispositions du décret du 3 juillet 1996.

La Commission générale dispose ainsi des éléments nécessaires à l'examen des termes et expressions. Cet examen consiste d'abord à bien faire expliciter par les experts les réalités ou les notions qu'il s'agit de

désigner, à vérifier que les définitions correspondent précisément à ces notions et qu'elles sont clairement formulées ; elle s'informe aussi de l'usage fait par les professionnels du terme étranger et de l'équivalent proposé. Attentive aux besoins des utilisateurs et à la nécessité de leur proposer les termes français qui leur font défaut, elle retient enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le mieux convenir en français, afin de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Pour l'année 2009, le nombre de termes ainsi étudiés en séance plénière est de 594.

### **Les listes soumises à l'examen de la Commission générale**

En 2009, la Commission générale a procédé à l'examen de nombreuses listes dans la plupart des domaines relevant du dispositif, qu'elle a ensuite soumises à l'Académie française :

- en second examen, douze listes réparties dans les domaines suivants : affaires étrangères, économie, éducation, environnement, informatique, sciences et techniques spatiales, sport, télécommunications ;
- en premier examen, quinze listes réparties dans les domaines suivants : affaires étrangères, automobile, chimie, culture, économie, environnement, équipement et transports, informatique, ingénierie nucléaire, justice, sports, télécommunications ;
- la procédure prévoit deux examens ; une liste de l'économie particulièrement délicate a cependant nécessité trois examens.

La Commission générale a également examiné et transmis à l'Académie six séries de termes proposés par le groupe restreint dans le cadre de la procédure accélérée.

## **C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux**

### **1 - Le *Journal officiel***

La publication au *Journal officiel* des travaux de la Commission générale en constitue l'étape finale. Les listes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications ». Elles se présentent en deux parties : une liste de termes et définitions, et une table d'équivalence à double entrée : terme étranger - équivalent français / terme français - équivalent étranger.

Au cours de l'année 2009, la Commission générale de terminologie et de néologie a ainsi publié au *Journal officiel* douze listes de vocabulaire : une liste dans chacun des domaines suivants : activités postales, automobile, composants électroniques, éducation, environnement, équipement et transports, informatique, ingénierie nucléaire, pétrole et gaz, sciences et techniques spatiales, sport, télécommunications. S'y sont ajoutées quatre séries de termes divers publiés dans le cadre de la procédure accélérée. La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les équivalents français publiés, en lieu et place des termes étrangers correspondants.

De plus, on a procédé à nouveau en 2009, à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations concernant des termes ou expressions moins spécialisés mais très répandus et pouvant relever simultanément de différents domaines, pour lesquels la Commission préconise généralement de recourir au vocabulaire français existant, sans retenir nécessairement un terme unique, mais en faisant appel à la variété du lexique. Une recommandation de ce type a été publiée à propos des équivalents à donner au terme anglais *live* largement employé dans le monde du spectacle.

***L'ensemble des listes publiées en 2009 figure en annexe (B.3) à ce rapport.***

### **2 - Les autres moyens de diffusion**

La publication au *Journal officiel* ne prend toute sa valeur et son efficacité que si elle est accompagnée d'une diffusion large et diversifiée en direction des administrations et des publics concernés, au moyen de différents supports.

La Commission générale et la délégation générale à la langue française et aux langues de France ont défini avec les commissions spécialisées de terminologie et leurs ministères de rattachement les modes et les circuits de diffusion permettant de toucher au mieux les publics intéressés. Les activités de diffusion sont donc clairement réparties entre la délégation générale et les commissions spécialisées.

Les commissions spécialisées sont chargées de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux spécialisés (voir p. 18). La diffusion auprès du public général revient à la délégation générale (voir p. 22).

#### **LES RÉSULTATS :**

Publications au *Journal officiel*

2007 : 317 termes répartis sur 23 publications au *Journal officiel*

14 listes thématiques, 8 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage

2008 : 268 termes et 194 toponymes étrangers répartis sur 19 publications au *Journal officiel*

13 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage

2009 : 276 termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel*

12 listes thématiques, 4 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

# II – Le rôle de l’Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 reconnaît à l’Académie française un rôle éminent dans l’enrichissement de la langue française. L’Académie est en effet présente à tous les échelons du dispositif, puisqu’elle est membre de droit de chaque commission spécialisée et de la Commission générale de terminologie et de néologie. Elle joue en outre un rôle primordial dans l’approbation des termes et des définitions, son accord étant indispensable pour leur publication au *Journal officiel*.

Cette participation active de l’Académie française garantit la qualité des travaux d’enrichissement de la langue française.

## **A – La participation aux travaux des commissions spécialisées**

La participation du Service du Dictionnaire de l’Académie française aux travaux des commissions de terminologie à toutes les étapes de la procédure permet un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue française, l’Académie étant en mesure de prendre en compte les arguments et interrogations des commissions spécialisées en amont de la transmission des listes.

## **B – La participation aux travaux de la Commission générale**

Au cours de l’année 2009, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de Cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission générale au titre de représentant de l’Académie française.

De plus, l’Académie a également été représentée par au moins un membre du Service du Dictionnaire, qui participe en tant qu’expert aux réunions de la Commission générale.

## **C – L’approbation des termes**

Saisie des propositions de la Commission générale dans le cadre de l’article 9 du décret du 3 juillet 1996, l’Académie française rend ses avis dans des délais généralement très courts.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission générale obtiennent un avis favorable dès le premier examen et peuvent être publiées.

Pour les termes restants, l’Académie formule des commentaires et propositions que la Commission générale réexamine après avis des experts.

En effet, les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu’ils considèrent comme un début d’usage. L’Académie française, pour sa part, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas toutes. En particulier, en accord avec la Commission générale, l’Académie considère comme inopportune et en totale contradiction avec le rôle du dispositif la publication d’anglicismes entrant progressivement dans l’usage, au motif qu’ils sont employés en français. Mais elle assortit le plus souvent ses avis défavorables d’une contre-proposition et s’attache à argumenter ses avis de façon circonstanciée, ouvrant ainsi la voie à la discussion et renforçant le dialogue avec les commissions.

Le plus souvent, l’amélioration des définitions proposée par l’Académie française est retenue par la Commission générale. Dans les autres cas, les remarques de l’Académie suscitent de la part des commissions de nouvelles

formulations, mieux adaptées. Ainsi, en 2009, ont pu être sensiblement améliorées les définitions de termes comme *dépenses d'investissement*, *principe de précaution*, *réduction des déchets*. De même, les termes suggérés par l'Académie sont souvent retenus par la commission spécialisée et la Commission générale. Ainsi, en 2009, on a retenu sur sa proposition *négoce-minute* au lieu de *scalpage* et *titre de créance garanti* a été corrigé en *titre de créance adossé*. À l'inverse, l'Académie française se range généralement à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission générale, comme par exemple en 2009, pour les termes *décrochage* dans le domaine de l'éducation ou *prophylactorium* dans le domaine spatial. Dans le cas contraire, la recherche d'équivalent est à reprendre par la commission spécialisée en tenant compte des avis formulés au cours du premier examen. Il peut arriver exceptionnellement que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles, comme ce fut le cas pour le terme informatique *widget* en 2009.

# III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères

## A – La situation dans les ministères

Au 31 décembre 2009, les commissions spécialisées sont au nombre de dix-huit, réparties dans les départements ministériels, et relèvent de dix hauts fonctionnaires de terminologie, chacun devant s'appuyer sur un service chargé de l'assister, notamment pour les tâches de secrétariat et de diffusion des travaux.

Sur ce plan, l'ensemble des ministères a suivi la circulaire du Premier ministre en date du 14 février 2003, qui rappelle l'importance des travaux terminologiques et des enjeux qui s'y attachent et demande aux ministres de « favoriser l'activité des commissions de terminologie » placées sous leur autorité.

### Le renouvellement du dispositif

Le décret du 3 juillet 1996 instituant les commissions spécialisées dans les différents départements ministériels donne à ces commissions un mandat de quatre ans.

Il est donc nécessaire de renouveler les commissions au fur et à mesure de l'expiration de leur mandat. C'est au haut fonctionnaire de terminologie du ministère concerné qu'il incombe de mettre en place la procédure de renouvellement, en concertation avec le président de chaque commission, et avec l'avis du délégué général à la langue française et aux langues de France. On veille particulièrement à ce que la composition de la commission présente un bon équilibre entre représentants de l'administration, experts du domaine, notamment journalistes, et spécialistes de la langue.

En 2009, on a procédé au renouvellement de quatre commissions : commission de la santé et du domaine social (avril), commission de l'économie et des finances (juillet), commission de la justice (octobre), commission de l'équipement et des transports (décembre).

Plusieurs commissions, dont le mandat est arrivé à échéance, restent cependant au 31 décembre en attente de renouvellement, en particulier du fait des contraintes liées à la révision générale des politiques publiques : commissions des affaires étrangères, de l'éducation, de l'ingénierie nucléaire et commission du sport.

Toutefois, afin de ne pas retarder les travaux, ces commissions ont maintenu leur activité dans leur formation actuelle. L'arrêté ministériel de renouvellement devrait intervenir début 2010.

En cours d'année, la commission de l'automobile a été renforcée par la nomination de nouveaux membres. Par ailleurs, deux nouveaux hauts fonctionnaires de terminologie ont été nommés. Au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, M<sup>me</sup> Wanda Diebolt, haute fonctionnaire au titre de l'équipement et des transports étant appelée à de nouvelles fonctions, M. Éric Binet est désormais haut fonctionnaire à la fois au titre de l'environnement et à celui de l'équipement ; au ministère de la Jeunesse et des Sports, M. Gérard Deshayes prenant sa retraite, c'est M. Jean-Michel Fay, inspecteur général de la jeunesse et des sports, qui lui a succédé.

S'agissant des présidents, M. Jean-Didier Blanchet, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées, a succédé à M. Jean Musitelli à la présidence de la commission de l'équipement et des transports (décembre). On ne saurait trop souligner le rôle majeur du président de chaque commission spécialisée, autant pour animer et coordonner les travaux de la commission que pour faciliter leur diffusion, grâce à l'autorité et la reconnaissance dont il bénéficie dans le monde professionnel. Il faut saluer particulièrement l'effort de sensibilisation accompli en 2009 par M. Musitelli, président de la commission des transports, qui a mené une action exemplaire, par ses interventions notamment auprès de la SNCF, ou par M. Jabalot, président de la commission des sports, très soucieux d'informer la presse.

Sous réserve du renouvellement attendu de quelques commissions, le dispositif est actuellement complet. Il est à regretter toutefois que le décret du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif, d'une part, et que les changements dans les compétences des ministères d'autre part, aient ralenti la procédure de renouvellement, ou rendu plus complexe la définition du périmètre d'action de certaines commissions, alors même que l'évolution technologique ne fait qu'accroître le besoin d'une terminologie de référence, élaborée et garantie par des spécialistes.

***On trouvera, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif du dispositif existant au 31 décembre 2009 (A.5) et la circulaire du Premier ministre (A.6).***

## **B – Les travaux des commissions spécialisées**

En 2009, les travaux des commissions se sont poursuivis de façon régulière, avec la participation systématique de la délégation générale, et le plus souvent, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française.

***On trouvera, en annexe (B.2) du présent rapport, le calendrier des réunions de l'ensemble des commissions pour l'année 2009.***

### **1 - Orientations et méthodes**

Les objectifs généraux, la mission et le mode de fonctionnement des commissions spécialisées sont déterminés par le décret du 3 juillet 1996 ; toutefois les commissions disposent d'une grande latitude d'action, en particulier quant à leurs choix méthodologiques et thématiques ou à leurs moyens de diffusion. La mission de coordination confiée par décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France est dès lors cruciale pour le bon fonctionnement du dispositif.

#### **Les choix méthodologiques**

Les choix thématiques effectués par chaque commission et les méthodes de travail qui en découlent sont tout naturellement fonction des attributions du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

**La veille et la production néologiques** constituent la mission première des commissions spécialisées. De façon schématique, suivant les cas, les termes peuvent être abordés selon quatre angles différents, variables d'une liste à l'autre :

- les termes retenus proviennent d'une veille néologique et terminologique globale et systématique. Ce sont les experts des commissions qui, en toute logique, mènent l'activité de veille à partir de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les index, les thésaurus, etc. Les listes ainsi constituées sans thème préalable, mais qui puisent aux sources mêmes de l'actualité et prennent en compte les avancées scientifiques et techniques les plus récentes, constituent l'apport le plus justifié et le plus utile au regard de l'objectif d'enrichissement de la langue française. Ainsi, en 2009 ont été publiés *biosatellite*, *minimoto* pour *pocket bike*, *pic pétrolier* pour *peak oil*, *dévoisement* pour *pharming* en informatique, ou *décrochage* au lieu de *dropping out* dans le domaine éducatif ;
- les termes sont mis à l'étude sur une base thématique à visée exhaustive, mais plus sectorielle. On traite alors d'un ensemble terminologique homogène délimité *a priori* ; c'est le cas de la plupart des listes de la chimie. Ce type de production, prioritairement destiné à un public de spécialistes, prend cependant aujourd'hui une importance nouvelle, du fait d'une tendance croissante dans le monde universitaire à enseigner certaines matières directement en anglais, ce qui entraîne un risque grave de perte de fonctionnalité de la langue française dans les domaines scientifiques. On doit signaler en 2009

une ouverture significative de la commission de la chimie aux domaines d'application de la science : une place plus grande a été donnée à l'étude des termes de la chimie pharmaceutique ou des matériaux (plastiques, verre...), susceptibles d'un large usage dans le domaine professionnel ;

- La troisième approche, la plus éloignée *a priori* des objectifs d'enrichissement de la langue française, consiste à traiter d'un vocabulaire à caractère administratif ou réglementaire, propre à l'administration concernée. Ces travaux, qui ne relèvent pas de la néologie, visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français et n'ont donc pas vocation à être publiés dans le cadre du dispositif. Cependant, la création terminologique, même à caractère réglementaire, notamment celle concernant le vocabulaire utilisé dans la législation communautaire, peut être liée à l'apparition de notions nouvelles qu'il convient de nommer et définir en français. Ces termes peuvent donc dans quelques cas relever du dispositif. En 2009, on a ainsi traité de notions comme *registraire* qui correspond à une nouvelle profession clé dans le domaine de l'internet (*domain name registrar*), *étiquetage des émissions de CO<sub>2</sub>*, ou dans le domaine des risques environnementaux *étude de dangers* pour *safety report* ;
- les travaux peuvent enfin avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité, à certaines circonstances particulières, la demande pouvant émaner d'un acteur du dispositif ou bien du public. Si une réponse rapide s'avère nécessaire, les commissions peuvent recourir à la procédure d'urgence pour faire examiner leurs propositions en priorité. En 2009, divers termes ont été ainsi publiés, tels *écotechniques de l'information et de la communication (éco-TIC)* ou *télépéage ouvert*.

## 2 - L'organisation des commissions

### Les domaines de compétence

Chaque commission spécialisée, et c'est sa raison d'être, a un secteur de compétence déterminé et reconnu, lié aux attributions de son ministère de rattachement, et aux compétences des spécialistes qui la composent, chacun étant nommé en fonction d'une qualification précise. Il importe que chaque commission conserve cette logique dans le choix des notions qu'elle décide de traiter, afin d'éviter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres commissions. Cette claire répartition des domaines est particulièrement importante pour la veille terminologique, afin d'éviter des recherches coûteuses en temps, et qui peuvent s'avérer inutiles. Ce sont les experts de chaque domaine, qui, en raison même de leurs compétences, sont le mieux à même de juger si une notion mérite d'être traitée dans le cadre du dispositif, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Il peut arriver cependant que certains domaines se recoupent entre commissions, ce qui amène la délégation générale à encourager et à faciliter la concertation entre elles ; c'est de plus en plus fréquemment le cas, en raison de l'évolution des périmètres d'action des ministères. Lorsque la compétence peut être partagée, le pilotage des travaux est confié à l'une des commissions concernées.

Dans le cas de domaines proches, sinon communs, relevant de deux commissions, il importe qu'une représentation réciproque soit prévue dans chacune de ces commissions. À défaut de représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre commission s'impose. Méthode que pratiquent les commissions de l'informatique et des communications électroniques, et celles de la chimie, de l'environnement et de l'ingénierie nucléaire. En outre, du fait du caractère transversal de leurs domaines de compétence, les commissions des affaires étrangères et de la justice sont susceptibles d'être consultées par les autres commissions.

En 2009, la restructuration gouvernementale a mis en évidence cette exigence de concertation pour des termes relevant de compétences croisées, concernant notamment un domaine aussi important et sensible que celui des énergies. La redistribution des compétences entre les ministères chargés de l'industrie d'une part et de l'énergie de l'autre, devrait conduire à reconsidérer la composition de certaines commissions et surtout à resserrer le plus possible la concertation entre celles de l'environnement et de l'ingénierie nucléaire, comme entre celles des activités gazières et pétrolières, de l'automobile, et des transports.

En tout état de cause, les commissions sont amenées à travailler plus étroitement non seulement avec leurs partenaires au sein du dispositif mais aussi au-delà. Il est de l'intérêt général d'associer à la concertation les institutions et structures parallèles ou voisines, lorsqu'elles existent, afin d'harmoniser autant que faire se peut la terminologie, et d'éviter le risque de choix contradictoires. La commission de la santé prend l'avis de représentants de la Fédération hospitalière de France (FHF) ou du Syndicat national des industriels des technologies médicales (SNITEM), par exemple. Elle fait en outre appel à des intervenants extérieurs en fonction de son ordre du jour. La commission spécialisée des affaires étrangères, qui a compétence au titre de son ministère sur les noms de pays et capitales étrangers, maintient un dialogue avec la commission nationale de toponymie placée auprès du Conseil national de l'information géographique, qui ne relève pas du dispositif d'enrichissement. La commission de l'agriculture a tout naturellement vocation à entretenir des contacts avec les services compétents de l'Union européenne. La commission de la défense, quant à elle, prend en compte les travaux terminologiques effectués dans le cadre de comités internationaux auxquels sont associés les états-majors, notamment à l'OTAN, et dont les lexiques font autorité dans les différentes armées. Si cela n'entraîne aucune obligation pour la commission à l'égard de ces comités pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère, cette concertation est indispensable pour harmoniser les choix et garder une cohérence à la terminologie du domaine.

### **Le fonctionnement**

Les options des commissions en matière de fonctionnement : rythme des réunions, répartition ou non en groupes de travail, consultation des experts, notamment, bien que variables d'une commission à l'autre en fonction de la spécificité et des besoins de chacune, ont tendance à s'harmoniser, chacune s'inspirant des pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses au sein du dispositif. En 2009, les commissions se sont réunies en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, afin d'établir des listes de termes à soumettre à la Commission générale. Le nombre total des réunions organisées dans le cadre du dispositif est passé de 118 en 2005 à 160 en 2009.

On doit souligner l'effort accompli par l'ensemble des commissions en vue d'un rythme de réunion plus soutenu et plus régulier, alors que les membres qualifiés sont, il faut le rappeler, bénévoles.

Au contraire, on ne peut que regretter la disparité des moyens en secrétariat mis à la disposition des commissions selon les ministères. Les commissions de la culture et de la santé, en particulier, ne disposent pas de l'appui logistique prévu par le décret.

La plupart des commissions sont constituées en groupes de travail qui traitent chacun exclusivement de son secteur de spécialité, ce qui confère *a priori* une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions. Certains groupes sont de véritables sous-commissions et se réunissent régulièrement. C'est le cas du groupe des activités postales, dépendant de la commission des communications électroniques, du groupe des composants électroniques relevant de la commission de l'informatique, du groupe des techniques commerciales de la commission de l'économie, ou des deux groupes « audiovisuel » et « patrimoine et création » de la commission de la culture. D'autres se concertent de manière plus informelle. Dans tous les cas, leurs travaux sont repris lors des réunions plénières de chaque commission spécialisée. En effet, quelle que soit la répartition des tâches au sein d'une commission, les listes proposées sont l'émanation de cette commission, sous la responsabilité de son président.

Plusieurs commissions, en particulier celles de l'équipement, de l'ingénierie nucléaire ou des sports, ont mis en place, sous des appellations diverses, un groupe permanent de membres volontaires, animé dans la plupart des cas par le président, qui prépare les travaux en amont des séances plénières. Proches, dans leur conception, du groupe de travail de la Commission générale, ces formations réduites, qui ne se substituent pas à la commission mais en sont l'émanation, peuvent se permettre des réunions plus fréquentes, ce qui entraîne un gain de temps notable pour l'étude des listes et une meilleure réactivité aux demandes diverses, particulièrement utile pour les termes soumis à la procédure accélérée.

Les commissions spécialisées recourent largement à la messagerie électronique. Les membres d'une même commission peuvent ainsi recevoir rapidement les documents de travail, transmettre leurs contributions et procéder à des échanges de vue dans l'intervalle entre les séances. De plus, quelques commissions consultent l'internet pendant leurs séances : commissions des communications électroniques, de la défense, de l'informatique et de l'ingénierie nucléaire. Le site internet de la commission de la défense prévoit de

donner la possibilité aux professionnels de faire des propositions sur des termes en cours d'étude, comme le permet déjà celui de la commission de l'informatique. Ce mode de fonctionnement, lorsqu'il est pratiqué de façon rationnelle et maîtrisée, facilite le dialogue, parfois intense, entre experts des commissions. Il ne peut pour autant remplacer les réunions qui demeurent le moment le plus important pour mener la réflexion à son aboutissement, le rôle du président étant de prendre la décision finale après obtention d'un consensus, ou après un vote dans quelques cas difficiles.

La généralisation de ces méthodes de travail explique pour une large part l'accroissement du nombre de listes étudiées. Enfin, de même que le recours à l'internet facilite les échanges entre commissions, il s'avère un moyen efficace pour la diffusion des travaux et le dialogue avec le public. Les termes de l'informatique et de l'internet suscitent d'eux-mêmes de nombreuses réactions des internautes.

### **3 - L'élaboration de listes terminologiques**

C'est le fondement même de l'activité des commissions.

Outre les listes qui ont fait l'objet d'une publication en 2009, neuf nouveaux projets de liste ont été soumis à la Commission générale pour un premier examen. Les travaux se sont poursuivis continûment et de nouvelles listes sont à l'étude au sein des commissions spécialisées.

Il subsiste des disparités entre les commissions en matière de production terminologique proprement dite, en fonction des domaines eux-mêmes. Il semble évident que le domaine de l'internet ou celui de l'économie et des finances suscitent des besoins beaucoup plus importants que celui des affaires sociales ou de la justice, par exemple. C'est pourquoi l'écart entre commissions est peu significatif sur ce plan, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt la qualité et l'intérêt des propositions.

À cet égard, trois points importants doivent être soulignés. Bien plus que le nombre de termes inclus dans une liste, c'est la pertinence des choix qui importe, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés est un facteur essentiel de rapidité et d'efficacité pour l'examen des listes. Une proposition hâtive peut paradoxalement entraîner un retard dans la publication. Enfin, il est indispensable de privilégier une attitude prospective, la veille néologique devant être une priorité pour toutes les commissions. Quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique doit constituer la priorité absolue des travaux des commissions. C'est le seul moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire dans les différents domaines et de maintenir ainsi l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Il peut cependant arriver que certaines notions récentes ne soient pas encore suffisamment stabilisées pour rendre possible une définition, et par conséquent le choix du terme adéquat. En 2009, la commission des sciences et techniques spatiales a dû interrompre ses travaux sur des termes de l'astrophysique tels que *matière noire*, le concept restant à définir. Elle poursuit cependant une veille active, afin d'être en mesure de publier terme et définition dès que possible.

### **4 - La diffusion des termes nouveaux**

La diffusion en direction des milieux professionnels intéressés incombe aux commissions spécialisées concernées, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

Le recours à l'internet est couramment pratiqué. Plusieurs commissions disposent d'un espace d'information et de diffusion sur l'intranet et parfois sur le site internet de leur ministère. En octobre 2009, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer a ouvert sur son intranet une rubrique intitulée « Le mot pour le dire », commune aux deux commissions de l'environnement et de l'équipement et des transports, qui présente chaque semaine un nouveau terme sur les écrans disposés dans le ministère. De même, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) présente désormais sur son site un terme différent chaque jour. Une rubrique consacrée à la commission de terminologie du sport a également été ouverte sur le site public du Comité national olympique sportif français (CNOSF).

Les moyens de diffusion traditionnels demeurent néanmoins tout à fait nécessaires ; certaines commissions font connaître leurs travaux à travers des publications diverses, telle la lettre d'information du ministère de l'Écologie.

En 2009, la commission de l'automobile a diffusé une réédition du livret *Des mots et des autos*. Mais, le plus souvent, les commissions diffusent auprès des professionnels les fascicules thématiques élaborés par la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Certaines ont des relais assez réguliers dans la presse spécialisée. *Le Quotidien du médecin*, par exemple, met à l'honneur quelques termes. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a diffusé une note interne pour faire employer le vocabulaire recommandé.

En outre, au cours de l'année, diverses initiatives de communication en direction du public professionnel ont été prises par les représentants des commissions : présence et diffusion de brochures dans des salons, des colloques et même auprès du grand public lors des Journées du patrimoine, pour la commission de l'économie. Le haut fonctionnaire de terminologie du ministère chargé de l'industrie a été invité à visiter la centrale nucléaire de Marcoule. Certaines commissions, comme celle de l'automobile, ont organisé une rencontre pour la presse spécialisée afin de faire connaître leurs travaux et de prendre l'avis des journalistes.

Les 12 et 13 mars 2009, l'Association pour promouvoir le français des affaires (APFA), présidée par M. Jean-Marcel Lauginie, a organisé une double cérémonie des Mots d'or, sur le thème de « l'intercompréhension » dans le domaine du commerce et des affaires, d'abord au centre culturel de Bercy, ensuite à l'Organisation internationale de la Francophonie. Outre une remise de prix à divers professionnels et à de nombreux élèves de l'enseignement commercial, originaires de vingt-trois pays différents, ces cérémonies ont été l'occasion de faire une présentation du « correcteur terminologique » en cours de réalisation, outil destiné à aider les rédacteurs de l'administration et, plus généralement, les utilisateurs de la suite logicielle Open Office à recourir au vocabulaire recommandé.

Certains présidents se sont personnellement investis dans des manifestations. En particulier, le 4 décembre, à l'École normale supérieure, le président de la commission de la santé a organisé conjointement avec la Société française de terminologie un colloque sur le thème « Terminologie et sciences de la vie ».

***La liste détaillée des responsables des commissions spécialisées ainsi que le bilan annuel de chaque commission sont disponibles à la délégation générale à la langue française et aux langues de France.***

# IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

## A - L'action de la délégation à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France veille à l'application du décret du 3 juillet 1996. Service d'appui de la Commission générale de terminologie et de néologie, elle en assure le secrétariat permanent. Elle coordonne l'action des administrations en matière d'enrichissement de la langue française et veille au bon fonctionnement du dispositif et à la diffusion des termes recommandés.

### 1 - Les moyens

#### Les moyens en personnel

Pour assurer le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française, la délégation générale dispose d'un service intitulé « mission du développement et de l'enrichissement de la langue » dont les missions vont au-delà de la terminologie et touchent notamment au traitement informatique de la langue dans ses aspects normatifs, et à toutes les questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration. Le personnel permanent se compose en 2009 d'un chef de mission, d'une secrétaire et de deux chargés de mission, dont l'une est chargée de la diffusion et des aspects administratifs, l'autre est responsable du suivi des commissions de terminologie. Ce dernier est assisté de deux terminologues.

En matière de diffusion, elle est également responsable de l'alimentation et du développement du site *FranceTerme* de la délégation générale, qui comprend une base de données terminologiques regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, diverses rubriques d'information et un espace interactif pour les internautes. Elle effectue la conversion des données des fichiers informatiques concernant les documents terminologiques mis en ligne sur le site internet de la délégation. Enfin, elle assure la quasi-totalité du travail éditorial et une grande partie de la diffusion des documents terminologiques publiés par la délégation générale.

#### Les moyens financiers

La délégation générale apporte un appui financier aux partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie, qui est définie par le décret du 3 juillet 1996.

En 2009 la délégation générale a continué à apporter un soutien financier à l'Académie française pour la contribution fournie par le Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, au laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS pour le recrutement de personnel et les recherches documentaires effectuées à partir des listes terminologiques établies par les commissions, et à l'Union latine pour sa participation aux réunions et pour la documentation qu'elle fournit sur les équivalents des termes étudiés qui peuvent exister dans les différentes langues d'origine latine.

### 2 - La coordination du dispositif

#### La coordination des partenaires

La délégation générale coordonne l'action des partenaires et définit, en liaison avec la Commission générale de terminologie et de néologie, les orientations de travail du dispositif.

À ce titre, le délégué général à la langue française et aux langues de France siège à la Commission générale dont il est membre de droit, comme il l'est de chaque commission spécialisée. Ainsi, la délégation générale participe, par l'intermédiaire de la mission du développement de la langue, à toutes les réunions des commissions, de la plupart de leurs groupes de travail, du comité de terminologie de l'Académie des sciences et de la commission nationale de toponymie.

Elle se charge de l'organisation et du secrétariat des onze réunions de la Commission générale et de toutes celles de son groupe de travail (dix réunions en 2009) auquel elle apporte une participation active et un appui logistique. La mission du développement de la langue a en outre l'entière responsabilité sur le plan pratique et terminologique, des réunions du groupe restreint de la Commission générale (six réunions en 2009). Au cours de cette année, elle a participé à cent soixante réunions, dont trente à sa charge.

La mission du développement de la langue assure la mise en forme des listes de termes proposées par les commissions et leur transmission au laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS, à l'Académie et aux partenaires francophones. Elle établit la synthèse des informations recueillies sous forme de dossiers qu'elle transmet aux membres de la Commission générale. Elle assiste également sur ce plan le président du groupe de travail et elle prend en charge tous les dossiers du groupe restreint.

Au-delà de sa mission de coordination et d'harmonisation, la délégation générale a renforcé son rôle d'expertise terminologique et d'aide aux commissions spécialisées en contribuant de sa propre initiative à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire aux travaux, en proposant des réunions techniques à l'intention des commissions et en leur apportant un soutien individualisé, particulièrement sur les méthodes de travail, la rédaction de publications et la diffusion des travaux. De plus, elle a constitué à cet effet un ensemble de documents d'information qu'elle met à la disposition des commissions.

Le 30 janvier 2009, la délégation a organisé la réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, présidée conjointement par le délégué général et le président de la Commission générale. Cette importante réunion rassemble les présidents et les secrétaires des commissions spécialisées, ainsi que les hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères, afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations à prendre pour la suite. En 2009, les échanges ont porté sur la diffusion des travaux et les questions liées à la révision générale des politiques publiques.

Dans le prolongement de cette rencontre, le 2 octobre, la délégation générale a pris l'initiative d'une réunion plus technique, afin de faire le point sur les moyens de diffusion mis en œuvre dans chaque ministère, à partir d'un questionnaire élaboré par la mission du développement de la langue. Cet échange d'informations et d'idées a permis d'avoir une vision d'ensemble des possibilités et devrait donner lieu à la publication d'un petit document de synthèse sur les bonnes pratiques en la matière.

### **La mise en place et le suivi des commissions spécialisées de terminologie et de néologie**

Conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la délégation est consultée en ce qui concerne la composition des commissions lors de la préparation des arrêtés de nomination. De plus, le délégué général s'efforce de participer à chaque réunion d'installation des nouvelles commissions, afin de préciser les objectifs et les méthodes de travail du dispositif.

En 2009, la délégation s'est surtout attachée à apporter un soutien concernant le renouvellement des commissions dans le contexte de la révision générale des politiques publiques, notamment en intervenant auprès du Secrétariat général du Gouvernement. Les responsables du dispositif ayant fait état lors de la réunion annuelle des obstacles rencontrés dans certains ministères, le 31 mars, la délégation a réuni les hauts fonctionnaires afin de les informer de son action et d'examiner les moyens de résoudre les difficultés de façon concertée.

De façon plus régulière, la délégation est en relation avec les hauts fonctionnaires de terminologie pour les éclairer sur les modalités de fonctionnement du dispositif et les appuyer dans leur action. Il faut à cet égard rappeler l'importance d'une forte intégration des commissions au sein de chaque ministère, l'administration étant concernée au premier chef par les termes publiés au *Journal officiel*, qu'elle est tenue d'employer, et se trouvant en première ligne pour repérer et signaler au haut fonctionnaire tout besoin terminologique nouveau.

### 3 - La diffusion de l'information

La délégation générale a, dans toute la mesure du possible, poursuivi et renforcé la méthode de diffusion sur plusieurs types de support qu'elle avait mise en place dès 1998, notamment par l'édition et la diffusion de fascicules thématiques reprenant les listes publiées au *Journal officiel*, et surtout par son site de l'internet.

#### Les fascicules thématiques

Élaborés originellement à partir d'une liste publiée au *Journal officiel* dans un domaine particulier, ces fascicules nécessitent d'être repris et augmentés au fur et à mesure de la publication de nouvelles listes qui s'accumulent progressivement dans les différents domaines. Chaque fascicule fait donc périodiquement l'objet d'une refonte par la mission du développement de la langue, afin de regrouper l'ensemble des termes publiés dans un même domaine. Ce travail éditorial exige beaucoup de temps et des moyens financiers importants qui doivent être redéfinis chaque année, en fonction des possibilités budgétaires. En 2009, la mission du développement de la langue a publié une édition actualisée du fascicule consacré aux techniques de l'information et de la communication, qui a eu un fort écho dans la presse écrite et l'internet.

Les fascicules sont adressés gratuitement sur demande et mis à disposition sur les présentoirs de différents ministères, dans des colloques, notamment à l'étranger, ou des manifestations telles que le salon Expolangues. Ils sont distribués systématiquement aux membres du dispositif d'enrichissement et à un réseau de correspondants directement concernés. On note un intérêt de plus en plus marqué de la part des services administratifs, des collectivités locales et des traducteurs étrangers. Le tirage ne permet toutefois pas une diffusion massive ; en revanche chaque fascicule est librement téléchargeable sur le site de la délégation générale.

En outre, la délégation s'attache à faire connaître le dispositif par la diffusion de la brochure de présentation intitulée *L'essentiel sur l'enrichissement de la langue française*, dont elle a publié une réédition en 2009.

Parallèlement, la délégation a poursuivi la publication, entamée en 2007, d'un petit dépliant périodique destiné au grand public et intitulé *Vous pouvez le dire en français*, qui offre une sélection de termes déjà très répandus dans l'usage et d'autres au contraire peu connus et utilisés, afin d'encourager chacun à les employer. Deux nouveaux dépliants ont été publiés, l'un sur le thème de l'audiovisuel, l'autre consacré au vocabulaire de l'internet, dont la publication a été très remarquée, grâce à une importante action de communication, notamment en direction des journalistes.

#### La diffusion par l'internet

Si les moyens traditionnels de diffusion restent indispensables pour faire connaître le vocabulaire recommandé à un large public, particulièrement demandeur de publications imprimées, il convient d'utiliser au mieux les possibilités de l'internet. La délégation générale informe quasi instantanément de toutes les parutions au *Journal officiel* les interlocuteurs qui le souhaitent, à commencer par les acteurs et partenaires du dispositif, grâce à une liste de diffusion électronique. Elle alimente une rubrique intitulée « La librairie en ligne » qui inclut en fac-similé les fascicules thématiques, directement téléchargeables. Ce recours à l'internet permet d'assurer aisément et à moindres frais la diffusion la plus large possible.

Tout au long de l'année 2009, le site *FranceTerme*, conçu sous la responsabilité du service informatique du ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec un prestataire de services, a fait l'objet d'un important travail de mise au point et de développement, auquel la mission du développement de la langue a consacré beaucoup de temps afin d'en améliorer les fonctionnalités. Construit autour de la base de données terminologiques et reprenant les diverses pages du site de la délégation générale consacrées à la terminologie, *FranceTerme* ([www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)) comporte des rubriques destinées à un public diversifié auquel il donne notamment la possibilité de s'abonner et aussi de proposer des termes. Il est également conçu comme un outil de collaboration entre les acteurs du dispositif et offre un espace commun aux commissions spécialisées afin de faciliter la cohérence et l'efficacité des travaux.

Enfin, on peut signaler, à titre d'exemple, que le site de l'internet du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) comporte une rubrique « Langue française », qui propose une sélection des termes recommandés.



De même, les sites du CNRS et de l'Union latine reprennent quasiment toutes les listes publiées au *Journal officiel*. Divers organismes et institutions, comme le Conseil international de la langue française (CILF), l'Afnor ou les traducteurs de l'Union européenne ont établi sur leur site de l'internet un lien avec celui de la délégation générale à la langue française et la base *FranceTerme*. Enfin, les fiches terminologiques publiées au *Journal officiel* sont intégrées dans le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française ainsi que *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, et la base *Termium* des services gouvernementaux du Canada.

### Autres supports de diffusion

La délégation générale a veillé à la publication dans le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996. Cette publication suit de façon systématique et dans des délais très courts celle du *Journal officiel*, garantissant ainsi au vocabulaire recommandé une diffusion générale dans le monde enseignant.

Par ailleurs diverses associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et veillent pour leur part au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français recommandés au *Journal officiel*. Cette action auprès des administrations doit cependant être prise en charge collectivement, dans un contexte où l'emploi d'un vocabulaire anglais se généralise dans la pratique courante, et il appartient d'abord aux hauts fonctionnaires de terminologie de sensibiliser les services de leurs ministères respectifs, ensuite à chaque membre du dispositif de faire connaître et de promouvoir les termes recommandés dans les milieux auxquels il a accès.

En 2009, La délégation générale a été consultée par l'association Forum des droits sur l'internet à laquelle elle a fourni une information détaillée sur le dispositif d'enrichissement et sur la base *FranceTerme*, pour contribuer à une recommandation préparée par cette association. L'effort de communication de la délégation générale se traduit par un intérêt croissant des médias, dont attestent les chiffres de consultation de *FranceTerme* en forte progression. En 2009, l'action du dispositif a fait l'objet d'articles et dossiers importants dans des journaux et magazines français et étrangers de forte diffusion.

## **B – Les partenaires du dispositif**

### **1 - L'Académie des sciences**

Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences sont membres de droit de la Commission générale de terminologie et de néologie. M. Michel Petit, membre correspondant de l'Académie des sciences, siège à la Commission générale au titre de représentant permanent de cette Académie. Conformément au décret, l'Académie des sciences participe également aux travaux des commissions spécialisées de terminologie, dont les secrétaires perpétuels sont membres de droit, dès lors que le vocabulaire traité a un caractère scientifique. En 2009, la délégation générale a été invitée à suivre les travaux du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences, chargé d'instruire et d'harmoniser les avis de l'Académie française pour ce qui concerne les listes du domaine scientifique. Ce comité conduisant de son côté certains travaux terminologiques, la délégation est amenée à faire le lien avec les commissions spécialisées afin de veiller à une bonne harmonisation d'ensemble.

### **2 - Les organismes des autres pays francophones**

Le décret du 3 juillet 1996 prévoit une concertation étroite entre la Commission générale, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie et les organismes linguistiques des autres pays francophones. Cette concertation passe notamment par l'échange systématique d'avis sur les travaux terminologiques, qui sont le gage d'une bonne harmonisation entre partenaires de la francophonie

Définie en 1997, la méthode de consultation et de collaboration, coordonnée par la délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de concertation : l'une dès la mise à l'étude des nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, lors du premier examen d'une liste par la Commission générale.

Il revient à chaque commission spécialisée de solliciter ses correspondants le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Cette collaboration est menée de façon très fructueuse par les commissions de l'automobile, de la défense et de la santé. Les commissions de la chimie, de l'ingénierie nucléaire et des sciences et techniques spatiales comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique, de Suisse et du Canada.

La Commission générale, pour sa part, mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires des responsables de la terminologie des pays francophones, eux-mêmes étant utilisateurs de la terminologie recommandée en France. Saisis de toute nouvelle liste par la délégation générale, les organismes partenaires, particulièrement les correspondants canadiens, communiquent à la Commission générale leurs observations concernant les termes examinés, en amont de la séance plénière. Le fait que les solutions retenues puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays. En 2009, par exemple, le dispositif français a recommandé le terme *gyropode* comme équivalent à *segway*, le terme retenu au Québec étant *diablomobile*.

Parallèlement, la délégation générale se charge de consulter directement les organismes francophones partenaires pour toute question ponctuelle qui peut surgir dans les discussions entre spécialistes sur le sens précis d'une notion, notamment dans le cadre de la procédure d'urgence.

La convention signée en 2004 entre le Bureau de la traduction canadien et la délégation générale, afin de renforcer la coopération en matière de terminologie, notamment par l'échange de ressources en ligne et de publications, a été reconduite en 2009.

Pour ce qui concerne les langues romanes, il n'existe pas de coopération institutionnelle à proprement parler. Cependant, le représentant de l'Union latine à la Commission générale prend part aux réunions du groupe de travail et apporte des indications sur les choix terminologiques des pays de langue latine, qui éclairent et enrichissent la réflexion et les décisions du dispositif.

### **3 - Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS**

L'équipe de néologie et de terminologie relevant de ce laboratoire, rattaché à l'université Paris VII, est chargée, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française.

Grâce aux ressources linguistiques et aux corpus auxquels il a accès, ce service constitue des dossiers documentaires très fournis concernant les termes examinés par les commissions, réunissant un large éventail d'informations disponibles notamment sur l'internet, sur lesquelles la Commission générale peut s'appuyer pour sa réflexion. Des dossiers sur des termes particuliers peuvent être fournis aux commissions spécialisées, à leur demande, en amont des réunions de la Commission générale.

En 2009, la responsable de l'équipe a participé, à titre d'expert, à la plupart des réunions de la Commission générale, ainsi qu'aux réunions des commissions spécialisées dont elle est membre.

### **4 - L'Association française de normalisation (Afnor)**

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'Afnor, membre de droit des commissions spécialisées et de la Commission générale de terminologie et de néologie, où cette association a choisi de se faire représenter par son service de traduction.

À titre d'exemple, en 2009, le terme *gestion de l'archivage* (en anglais *records management*) a fait l'objet d'une étude très poussée, incluant la consultation à plusieurs reprises d'experts de l'Afnor ayant à traiter d'une norme en la matière.

Enfin, plusieurs présidents ou membres de commissions spécialisées sont également experts au sein de comités de normalisation gérés par l'Afnor, dont la délégation générale suit le travail. En particulier, le président de la commission des télécommunications, la vice-présidente dans le domaine des activités postales de cette même commission et quelques membres des commissions de la chimie, de l'informatique, des télécommunications, de l'équipement et des transports, participent à des titres divers aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation. Ainsi, en 2009, les propositions du groupe de travail des matériaux de la commission de la chimie ont fait l'objet de recherches systématiques dans les normes correspondantes.

# Conclusion

Le bilan 2009 fait apparaître l'image d'un dispositif parvenu à maturité, dont les travaux ont gagné en qualité, mais aussi en visibilité et en reconnaissance, en particulier dans les milieux de la traduction.

Les aléas conjoncturels n'ont pas eu d'incidence majeure sur les résultats en termes de publication au *Journal officiel*. En revanche, dans le contexte actuel, où l'anglais tient une place toujours plus visible et prégnante dans la vie quotidienne, les besoins ne cessent de croître, ce qui rend la tâche de plus en plus lourde et urgente, et il importe de disposer des moyens pour y faire face.

Il est aujourd'hui crucial que l'action du dispositif soit d'abord reconnue, ensuite soutenue, notamment sur le plan logistique, pour faciliter les travaux des commissions, enfin relayée par les autorités ministérielles, à la fois auprès des services et dans le public. Cette nécessaire reconnaissance et un soutien marqué de la part des instances dirigeantes de l'administration constituent la réponse à une demande qui s'exprime sans ambiguïté et correspond à un véritable besoin social. Cette cause, dit sans emphase, ne peut être portée que si l'État lui-même, conscient de son devoir d'exemplarité, continue à manifester avec conviction l'intérêt qu'il porte à cet élément constitutif de l'identité nationale qu'est la langue française.

# Annexes 2009

## I A – Le dispositif

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

III Liste des membres de la Commission générale de terminologie et de néologie au 31 décembre 2009

IV Arrêté du 22 avril 2009 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie

V Arrêté du 24 avril 2009 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie

VI Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2009

VIII Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

## X B – Les travaux

Calendrier général au 31 décembre 2009

XVIII Calendrier des réunions 2009

XIX Publications 2009 (extraits du *Journal officiel*) :

Vocabulaire de l'**ingénierie nucléaire** (JO du 22 février)

XXIV Vocabulaire de l'**automobile** (JO du 22 février)

XXVII Recommandation sur les équivalents français à donner au mot **live** (JO du 5 mars)

XXVIII Vocabulaire de l'**environnement** (JO du 12 avril)

XXXIII Vocabulaire **général** ; vocabulaire des **transports** (JO du 22 avril)

XXXV Vocabulaire des **activités postales** (JO du 22 avril)

XXXVIII Vocabulaire du **pétrole et du gaz** (JO du 25 avril)

XLIV Vocabulaire de l'**économie et des finances** (JO du 19 mai)

XLVI Vocabulaire des **transports** (JO du 26 mai)

XLVII Vocabulaire de l'**équipement et des transports** (JO du 6 juin)

LII Vocabulaire des **sports** (JO du 30 juin)

LVI Vocabulaire de l'**informatique et des télécommunications** (JO du 12 juillet)

LVII Vocabulaire de l'**éducation** (JO du 25 septembre)

LX Vocabulaire des **sciences et des techniques spatiales** (JO du 10 octobre)

LXXIII Vocabulaire des **composants électroniques** (JO du 27 décembre)

LXXVIII Vocabulaire des **télécommunications** (JO du 27 décembre)

LXXXII Vocabulaire de l'**informatique et de l'internet** (JO du 27 décembre)

LXXXVI Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement par la DGLFLF en 2009

## A.1 : Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

### Journal officiel de la République française du 5 juillet 1996

#### MINISTÈRE DE LA CULTURE

##### Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : MCCB9600333D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la culture,

Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;

Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Ces commissions travaillent en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Art. 2. - La commission générale de terminologie et de néologie est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Dix personnalités qualifiées désignées sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

4° Une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

6° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission générale peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission générale est assuré par la délégation générale à la langue française.

Les dépenses de fonctionnement de la commission générale sont prises en charge par la délégation générale à la langue française.

Art. 3. - Le président de la commission générale est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission générale mentionnés aux 3°, 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Art. 4. - Une commission spécialisée de terminologie et de néologie est créée dans chaque département ministériel par arrêté du ministre concerné pris après avis du délégué général à la langue française. Lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie, il peut être créé plusieurs commissions spécialisées au sein d'un même département. Une même commission spécialisée peut être créée dans plusieurs départements ministériels par arrêté conjoint des ministres intéressés pris après avis du délégué général à la langue française.

La délégation générale à la langue française coordonne les travaux des différentes commissions spécialisées de terminologie et de néologie et contribue à leur diffusion.

Les dépenses de fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie et de néologie sont prises en charge par les administrations auxquelles elles sont rattachées.

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux fins de susciter et de coordonner les actions en ces matières dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire en vue, notamment, d'assurer le secrétariat de la ou des commissions spécialisées et de veiller à la diffusion des termes nouveaux.

Art. 6. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie comprend :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

Un représentant de l'Académie française ;

Un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;

Un représentant d'un organisme agréé de normalisation désigné par le ministre intéressé lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie ;

2° Des représentants de l'administration désignés par le ministre intéressé ;

3° Des personnalités qualifiées désignées pour quatre ans par le ministre intéressé.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président de la commission ou de démission d'une de ces personnalités, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de la commission est nommé, pour une durée de quatre ans, par le ministre auprès duquel la commission est placée.

Chaque commission peut se faire assister de fonctionnaires, d'experts choisis en raison de leur compétence, de représentants des milieux professionnels et d'usagers qui utilisent le vocabulaire dont elle est chargée.

Art. 7. - Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel*.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Art. 8. - La commission générale de terminologie et de néologie examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie en veillant à leur harmonisation et à leur pertinence.

Les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie intéressés participent de plein droit aux réunions au cours desquelles sont examinés les termes de la compétence de leur commission.

La commission générale examine également certains termes, expressions et définitions qui ne relèvent de la compétence d'aucune commission spécialisée.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible à l'évolution de la terminologie.

Art. 9. - La commission générale de terminologie et de néologie soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission générale le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission générale les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions si ceux-ci ne figuraient pas dans les propositions transmises à la commission générale par la commission spécialisée de terminologie et de néologie placée auprès de lui.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission générale ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission générale établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission générale observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 7 à 10 du présent décret.

Art. 13. - À titre transitoire, pendant une période d'un an à compter de l'installation de la commission générale de terminologie et de néologie, les termes, expressions et définitions contenus dans les listes approuvées en vertu des dispositions réglementaires précédemment en vigueur peuvent être révisés à l'initiative de la commission générale de terminologie et de néologie.

La commission générale soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Art. 14. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission générale de terminologie et de néologie fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française.

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

## **A.2 : Liste des membres de la Commission générale de terminologie au 31 décembre 2009**

---

### **Président**

*par arrêté du 22 avril 2009 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie,*

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française.

### **Membres de droit**

M<sup>me</sup> Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;  
M. Jean DERCOURT et M. Jean-François BACH, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;  
M. François AILLERET, président de l'Association française de normalisation ;  
M. Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France.

### **Membres nommés**

*par arrêté du 24 avril 2009 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,*

M. Jean-Pierre GRIDEL, conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit, sur proposition du ministre chargé de la justice ;  
M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;  
M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;  
M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;  
M. Philippe LE GUILLOU, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen de l'inspection générale des lettres, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;  
M. Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie et de l'industrie ;  
M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;  
M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
M. Etienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;  
M<sup>me</sup> le recteur Joëlle LE MORZELLEC, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;  
M. Jack ROBERT, professeur des universités, désigné par la Conférence des présidents d'université.

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### PREMIER MINISTRE

**Arrêté du 22 avril 2009 portant nomination du président  
de la Commission générale de terminologie et de néologie**

NOR : *PRMX0908187A*

Par arrêté du Premier ministre en date du 22 avril 2009, M. Marc Fumaroli, de l'Académie française, est nommé président de la Commission générale de terminologie et de néologie.

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

#### Arrêté du 24 avril 2009 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie

NOR : *MCCB0904385A*

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 24 avril 2009, sont nommés membres de la Commission générale de terminologie et de néologie :

1. Au titre des personnalités qualifiées :

M. Jean-Pierre Gridel, conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit, sur proposition du ministre chargé de la justice ;

M. Jean-Michel Gaussot, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M. Jean-Pierre de Beaumarchais, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Alain Rey, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe Le Guillou, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen de l'inspection générale des lettres, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M. Jean Saint-Geours, inspecteur général des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie et de l'industrie ;

M. Philippe Saint-Raymond, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Alexandre Grandazzi, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Etienne Guyon, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

Mme la rectrice Joëlle Le Morzellec, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de la francophonie.

2. Au titre des personnalités désignées par la conférence des présidents d'université :

M. Jack Robert, professeur des universités.

## A.5 : Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2009

[Tableau établi d'après les arrêtés de création et de nomination parus au *Journal officiel*]

<b>MINISTÈRES</b>	<b>COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)</b>
<b>Affaires étrangères et européennes</b> <i>haut fonctionnaire</i> : M. Marcel ESCURE	<b>CST des affaires étrangères</b> création et nomination : arrêtés du 20 mai 1999 - <i>JO</i> du 10 juin 1999 renouvellement : arrêté du 2 septembre 2005 - <i>JO</i> du 22 septembre 2005 <i>Président en exercice</i> : M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat</i> : Service des affaires francophones [M. Georges VANIN]
<b>Alimentation, agriculture et pêche</b> <i>haut fonctionnaire</i> : M. Georges BEISSON	<b>CST de l'agriculture et de la pêche</b> création et nomination : arrêtés du 1 <sup>er</sup> décembre 1998 - <i>JO</i> du 10 décembre 1998 renouvellement : arrêtés du 22 janvier 2008 - <i>JO</i> du 1 <sup>er</sup> février 2008 modifié par arrêté du 8 décembre 2009 - <i>JO</i> du 17 décembre 2009 <i>Président en exercice</i> : M. Luc THIÉBAUT <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général [M. Jean-Marc SUARD]
<b>Culture et communication</b> <i>haut fonctionnaire</i> : M. Michel RABAUD	<b>CST de la culture et communication</b> création : arrêté du 2 mars 1998 - <i>JO</i> du 12 mars 1998 nomination : arrêté du 2 mars 1998 - <i>JO</i> du 24 mars 1998 renouvellement : arrêté du 10 août 2007 - <i>JO</i> du 23 août 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Philippe MEYER <i>Secrétariat</i> : Direction de l'administration générale - SDAJ
<b>Défense</b> <i>haut fonctionnaire</i> : M. Roland MANAL	<b>CST de la défense</b> création : arrêté du 8 novembre 1996 - <i>JO</i> du 3 décembre 1996 nomination : arrêtés du 6 mai 1997 renouvellement : arrêté du 26 février 2008 - <i>JO</i> du 11 mars 2008 <i>Président en exercice</i> : M. Ramuntxo GARDÈRES <i>Secrétariat</i> : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [M <sup>me</sup> Christine GOURILLEC]
<b>Écologie, énergie, développement durable et mer</b> <i>haut fonctionnaire</i> : M. Éric BINET	<b>CST de l'équipement et des transports</b> création et nomination : arrêtés du 7 juillet 1999 - <i>JO</i> du 29 juillet 1999 renouvellement : arrêté du 9 décembre 2009 - <i>JO</i> du 26 décembre 2009 et arrêté du 28 décembre 2009 - <i>JO</i> du 30 décembre 2009 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général - direction de la communication [M <sup>me</sup> Suzanne HUGON]  <b>CST de l'environnement</b> création et nomination : arrêté du 20 avril 2000 - <i>JO</i> du 3 mai 2000 renouvellement : arrêté du 10 janvier 2006 - <i>JO</i> du 19 janvier 2006 <i>Président en exercice</i> : M. Dominique MOYEN <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général - direction de la communication [M <sup>me</sup> Suzanne HUGON]
<b>Économie, industrie et emploi – Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État</b> <i>haut fonctionnaire</i> : M. Alfred Gilder	<b>CST de l'automobile</b> création et nomination : arrêtés du 20 octobre 1998 - <i>JO</i> du 28 octobre 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - <i>JO</i> du 7 février 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Pierre JERABEK <i>Secrétariat</i> : Comité des constructeurs français d'automobiles [M <sup>me</sup> Frédérique PAYNEAU]  <b>CST de la chimie et des matériaux</b> création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - <i>JO</i> du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 20 avril 2006 - <i>JO</i> du 29 avril 2006 modifié par arrêté du 14 juin 2006 - <i>JO</i> du 23 juin 2006 <i>Président en exercice</i> : M. Jean TOULLEC <i>Secrétariat</i> : [M. Daniel CUZIN]  <b>CST des communications électroniques et des activités postales</b> création et nomination : arrêté du 28 février 2006 - <i>JO</i> du 6 mars 2006 (cette CST prend la suite de la CST des télécommunications) <i>Président en exercice</i> : M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat</i> : Groupe des écoles des télécommunications [M. Jean-Alain HERNANDEZ]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
<p><b>Économie, industrie et emploi – Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État</b> (suite)</p>	<p><b>CST en matière économique et financière</b>  création et nomination : arrêtés du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997  renouvellement : arrêtés du 27 juillet 2009 - JO du 6 août et du 1<sup>er</sup> septembre 2009  <i>Président en exercice</i> : M. Patrice CAHART  <i>Secrétariat</i> : [M<sup>lle</sup> Isabelle HUGUES]</p> <p><b>CST de l'informatique et des composants électroniques</b>  création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997  renouvellement : arrêté du 14 mars 2006 - JO du 21 mars 2006  <i>Président en exercice</i> : M. Jérôme TROLLET  <i>Secrétariat</i> : Association française de normalisation - service des technologies de l'information et de la communication [M<sup>lle</sup> France LAFARGUE]</p> <p><b>CST de l'ingénierie nucléaire</b>  création et nomination : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997  renouvellement : arrêté du 8 décembre 2005 - JO du 20 décembre 2005  <i>Président en exercice</i> : M. Yves VANDENBOOMGAERDE  <i>Secrétariat</i> : Commissariat à l'énergie atomique - direction de l'énergie nucléaire [M. Frédéric BORDAS]</p> <p><b>CST des sciences et de l'industrie pétrolières</b>  création et nomination : arrêtés du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998  renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - JO du 6 février 2007  <i>Président en exercice</i> : M. Gérard GRAU  <i>Secrétariat</i> : Institut français du pétrole [M. Jean TRAPY]</p>
<p><b>Éducation nationale</b>  <i>haut fonctionnaire</i> :  M. Henri PERETTI</p>	<p><b>CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur</b>  création : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004  nomination : arrêté du 5 août 2004 - JO du 6 août 2004  modifié par arrêté du 11 novembre 2006 - JO du 24 novembre 2006  <i>Présidente en exercice</i> : M<sup>me</sup> Henriette WALTER  <i>Secrétariat</i> : Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration [M<sup>me</sup> Marion DUCARRE]</p>
<p><b>Enseignement supérieur et recherche</b>  <i>haut fonctionnaire</i> :  M. Henri PERETTI</p>	<p><b>CST des sciences et techniques spatiales</b>  création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997  renouvellement : arrêté du 10 février 2006 - JO du 3 mars 2006  <i>Président en exercice</i> : M. Michel PETIT  <i>Secrétariat</i> : Centre national d'études spatiales [M. Jean-Louis ASTOR]</p>
<p><b>Justice et libertés</b>  <i>haute fonctionnaire</i> :  M<sup>me</sup> Pascale FOMBEUR</p>	<p><b>CST en matière juridique</b>  création et nomination : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998  renouvellement : arrêté du 23 octobre 2009 - JO du 12 décembre 2009  <i>Président en exercice</i> : M. François TERRÉ  <i>Secrétariat</i> : Direction des affaires civiles et du sceau [M. Hervé ROBERGE]</p>
<p><b>Santé et sports – travail, relations sociales, famille, solidarité et ville</b>  SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES  <i>haut fonctionnaire</i> :  M. Didier LACAZE</p> <p>JEUNESSE ET SPORTS  <i>haut fonctionnaire</i> :  M. Jean-Michel FAY</p>	<p><b>CST compétente pour le domaine de la santé et le domaine social</b>  création et nomination : arrêté du 15 octobre 2004 - JO du 30 octobre 2004  renouvellement : arrêté du 17 avril 2009 - JO du 2 mai 2009  <i>Président en exercice</i> : M. Alain LAUGIER  <i>Secrétariat</i> : Direction de l'administration générale, du personnel et du budget  remplace les CST de la santé et du domaine social créées par arrêtés du 20 mai 1997 - JO du 30 mai 1997</p> <p><b>CST de la jeunesse et des sports</b>  création : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1<sup>er</sup> avril 2001  nomination : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 4 avril 2001  renouvellement : arrêtés du 13 juillet 2005 - JO du 16 septembre 2005  <i>Président en exercice</i> : M. George-Ray JABALOT  <i>Secrétariat</i> : Direction des sports [M<sup>me</sup> Michèle TOUSSAINT]</p>

## **A.6 : Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003**

---

*J.O.* n° 68 du 21 mars 2003 page 5034

### **Décrets, arrêtés, circulaires**

#### **Textes généraux**

#### **Premier ministre**

### **Circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française**

NOR: *PRMX0306461C*

Paris, le 14 février 2003.

Le Premier ministre à Mesdames, Messieurs les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État.

Je souhaite que le Gouvernement conduise une politique ambitieuse, déterminée et renouvelée en faveur de la langue française. Cette politique est nécessaire pour assurer, au service de nos concitoyens, la primauté de notre langue sur le territoire national ; elle l'est également pour préserver la place du français sur la scène internationale.

1. Assurer la primauté du français sur le territoire national.

Langue de la République, le français est notre bien commun. Les règles qui en garantissent l'usage et en favorisent le développement doivent être strictement observées.

Les textes en vigueur donnent aux consommateurs et aux salariés l'assurance de disposer d'une information en langue française, droit essentiel qui leur offre une protection indispensable à leur sécurité et à leur santé. J'invite donc les services chargés de contrôler l'application des textes relatifs à l'emploi de la langue française, en particulier la loi du 4 août 1994, à accomplir leur mission avec une particulière vigilance.

Par ailleurs, notre langue doit pouvoir continuer à disposer de termes et d'expressions permettant d'exprimer les notions et réalités contemporaines. C'est le but du travail de terminologie et de néologie. Je vous engage à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous votre autorité. Votre rôle est en effet déterminant pour enrichir, faire connaître et partager les ressources nouvelles du français.

A cet égard, la création de commissions spécialisées et la nomination de hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la néologie doivent intervenir très rapidement pour couvrir l'ensemble des domaines dont vous avez la charge.

Je vous rappelle enfin que les termes retenus par la commission générale de terminologie et de néologie s'imposent aux services et aux établissements publics de l'État. Je vous demande de veiller particulièrement à ce qu'ils soient employés dans tous les moyens d'information et de communication, traditionnels (publications) et nouveaux (sites de l'internet), dont le contenu relève de votre responsabilité ou de la responsabilité d'établissements placés sous votre autorité ou votre tutelle.

Il importe également que vous favorisiez la diffusion des contenus scientifiques en langue française. Vous serez attentifs à l'application des dispositions de la loi du 4 août 1994 permettant d'assurer la présence de notre langue dans les manifestations internationales organisées sur notre territoire. Plusieurs dispositifs de soutien, proposés notamment

par le ministère de la culture et de la communication, encouragent l'usage du français dans les publications comme dans les colloques scientifiques. Vous veillerez à en informer les organismes susceptibles d'y recourir.

## 2. Affirmer la place du français sur la scène internationale.

Le respect du statut de langue officielle et de langue de travail du français dans les organisations internationales, particulièrement les institutions européennes, est une condition du maintien de la diversité linguistique. Il importe de promouvoir de façon dynamique l'usage de notre langue dans ces enceintes.

Le prochain élargissement de l'Union européenne doit être l'occasion de promouvoir le recours à l'utilisation de la langue française en Europe. L'usage du français est important dans les institutions communautaires et il doit le rester. Dès lors, un effort majeur doit être accompli pour répondre aux fortes demandes de formation à la langue française des diplomates et des fonctionnaires des États candidats. En outre, nous devons mener une politique déterminée en faveur du plurilinguisme dans les institutions européennes et dans les programmes d'éducation et de formation nationaux et européens. Je souhaite que le Gouvernement intensifie son action en ce sens.

J'attends également que, dans les différentes négociations auxquelles vous êtes amenés à participer dans le cadre européen, les intérêts de notre langue et la préservation de la diversité linguistique soient vigoureusement défendus.

Je vous invite donc à rappeler aux agents placés sous votre autorité les responsabilités particulières qui leur incombent au regard de la langue française, dont ils doivent systématiquement privilégier l'emploi. Les règles qu'ils sont tenus d'observer dans leurs activités en France et dans les relations internationales font l'objet de plusieurs circulaires qui, je le souligne, demeurent en vigueur.

Nos concitoyens attendent de l'État qu'il montre l'exemple dans l'utilisation de la langue française. Je compte sur votre vigilance pour rappeler à vos services l'importance de cet enjeu.

Jean-Pierre Raffarin

## B.1 : Calendrier général au 31 décembre 2009

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 <sup>er</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>															
1 <sup>re</sup> liste de toponymie	28/06/02			10/12/03 11/02/04											
2 <sup>e</sup> liste de toponymie	14/04/05 27/03/06			10/05/06 14/06/06	05/07/06	29/01/07	20/02/07	01/08/07 *	24/10/07 18/06/08	09/11/07 19/06/08	24/01/08 15/07/08 *	09/04/08	13/05/08	21/07/08	24/09/08 (01/01/09)
2 <sup>e</sup> liste de toponymie (suite)	17/09/07			21/11/07	06/12/07	18/01/08 *	22/01/08	18/02/08	12/03/08	12/03/08	04/04/08 *	05/07/06		11/08/06	16/09/06 (26/10/06)
1 <sup>re</sup> liste	22/07/03	19/09/03	27/02/04	15/12/04 19/01/05	24/02/05	26/05/05	26/09/05	11/01/06	10/05/06	02/06/06	07/06/06	05/07/06		16/09/08	19/10/08 (01/01/09)
2 <sup>e</sup> liste	15/01/07 *	25/01/07	28/02/07	21/11/07	04/01/08	25/02/08 *	28/02/08	26/03/08	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	26/08/08		16/09/08	
3 <sup>e</sup> liste	28/04/08	13/06/08	20/10/08	11/02/09 11/03/09	26/03/09	18/05/09 *	27/05/09	24/09/09	07/10/09	19/10/09	26/10/09 *	09/11/09		26/11/09	
<b>AGRICULTURE</b>															
1 <sup>re</sup> liste, Pêches maritimes	01/02/96		18/08/97 Cf. Mer	25/02/98 Cf. Mer	31/03/98	02/06/98	06/12/99	06/06/00	25/04/01	30/05/01	06/07/01	19/09/01		24/10/01	30/11/01 (19/12/02)
2 <sup>e</sup> liste, « agroalimentaire », « réexamen »	18/05/01	01/06/01	25/09/01 22/05/02	22/05/02	05/07/02	09/07/02	25/07/02	12/12/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	22/03/04		12/05/04	12/06/04 (30/09/04)
3 <sup>e</sup> liste	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	05/07/05	21/11/05 *	19/12/05	07/02/07	09/05/07	06/06/07	11/06/07	04/07/07		03/08/07	07/09/07 (15/11/07)
4 <sup>e</sup> liste (termes urgents)	06/12/07			19/12/07	04/01/08	15/02/08 *	28/02/08	07/03/08	12/03/08	12/03/08	04/04/08 *	07/04/08		21/05/08	27/06/08 (02/10/08)
1 <sup>re</sup> liste du génie génétique	03/09/04 27/04/05	20/09/04	27/01/05	15/06/05 14/09/05	24/10/05	16/03/06	11/04/06	21/06/06	05/07/06	29/08/06	08/09/06	13/09/06		18/10/06	23/11/06 (04/01/07)
2 <sup>e</sup> liste du génie génétique	17/07/06	23/08/06	27/10/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *	20/05/08		24/06/08	06/07/08 (02/10/08)
<b>ARCHITECTURE</b>															
1 <sup>re</sup> liste	06/07/95			16/04/97 07/05/97	04/07/97	25/09/97	27/10/97	28/11/97 22/01/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	12/11/98	17/11/98	16/12/98 (08/04/99)
<b>AUTOMOBILE</b>															
1 <sup>re</sup> liste	04/01/99			10/03/99	19/05/99	05/07/99			**			19/07/99	23/07/99	08/09/99	23/10/99 (19/09/02)
2 <sup>e</sup> liste	20/12/00	23/02/01	13/09/01	22/05/02	07/06/02	08/07/02	25/07/02	13/09/02	30/04/03 18/06/03	09/07/03	12/11/03	11/12/03	12/01/04	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
3 <sup>e</sup> liste	23/08/04	31/08/04	05/01/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	13/09/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06		08/03/06	05/04/06 (20/07/06)
4 <sup>e</sup> liste	21/07/05	12/09/05	25/10/05	14/12/05	12/01/06	26/01/06	10/02/06	24/02/06	15/03/06 (visa)			15/03/06	06/04/06	12/04/06	02/06/06 (20/07/06)
5 <sup>e</sup> liste	10/07/06	02/08/06	27/10/06	18/04/07	09/05/07	11/06/07 *	12/06/07	25/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
6 <sup>e</sup> liste	04/07/07 17/01/08	05/07/07 05/02/08	16/10/07 06/02/08	14/05/08	27/05/08	20/06/08	30/06/08	15/07/08	15/10/08	22/10/08	18/12/08 *	23/12/08	26/01/09	23/01/09	22/02/09 (19/03/09)
7 <sup>e</sup> liste	03/07/08	10/09/08	27/11/08	01/07/09	13/07/09	16/10/09 *	27/10/09	06/11/09							
8 <sup>e</sup> liste	07/10/09	17/11/09													

→ 1<sup>re</sup> transmission ⇒ 2<sup>de</sup> transmission Ligne grisée = Liste publiée ■ rectificatif \* date de réception \*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

→ 1<sup>re</sup> transmission ⇒ 2<sup>de</sup> transmission Ligne grisée = Liste publiée ■ rectificatif \* date de réception \*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 <sup>er</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
<b>CHIMIE</b>																			
1 <sup>er</sup> liste, Termes généraux	31/03/94	—	—	27/05/98	28/07/98	23/11/98	20/01/99	25/02/99	22/09/99	22/12/99	02/05/00	27/11/00	22/09/99	22/12/99	02/05/00	18/01/01	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
2 <sup>e</sup> liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00	27/06/01	12/12/01	23/05/02	06/06/02	21/06/02	26/03/03	30/04/03	10/06/03	09/07/03	26/03/03	30/04/03	10/06/03	20/08/03	20/08/03	10/09/03	08/10/03 (04/12/03)
			1 <sup>re</sup> partie	19/09/01															
			2 <sup>e</sup> partie	24/10/01															
3 <sup>e</sup> liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04	20/08/04	07/12/04	07/01/05	25/02/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	—	—	16/08/05	22/09/05 (13/10/05)
4 <sup>e</sup> liste, Termes généraux	28/12/07	13/06/07	16/05/08	15/10/08	26/03/09	06/07/09	27/08/09	04/11/09	10/12/08										
	06/02/08			11/03/09															
Stériochimie	18/06/96	—	—	08/10/97	10/11/97	10/02/98	03/06/98	16/06/98	04/11/98	17/02/99	23/04/99	27/11/00	04/11/98	17/02/99	23/04/99	18/01/01	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
				29/10/97															
Polymères	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	19/11/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	26/12/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02 (19/12/02)
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	19/11/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	26/12/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02 (19/12/02)
				27/06/01															
				19/09/01															
Matériaux : plastiques	04/11/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>CULTURE ET COMMUNICATION</b>																			
1 <sup>er</sup> liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04	—	08/12/04	18/01/05 (10/03/05)
2 <sup>e</sup> liste, Patrimoine	10/02/04	08/04/04	16/11/04	19/01/05	26/05/05	23/06/05	13/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	—	—	11/08/06	16/09/06 (26/10/06)
	06/04/05			18/05/05															
3 <sup>e</sup> liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	—	—	11/08/06	15/09/06 (26/10/06)
4 <sup>e</sup> liste, Audiovisuel	08/02/06	17/02/06	19/04/06	24/01/07	01/02/07	05/03/07*	13/03/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07*	23/10/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07*	12/11/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
5 <sup>e</sup> liste, Patrimoine	08/02/06	17/02/06	06/04/06	21/03/07	03/04/07	10/05/07	30/05/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07*	31/10/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07*	13/11/07	13/11/07	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
6 <sup>e</sup> liste	19/06/08	11/07/08	12/12/08	10/06/09	30/09/09	12/11/09	18/12/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> liste	14/12/09*	—	—	16/09/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>DÉFENSE</b>																			
1 <sup>er</sup> liste	17/07/97	—	—	10/12/97	10/02/98	13/05/98	28/07/98	09/10/98	12/05/99	20/09/99	22/11/99	01/07/00	12/05/99	20/09/99	22/11/99	24/07/00	24/07/00	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
2 <sup>e</sup> liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	15/12/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	—	—	10/01/05	10/02/05 (10/03/05)
3 <sup>e</sup> liste	26/09/05	13/10/05	21/10/05	13/12/06	01/02/07	05/03/07*	13/03/07	16/07/07	24/10/07	09/11/07	27/11/07*	18/12/07	24/10/07	09/11/07	27/11/07*	—	—	21/01/08	02/02/08 (05/06/08)
				24/01/07															
4 <sup>e</sup> liste	24/10/07	20/12/07	29/05/08	24/01/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	01/12/08	22/12/08	05/06/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« civilisation »	25/11/04	—	—	14/09/05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

\* terme intégré à la 4<sup>e</sup> liste de la procédure accélérée

→ 1<sup>er</sup> transmission    ⇔ 2<sup>o</sup> transmission    Ligne grisée = Liste publiée    ■ rectificatif    \* date de réception    \*\* pas de 2<sup>o</sup> examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN → 1 <sup>er</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN → 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
<b>ÉCONOMIE ET FINANCES</b>															
8 <sup>e</sup> liste	31/05/95	—	—	07/05/97	29/08/97	22/10/97	30/10/97	31/12/97	25/02/98	31/03/98	13/05/98	19/06/98	28/07/98	28/07/98	14/08/98 (08/04/99)
9 <sup>e</sup> liste	20/08/97	—	—	25/03/98	08/06/98	07/10/98	27/11/98	14/01/99	12/05/99	22/09/99	18/11/99	17/03/00	17/03/00	31/03/00	12/05/00 (19/09/02)
10 <sup>e</sup> liste	04/02/00	—	28/04/00	17/05/00	26/10/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	25/04/01	—	—	11/05/01	15/06/01	27/06/01	28/07/01 (19/09/02)
11 <sup>e</sup> liste	12/06/01	29/06/01	01/10/01	12/12/01	04/07/02	08/07/02	25/07/02	16/12/02	30/04/03	11/07/03	12/11/03	15/12/03	13/01/04	03/02/04	26/03/04 (22/04/04)
12 <sup>e</sup> liste	05/06/02	14/06/02	03/09/02	12/11/03	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	17/12/04	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
13 <sup>e</sup> liste	13/06/02	—	—	13/04/05	18/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05	15/02/06	02/06/06	20/06/06*	29/08/06	21/09/06	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)
14 <sup>e</sup> liste	24/06/03	11/07/03	06/10/03	11/02/04	15/04/04	13/05/04	28/05/04	22/10/04	10/05/06	10/01/05	20/01/05	24/02/05	24/03/05	25/03/05	14/05/05 (09/06/05)
15 <sup>e</sup> liste (1 <sup>re</sup> partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/05	15/09/05	06/02/06	23/02/06	02/06/06	05/07/06	29/08/06	13/10/06	20/10/06	14/11/06	15/11/06	28/12/06 (08/02/07)
15 <sup>e</sup> liste (2 <sup>e</sup> partie)	25/06/04	13/07/04	21/12/04	14/09/05	16/11/05	16/02/06	01/03/06	02/06/06	05/07/06	29/08/06	13/10/06	18/04/07	11/05/07	22/05/07	12/06/07 (20/09/07)
16 <sup>e</sup> liste (1 <sup>re</sup> partie)	02/06/06	12/06/06	10/09/06	21/03/07	09/05/07	28/09/07	09/10/07	05/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08*	07/10/08	—	27/10/08	19/11/08 (01/01/09)
16 <sup>e</sup> liste (2 <sup>e</sup> partie)	02/06/06	12/06/06	03/10/06	18/04/07	26/06/07	27/11/07*	07/01/08	05/03/08	09/04/08	18/04/08	13/05/08*	18/07/08	—	—	—
17 <sup>e</sup> liste	02/06/06	12/06/06	19/11/06	21/11/07	15/04/08	15/07/08*	22/07/08	27/01/09	08/04/09	27/05/09	24/06/09*	03/11/09	27/11/09	26/11/09	—
18 <sup>e</sup> liste	20/07/07	26/07/07	29/12/07	14/05/08	18/07/08	19/01/09*	13/02/09	27/05/09	04/11/09	17/11/09	30/11/09	18/12/09	—	—	—
19 <sup>e</sup> liste	04/08/08	10/09/08	15/03/09	09/07/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conditions internationales de vente	24/11/03	—	—	10/12/03	15/01/04	26/01/04	—	—	**	—	—	11/02/04	09/03/04	22/03/04	24/04/04 (30/09/04)
3 termes isolés	01/06/05	15/07/05	09/09/05	15/02/06	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>ÉDUCATION</b>															
1 <sup>re</sup> liste	—	—	—	28/05/97	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 <sup>er</sup> liste	29/12/05	10/01/06	10/02/06	13/09/06	20/10/06	27/10/06	14/11/06	04/01/07	21/02/07	07/03/07	23/03/07*	18/04/07	—	10/05/07	16/06/07 (20/09/07)
2 <sup>e</sup> liste	05/09/07	11/09/07	29/12/07	18/06/08	27/06/08	15/07/08*	22/07/08	29/01/09	08/04/09	29/06/09	15/07/09*	20/07/09	—	01/09/09	25/09/09 (26/11/09)

<sup>1</sup> audition

<sup>2</sup> courriel

→ 1<sup>re</sup> transmission

⇒ 2<sup>de</sup> transmission

Ligne grisée = liste publiée

//mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

\* date de réception

\*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	1 <sup>er</sup> examen CGTN	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	2 <sup>nd</sup> examen CGTN	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
<b>ENVIRONNEMENT</b>															
1 <sup>re</sup> liste	02/07/01			14/01/98 <sup>1</sup>											
2 <sup>e</sup> liste	04/09/06	29/09/06	08/11/06	12/03/08 09/04/08	23/04/08	16/06/08 <sup>2</sup>	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09*			13/03/09	
3 <sup>e</sup> liste	15/02/07*	20/02/07	22/03/07	09/04/08	23/04/08	16/06/08 <sup>2</sup>	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09*				12/04/09 (25/06/09)
4 <sup>e</sup> liste	25/01/08*	06/02/08	05/06/08	10/12/08	16/12/08	13/02/09*	19/02/09	29/06/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09			31/12/09	
5 <sup>e</sup> liste	04/06/08	03/07/08	11/11/08	11/03/09 08/04/09	23/04/09	12/06/09*	22/06/09	02/07/09	07/10/09	19/10/09	27/10/09				
6 <sup>e</sup> liste	23/03/09 23/12/09	23/04/09	21/05/09												
<b>ÉQUIPEMENT ET TRANSPORTS</b>															
1 <sup>re</sup> liste, Transports	15/11/94		21/01/97	18/12/96 22/01/97 19/02/97	23/05/97	26/06/97	01/09/97		**			15/10/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 <sup>e</sup> liste, Transport maritime (18 termes)			cf. Mer 18/08/97	cf. Mer 25/02/98	cf. Mer 31/03/98	cf. Mer 02/06/98	cf. Mer 06/12/99	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03	03/03/03	02/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
3 <sup>e</sup> liste, Transport aérien	15/10/01		22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03					09/09/04	21/10/04 (02/12/04)
4 <sup>e</sup> liste, Transports - urbanisme	12/04/01 10/10/01	08/10/01 21/11/01	18/10/01 23/05/02	18/12/02 29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04 14/04/04	15/04/04	06/05/04	07/07/04	24/07/04	13/09/04	22/10/04 (02/12/04)
5 <sup>e</sup> liste, Transports	11/12/02			18/12/02 29/01/03 26/02/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04			10/05/07	10/06/07 (20/09/07)
6 <sup>e</sup> liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03	18/01/06 15/02/06 15/03/06	07/04/06	09/06/06	26/06/06	11/12/06	21/02/07	07/03/07	12/03/07			15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
7 <sup>e</sup> liste, Génie civil	06/06/03 21/10/03	14/10/03	08/02/04	15/03/06 12/04/06	10/05/06	03/07/06	04/09/06	28/11/06	13/12/06 21/02/07	07/03/07	12/03/07			04/05/09	06/06/09 (10/09/09)
8 <sup>e</sup> liste	30/11/07	17/12/07	17/01/08	18/06/08	02/07/08	09/10/08*	21/10/08	04/11/08	10/12/08	16/12/08	12/01/09*				
9 <sup>e</sup> liste	31/10/08 11/12/08	22/12/08	30/03/09	01/07/09	13/07/09	16/10/09*	27/10/09								
<b>INFORMATIQUE</b>															
2 <sup>e</sup> liste de l'informatique	30/08/96			18/06/97 09/07/97 17/09/97	27/10/97	22/01/98	17/02/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	17/09/98	17/09/98	10/10/98 (08/04/99)
3 <sup>e</sup> liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01 15/11/01	19/11/01 12/12/01	03/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/12/02	19/12/02	21/01/03	31/01/03	27/02/03 (27/03/03)
4 <sup>e</sup> liste de l'informatique	21/11/03 15/12/04	17/12/03	10/04/04	17/11/04 19/01/05	16/03/05	24/06/05*	22/03/06	14/07/06	15/11/06	15/12/06	05/01/07	25/01/07	29/03/07	02/03/07	20/04/07 (20/09/07)
5 <sup>e</sup> liste de l'informatique	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	22/02/07	11/05/07	21/03/07	02/05/07 (20/09/07)
6 <sup>e</sup> liste de l'informatique	02/01/08	04/02/08	23/04/08	14/01/09	30/01/09	16/03/09	26/03/09	24/04/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09*	03/11/09	23/11/09	13/11/09	27/12/09
7 <sup>e</sup> liste de l'informatique	29/05/08	24/06/08	15/09/08	04/11/09	17/11/09										
1 <sup>re</sup> liste des composants élec.	23/11/99	21/02/00	31/05/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	12/02/01	26/06/01	24/10/01	19/11/01	02/01/02	14/01/02	14/02/02	15/02/02	26/03/02 (19/12/02)
2 <sup>e</sup> liste des composants élec.	14/01/08	04/02/08	28/03/08	14/01/09 11/02/09	13/02/09	23/03/09	07/04/09	07/07/09	16/09/09	30/09/09	16/10/09*	22/10/09	10/11/09	13/11/09	27/12/09
3 <sup>e</sup> liste des composants élec.	22/01/09	25/02/09	05/06/09												

<sup>1</sup> deux listes de 12 et 27 termes, regroupées par la DGLFLF

<sup>2</sup> ministre de l'économie et des finances

<sup>3</sup> ministre de la culture et de la communication

→ 1<sup>re</sup> transmission

⇒ 2<sup>de</sup> transmission

Ligne grisée = Liste publiée

//mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

\* date de réception

\*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 <sup>er</sup> examen	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
1 <sup>re</sup> liste de l'internet	11/06/98	—	—	17/06/98 08/07/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	12/02/99	18/02/99 <sup>4</sup> 29/03/99 <sup>3</sup>	17/02/99	16/03/99 (08/04/99)
2 <sup>e</sup> liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99 08/12/99 19/01/00	11/05/00	—	—	**	—	—	15/06/00	30/06/00	03/07/00	01/09/00 (19/09/02)
3 <sup>e</sup> liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par cellule	11/07/01 19/09/01	02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	19/06/02	—	23/10/02	08/12/02 (06/02/03)
4 <sup>e</sup> liste de l'internet	21/11/03 22/03/04	17/12/03	10/04/04	12/05/04	16/06/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05	25/03/05	20/05/05 (09/06/05)
5 <sup>e</sup> liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	21/03/07	11/05/07	20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
1 <sup>re</sup> liste du courrier-électron.	—	—	—	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	07/05/97	—	—	—	11/05/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 <sup>e</sup> liste du courrier-électron.	08/07/02 15/01/03	—	—	29/01/03	07/03/03	—	—	**	—	—	28/03/03	28/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
INGÉNIEURIE NUCLEAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 <sup>e</sup> liste	26/06/98 06/04/99	—	20/10/98	25/11/98 14/04/99	07/10/99	27/10/99	22/11/99	24/11/99	08/12/99	30/03/00	18/05/00	16/06/00	25/07/00	03/08/00 (19/09/02)
3 <sup>e</sup> liste	14/03/00	31/10/00 14/02/01	17/07/01	22/05/02 12/06/02 03/07/02 18/09/02	30/01/03	21/02/03	26/06/03	09/07/03	10/09/03	05/01/04	14/04/04	14/05/04	26/05/04	18/06/04 (30/09/04)
4 <sup>e</sup> liste	29/11/02 17/02/03	11/02/03	25/03/03	09/07/03 10/09/03 08/10/03	01/03/04	16/03/04	05/07/04	17/11/04	10/01/05	25/01/05	13/07/05	—	16/08/05	21/09/05 (13/10/05)
5 <sup>e</sup> liste (termes urgents)	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	—	—	**	—	—	22/03/04	14/05/04	26/05/04	16/06/04 (30/09/04)
6 <sup>e</sup> liste	21/12/04 *	24/12/04	04/05/05	19/10/05 16/11/05	27/04/06 *	03/05/06	26/12/06 *	06/06/07	26/06/07	17/07/07 *	03/09/07	09/10/07	03/10/07	10/11/07 (31/01/08)
7 <sup>e</sup> liste	11/07/06	23/08/06	30/12/06	19/12/07	16/01/08	04/04/08 *	23/06/08	17/09/08	01/10/08	16/10/08 *	29/10/08	22/12/08	21/05/08	18/06/08 (02/10/08)
8 <sup>e</sup> liste	28/03/08 *	06/05/08	15/07/08	13/05/09 01/07/09	13/07/09	30/11/09	04/12/09	—	—	—	—	—	—	22/02/09 (19/03/09)
9 <sup>e</sup> liste	29/12/08	27/02/09	13/10/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 <sup>re</sup> liste	07/07/06 19/12/06	02/08/06 04/01/07	28/10/06 15/01/07	06/06/07 16/04/97 16/11/05	17/07/07 *	25/07/07	05/11/07	19/12/07	04/01/08	22/01/08 *	13/03/08	—	17/04/08	25/05/08 (02/10/08)
2 <sup>e</sup> liste	09/07/07 06/04/08	11/07/08	15/09/08	16/09/09	17/11/09 *	19/11/09	—	—	—	—	—	—	—	—
MER	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 <sup>re</sup> liste	—	—	—	25/02/98	04/06/98	06/12/99	—	—	—	—	—	—	—	—
PÉTROLE ET GAZ	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 <sup>re</sup> liste	20/12/95	—	—	19/02/97 16/04/97	09/10/97	27/10/97	29/01/98 10/04/98	06/05/98	08/06/98	28/09/98	04/11/98	11/12/98	08/12/98	12/01/99 (08/04/99)
2 <sup>e</sup> liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05 16/11/05	03/02/06	23/02/06	24/03/06	14/06/06	05/07/06	11/07/06	13/09/06	04/10/06	17/10/06	25/11/06 (04/01/07)
3 <sup>e</sup> liste (termes urgents)	15/12/06	—	—	21/03/07	16/05/07 *	—	—	**	—	—	16/05/07	—	15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
4 <sup>e</sup> liste	04/06/07	13/06/07	06/10/07	13/02/08 12/03/08	20/03/08 13/05/08 *	21/05/08	06/10/08	19/11/08	28/11/08	12/01/09 *	10/02/09	—	13/03/09	25/04/09 (25/06/09)

1<sup>er</sup> cf. commission spécialisée de l'agriculture et de la pêche et commission spécialisée de l'équipement et des transports

→ 1<sup>re</sup> transmission    ⇒ 2<sup>de</sup> transmission    Ligne grisée = Liste publiée    ■ rectificatif    \* date de réception    \*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 <sup>er</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CGTN CST	CST → CGTN	CGTN 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
<b>SANTÉ</b>																
1 <sup>re</sup> liste	17/01/01	26/02/01	—	14/03/01 25/04/01 30/05/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	—	20/11/02	05/12/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03	03/06/03 (28/08/03)
2 <sup>e</sup> liste	24/11/05 *	14/03/06	—	15/11/06 13/12/06	05/01/07	11/06/07 *	02/07/07	20/01/08	—	13/02/08	29/02/08	04/04/08 *	23/06/08	—	21/07/08	06/09/08 (01/01/09)
<b>SCIENCES &amp; TECHNIQUES SPATIALES</b>																
2 <sup>e</sup> liste	24/07/98	—	—	19/01/00 16/02/00 29/03/00 19/04/00	26/05/00	18/07/00	—	(15/11/00)	—	27/11/00	—	—	—	—	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
3 <sup>e</sup> liste (1 <sup>re</sup> partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04	—	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	—	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
3 <sup>e</sup> liste (2 <sup>e</sup> partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05	—	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	—	28/11/05	31/12/05 (26/01/06)
3 <sup>e</sup> liste (3 <sup>e</sup> partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 17/11/04	15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05	—	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	—	15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
4 <sup>e</sup> liste	27/01/06 16/02/06	—	13/12/05	13/09/06 18/10/06	20/11/06	26/02/07 *	27/02/07	03/07/07	—	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	30/10/07	—	24/08/09	10/10/09 (26/11/09)
5 <sup>e</sup> liste	14/12/07 21/05/08	21/12/07	22/02/08	17/09/08 15/10/08	30/10/08	29/01/09	27/02/09	23/03/09	—	13/05/09	02/07/09	15/07/09 *	20/07/09	15/09/09	—	—
<b>SPORT</b>																
« stadière »	—	—	—	22/01/97	24/02/97	28/02/97	—	—	—	08/10/97 (visa)	—	—	01/09/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
1 <sup>re</sup> liste	15/01/03	—	—	18/06/03	09/07/03	12/11/03	—	—	—	—	—	—	12/12/03	—	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
2 <sup>e</sup> liste	05/12/06	19/12/06	30/12/06	24/10/07	09/11/07	13/12/07 *	07/01/08	09/01/08	—	13/02/08	28/02/08	12/03/08 *	28/03/08	—	17/04/08	25/05/08 (02/10/08)
3 <sup>e</sup> liste	15/05/07	08/06/07	11/09/07	09/01/08	04/02/08	28/05/08 *	29/05/08	02/06/08	—	09/07/08	18/07/08	26/09/08	02/10/08	—	24/10/08	26/11/08 (01/01/09)
4 <sup>e</sup> liste	26/02/08	20/03/08	17/04/08	11/02/09	20/02/09	30/03/09	—	—	—	13/05/09 (visa)	—	—	13/05/09	—	02/06/09	30/06/09 (10/09/09)
5 <sup>e</sup> liste	12/12/08	22/12/08	30/03/09	09/12/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> liste	02/04/09	24/04/09	22/06/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> liste	20/10/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>																
1 <sup>re</sup> liste des télécommunications	29/07/98	—	—	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	—	30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	02/03/02 (19/12/02)
2 <sup>e</sup> liste des télécommunications	07/03/00	05/04/00	09/10/00	15/11/00 14/03/01 30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	30/08/02	—	25/10/02	05/12/02	16/01/03	17/03/03	17/04/03	30/04/03	14/06/03 (28/08/03)
3 <sup>e</sup> liste des télécommunications	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02 26/02/03	17/03/03	12/05/03	26/05/03	12/11/03	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/10/04	04/11/04	16/11/04	14/12/04 (27/01/05)
4 <sup>e</sup> liste des télécommunications	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05 18/05/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	—	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06	10/03/06	08/03/06	26/03/06 (25/05/06)
5 <sup>e</sup> liste des télécommunications	19/03/04	—	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	—	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	25/03/05	25/03/05	05/05/05 (09/06/05)
6 <sup>e</sup> liste des télécommunications	06/09/05 16/12/05	13/09/05	10/10/05	14/12/05 18/01/06 15/02/06	08/03/06	27/04/06	22/05/06	30/05/06	—	13/09/06	13/09/06	06/10/06	17/10/06	15/11/06	15/11/06	28/12/06 (08/02/07)
7 <sup>e</sup> liste des télécommunications	04/01/08	04/02/08	01/04/08	11/02/09	20/02/09	20/04/09 *	30/04/09	03/07/09	—	16/09/09	30/09/09	16/10/09 *	02/11/09	02/12/09	13/11/09	27/12/09
1 <sup>re</sup> liste des activités postales	26/06/07	13/06/07	04/10/07	12/03/08	20/03/08	13/05/08 *	29/05/08	26/01/09	—	11/02/09	20/02/09	03/03/09	12/03/09	—	08/04/09	22/04/09 (25/06/09)

→ 1<sup>re</sup> transmission ⇒ 2<sup>de</sup> transmission

ii/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

\* date de réception

\*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

— ligne gisée = liste publiée

—

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN → 1 <sup>er</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN → 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
<b>COMMISSION GÉNÉRALE</b>															
« DBS »				03/07/02	04/07/02	05/07/02			18/09/02 et 25/10/02	03/10/02	24/10/02 et 30/10/02	18/11/02		20/12/02	30/01/03 (27/03/03)
« euro », « cent » « zone euro »				07/05/97 13/01/99 17/02/99	31/03/99	23/05/97 19/04/99			28/05/97	19/05/99	10/06/99	16/06/99	05/07/99 15/07/99 <sup>2</sup>	30/10/97 18/08/99	02/12/97 (08/04/99) 14/09/99 (19/09/02)
1 <sup>re</sup> liste, génie génétique	12/07/06	29/09/06	30/12/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *	21/05/08		24/06/08	06/07/08 (02/10/08)
2 <sup>e</sup> liste, termes généraux	12/07/06	29/09/06	08/11/06	24/10/07	09/11/07	18/01/08 *	22/01/08	10/06/08	09/07/08 17/09/08	18/09/08	06/10/08 *	10/10/08	31/10/08	24/10/08	07/12/08 (19/03/09)
3 <sup>e</sup> liste, biologie	08/04/09	12/06/09	29/12/09												
4 <sup>e</sup> liste, biologie	08/04/09	12/06/09	10/02/10												
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION GÉNÉRALE</b>															
<i>coach</i>				13/04/05	18/05/05	30/05/05									
<i>e-</i>					18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
<i>gender</i>				15/12/04 19/01/05 23/02/05 13/04/05	18/05/05	30/05/05								15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
<i>s'miles</i>				13/07/05	15/09/05	10/10/05			16/11/05 (visa)					16/11/05	18/12/05 (26/01/06)
<i>podcast et podcasting</i>				14/06/06 05/07/06	29/08/06	06/10/06			18/10/06 (visa)					18/10/06	15/12/06 (08/02/07)
<i>travel/retail</i>				15/11/06	23/11/06	07/12/06			24/01/07 21/02/07	29/01/07	02/02/07			20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
<i>beach</i>	05/12/06			24/10/07	09/11/07	07/12/07			13/02/08	19/02/08	29/02/08 *			05/03/08	29/03/08 (05/06/08)
<i>live</i>				19/11/08	28/11/08	08/01/09			11/02/09	13/02/09	20/02/09			20/02/09	05/03/09 (25/06/09)
<b>PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE</b>															
1 <sup>re</sup> liste - littérisme				18/05/05	26/05/05	30/05/05			15/06/05	16/06/05	17/06/05	01/07/05	13/07/05	01/08/05	30/08/05 (13/10/05)
2 <sup>e</sup> liste				15/06/05	20/06/05	01/07/05			13/07/05 19/10/05 16/11/05	24/08/05 24/10/05 22/11/05	10/10/05 02/11/05 08/12/05			16/11/05	18/12/05 (26/01/06)
3 <sup>e</sup> liste		16/06/05	24/06/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05			16/11/05	22/11/05	28/11/05	14/12/05 <sup>4,5</sup>	27/12/05 <sup>4</sup> 13/01/06 <sup>5</sup>	16/01/06	12/02/06 (25/05/06)
4 <sup>e</sup> liste		15/07/05	Fait par cellule	14/09/05	21/09/05	10/10/05			16/11/05	22/11/05	28/11/05	30/01/06 <sup>7</sup>	15/02/06	10/02/06	09/03/06 (25/05/06)
5 <sup>e</sup> liste		15/09/05	15/09/05 25/09/05	19/10/05	24/10/05	04/11/05			14/12/05	20/12/05	03/01/06			19/01/06	03/03/06 (25/05/06)
6 <sup>e</sup> liste				16/11/05	22/11/05	08/12/05			18/01/06	30/01/06	03/02/06	10/02/06 <sup>6</sup>	10/03/06 <sup>8</sup> 13/03/06 <sup>9</sup>	08/03/06	05/04/06 (25/05/06)
7 <sup>e</sup> liste				14/12/05	20/12/05	06/01/06			18/01/06	30/01/06	03/02/06	15/03/06 <sup>10</sup>	06/04/06	14/04/06	13/05/06 (20/07/06)

1. accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modifiable » (MINÉFI)  
2. accord pour « externalisation » (MINÉFI)  
3. accord pour « cliquer-parler » (MINÉFI)  
4. accord pour « personnalisation » et « véhicule à carburant modifiable » (MINÉFI)  
5. accord pour « poste à poste » (MINÉFI)  
6. accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modifiable » (MINÉFI)  
7. accord pour « externalisation » (MINÉFI)  
8. accord pour « cliquer-parler » (MINÉFI)  
9. accord pour « personnalisation » et « véhicule à carburant modifiable » (MINÉFI)  
10. accord pour « poste à poste » (MINÉFI)

→ 1<sup>re</sup> transmission ⇒ 2<sup>de</sup> transmission

Ligne grisée = Liste publiée

//mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

\* date de réception

\*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 <sup>er</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 <sup>nd</sup> examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE															
8 <sup>e</sup> liste	—	14/12/05	20/12/05	18/01/06	30/01/06	03/02/06	—	—	15/02/06	15/02/06	20/02/06	—	—	27/02/06	25/03/06 (25/05/06)
9 <sup>e</sup> liste - action de groupe	—	—	—	15/02/06	15/02/06	23/02/06	—	—	**	—	—	—	—	07/04/06	13/05/06 (20/07/06)
10 <sup>e</sup> liste	—	15/03/06	30/03/06	12/04/06	24/04/06	27/04/06	—	—	10/05/06	16/05/06	22/05/06	—	06/07/06	31/07/06	09/09/06 (26/10/06)
11 <sup>e</sup> liste	—	12/04/06	03/05/06	10/05/06	16/05/06	02/06/06	—	—	14/06/06	21/06/06	27/06/06	—	—	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)
12 <sup>e</sup> liste	—	10/05/06	24/05/06	14/06/06	21/06/06	03/07/06	—	—	**	—	—	—	—	20/11/06	03/01/07 (08/02/07)
13 <sup>e</sup> liste	—	14/06/06	20/06/06	05/07/06	05/07/06	06/10/06	—	—	15/11/06	15/11/06	17/11/06	—	—	13/12/06	27/12/06 (08/02/07)
14 <sup>e</sup> liste	—	05/07/06	12/07/06	13/09/06	13/09/06	06/10/06	—	—	15/11/06	15/11/06	17/11/06	—	—	25/01/07	16/02/07 (20/09/07)
15 <sup>e</sup> liste - salle d'époque	—	—	—	15/11/06	20/11/06	24/11/06	—	—	**	—	—	—	—	20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
16 <sup>e</sup> liste	—	—	—	13/12/06	15/12/06	11/01/07	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	—	—	25/01/07	16/02/07 (20/09/07)
17 <sup>e</sup> liste - journaliste embarqué	—	—	02/01/07	24/01/07	29/01/07	02/02/07	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	—	—	21/03/07	02/05/07 (20/09/07)
18 <sup>e</sup> liste	—	—	—	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	—	—	21/03/07	27/03/07	13/04/07*	—	—	10/05/07	16/06/07 (27/09/07)
19 <sup>e</sup> liste	—	—	—	21/03/07	27/03/07	16/05/07*	—	—	09/05/07	30/05/07	11/06/07	—	—	23/07/07	07/09/07 (15/11/07)
20 <sup>e</sup> liste	—	—	—	18/04/07	02/05/07	22/05/07*	—	—	06/06/07	07/06/07	11/06/07	—	—	04/09/07	22/09/07 (15/11/07)
21 <sup>e</sup> liste	—	—	—	06/06/07	07/06/07	14/06/07	—	—	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	—	—	—	—
22 <sup>e</sup> liste - civiliser	—	—	—	—	—	—	—	—	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	—	—	—	—
23 <sup>e</sup> liste	—	25/10/07	25/10/07	21/11/07	20/12/07	18/01/08*	—	—	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	—	—	21/03/08	17/04/08 (05/06/08)
24 <sup>e</sup> liste	—	—	—	19/12/07	04/01/08	22/01/08*	—	—	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	—	—	21/03/08	17/04/08 (05/06/08)
25 <sup>e</sup> liste	—	21/01/08	03/03/08	12/03/08	20/03/08	13/05/08*	—	—	14/05/08	20/05/08	09/06/08*	—	—	18/07/08	06/09/08 (01/01/09)
26 <sup>e</sup> liste	—	10/03/08	13/03/08	14/05/08	20/05/08	09/06/08*	—	—	18/06/08	19/06/08	26/06/08	—	—	24/07/08	27/08/08 (01/01/09)
27 <sup>e</sup> liste	—	26/06/08	02/07/08	17/09/08	18/09/08	09/10/08*	—	—	—	—	—	—	—	24/10/08	27/11/08 (01/01/09)
28 <sup>e</sup> liste	—	—	—	19/11/08	28/11/08	09/01/09*	—	—	11/02/09	13/02/09	02/03/09*	—	—	08/04/09	22/04/09 (25/06/09)
29 <sup>e</sup> liste	—	—	—	10/12/08	12/12/08	08/01/09	—	—	14/01/09	30/01/09	13/02/09*	—	—	16/03/09	19/05/09 (25/06/09)
30 <sup>e</sup> liste	—	—	—	14/01/09	30/01/09	13/02/09*	—	—	—	—	—	—	—	04/05/09	26/05/09 (10/09/09)
31 <sup>e</sup> liste	—	—	—	11/02/09	13/02/09	17/03/09	—	—	—	—	—	—	—	11/06/09	12/07/09 (10/09/09)
32 <sup>e</sup> liste	—	—	—	11/03/09	17/03/09	30/03/09	—	—	08/04/09	14/04/09	06/05/09*	—	—	—	—
33 <sup>e</sup> liste	—	—	—	07/10/09	17/11/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34 <sup>e</sup> liste	—	—	—	07/10/09	13/10/09	30/11/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35 <sup>e</sup> liste	—	—	—	09/12/09	14/12/09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1. accord pour « étiquette radio » et « radio-identification » (MINEFI)

2. accord pour « décalage » (MCC)

3. accord pour « maison mobile » (MIETM), « pavé tactile » (MINEFI)

4. accord pour « compagnie à bas prix » (MIETM), « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (MCC)

5. accord pour « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (MCC)

6. accord pour « agrocarburant » et « agrocombustible » (NEEDDAT)

→ 1<sup>re</sup> transmission

⇒ 2<sup>nd</sup>e transmission

Ligne grisée = Liste publiée

//mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

\* date de réception

\*\* pas de 2<sup>nd</sup> examen

## B.2 : Calendrier des réunions 2009 au 31 décembre 2009

Commission	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Affaires étrangères	12 à 14h30	9 à 14h30	2 à 14h30	6 à 14h30	4 à 14h30	8 à 14h30		14 à 14h30	5 à 14h30	9 à 14h30	7 à 15h30
Agriculture et pêche			20 à 9h30				3 à 9h30			6 à 9h30	
Automobile			17 à 14h30	7 à 9h30		16 à 14h30		8 à 14h30			8 à 14h30
Chimie et matériaux <i>GT matériaux</i>	28 à 9h30 27 à 10h					9 à 9h30 8 à 10h			6 à 9h30 5 à 10h		
Culture et communication <i>GT audiovisuel et communication</i> <i>GT patrimoine création contemporaine</i>	26 à 10h	5 à 10h	12 à 10h		25 à 10h	11 à 10h 4 à 10h			29 à 10h 5 à 10h 22 à 10h		
Défense	6 à 14h30		24 à 14h30			4 à 9h30		29 à 14h30			1 à 14h30
Économie et finances <i>GT techniques commerciales</i>	7 à 15h 19 à 14h15	16 à 14h15	23 à 14h15	1 à 15h 28 à 14h15	25 à 14h15	22 à 15h		29 à 15h 18 à 14h15	16 à 14h15	16 à 14h15	15 à 14h15
Environnement	13 à 14h30			7 à 14h30		23 à 14h30		22 à 10h		24 à 14h30	
Éducation		3 à 14h30	31 à 14h30			15 à 14h30		28 à 14h30			
Équipement et transports <i>Groupe permanent</i>		3 à 14h30	11 à 15h		12 à 14h30	23 à 10h		23 à 14h30		27 à 10h	
Informatique et composants électroniques <i>GT composants électroniques</i>	16 à 9h	2 à 9h30	27 à 9h	9 à 9h30	29 à 9h		2 à 9h30	25 à 9h	27 à 9h30	20 à 9h	
Ingénierie nucléaire						12 à 9h30					11 à 9h30
Jeunesse et sports <i>Groupe permanent</i>	20 à 14h30	17 à 14h30	17 à 14h30			16 à 14h30		15 à 14h30	20 à 14h30	17 à 14h30	15 à 14h30
Justice	13 à 14h30		10 à 14h30		12 à 14h30		2 à 14h30	17 à 14h30		17 à 14h30	
Santé et affaires sociales	8 à 14h30		12 à 14h30		14 à 14h30		9 à 14h30	10 à 14h30		12 à 14h30	
Sciences et industrie pétrolières et gazières			3 à 14h			15 à 14h		21 à 14h			
Sciences et techniques spatiales	20 à 9h30		17 à 9h30		19 à 9h30		7 à 9h30	15 à 9h30		17 à 9h30	
Télécommunications et activités postales <i>GT activités postales</i>	23 à 9h30		2 à 15h30	3 à 9h30		5 à 9h30		18 à 9h30		27 à 9h30 3 à 15h30	
<i>GT internet</i>		16 à 17h									
<b>COMMISSION GÉNÉRALE</b>	14 à 9h45	11 à 9h45	11 à 9h45	8 à 9h45	13 à 9h45	10 à 9h45	1 à 9h45	16 à 9h45	7 à 9h45	4 à 9h45	9 à 9h45
Groupe de travail	21 à 9h30	18 à 9h30	25 à 9h30	15 à 9h30	20 à 9h30	17 à 9h30		23 à 9h30	14 à 9h30	18 à 9h30	16 à 9h30
Groupe restreint	12 à 17h30	2 à 18h30	2 à 17h30						1 à 18h	2 à 18h	7 à 18h
<b>COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES</b> <i>GT biologie</i>		8 à 9h	30 à 9h			8 à 10h 29 à 9h			12 à 9h		7 à 10h
<b>TOPONYMIE</b>		16 à 14h30				3 à 14h		25 à 14h	16 à 14h	27 à 14h	
<b>MODERNISATION DE LA LANGUE</b>					13 à 15h						

\* Commission spécialisée dont les réunions sont tenues sur une journée.

La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).

30 janvier 2009 de 9h à 13h, réunion annuelle des responsables de terminologie

31 mars 2009 de 17h à 18h, réunion des hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie

2 octobre 2009 de 14h30 à 17h, atelier sur la communication et la diffusion par les CSTN

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0902156X

#### I. – Termes et définitions

##### **activité**, n.f.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

*Définition* : Nombre de transitions nucléaires spontanées qui se produisent dans une quantité donnée de radionucléides par unité de temps.

*Note* : L'unité d'activité est le becquerel (Bq).

*Équivalent étranger* : activity.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « activité nucléaire » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

##### **constante de temps d'un réacteur**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

*Définition* : Durée nécessaire, après une variation de réactivité, pour que la densité de neutrons dans le cœur d'un réacteur varie du facteur  $e$  lorsqu'elle augmente ou diminue de façon exponentielle.

*Note* :

1.  $e$  désigne la constante de Neper ( $e = 2,718\dots$ ).

2. On trouve aussi l'expression « période d'un réacteur », qui n'est pas recommandée.

*Équivalent étranger* : reactor time constant.

##### **conteneur d'entreposage**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

*Définition* : Récipient destiné à contenir des matières radioactives en vue de leur dépôt temporaire dans une installation spécifique.

*Voir aussi* : entreposage de déchets radioactifs.

*Équivalent étranger* : interim storage container, intermediate storage container, storage container.

##### **conteneur de stockage**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

*Définition* : Récipient complémentaire dans lequel peuvent être disposés un ou plusieurs colis de déchets radioactifs en vue de leur stockage dans une installation spécifique.

*Voir aussi* : colis de déchets radioactifs, stockage de déchets radioactifs.

*Équivalent étranger* : disposal container.

##### **criticité instantanée**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.

*Définition* : Criticité qui serait atteinte sous l'action des seuls neutrons instantanés et conduirait à une situation accidentelle grave.

*Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « criticité prompte », qui n'est pas recommandée.

*Voir aussi* : criticité, neutrons instantanés, neutrons retardés.

*Équivalent étranger* : prompt criticality.

##### **déchet classique** (langage professionnel)

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

*Voir* : déchet ordinaire.

**déchet conventionnel**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

*Définition* : Déchet non radioactif provenant d'une installation nucléaire de base et qui, à ce titre, fait l'objet d'une gestion spécifique.

*Voir aussi* : déchet nucléaire, déchet ordinaire, installation nucléaire de base, zonage de déchets.

*Équivalent étranger* : –

**déchet nucléaire**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

*Définition* : Déchet radioactif ou déchet susceptible d'avoir été contaminé ou activé, provenant d'une installation nucléaire de base, et qui, à ce titre, est pris en charge par les filières d'élimination des déchets radioactifs.

*Voir aussi* : déchet conventionnel, déchet ordinaire, déchet radioactif, installation nucléaire de base, zonage de déchets.

*Équivalent étranger* : nuclear waste.

**déchet ordinaire**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

*Synonyme* : déchet classique (langage professionnel).

*Définition* : Déchet provenant d'un site nucléaire, pris en charge par les filières d'élimination soit des déchets ménagers ou assimilés, soit des déchets industriels.

*Voir aussi* : déchet conventionnel, déchet nucléaire, déchet radioactif, zonage de déchets.

*Équivalent étranger* : –

**décorporation, n.f.**

*Domaine* : Santé et médecine-Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

*Définition* : Traitement visant à éliminer de l'organisme, au moyen d'une substance chimique, des éléments radioactifs ou toxiques qui ont été incorporés.

*Note* : La substance chimique utilisée est appelée « décorporant » (en anglais : *decorporation agent*).

*Équivalent étranger* : decorporation.

**neutrons instantanés**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

*Définition* : Neutrons émis au moment de la fission.

*Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « neutrons prompts », qui n'est pas recommandée.

*Voir aussi* : neutrons retardés.

*Équivalent étranger* : prompt neutrons.

**neutrons retardés**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

*Définition* : Neutrons résultant de la désintégration de certains produits de fission, qui sont émis, après les neutrons instantanés, dans un laps de temps de quelques minutes.

*Note* :

1. Les neutrons retardés sont indispensables au pilotage des réacteurs nucléaires.
2. L'expression « neutrons différés », précédemment employée dans cette acception, est obsolète.

*Voir aussi* : neutrons instantanés.

*Équivalent étranger* : delayed neutrons.

**panier, n.m.**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

*Définition* : Structure métallique permettant la manutention de matières radioactives et satisfaisant à des exigences spécifiques de sûreté nucléaire.

*Équivalent étranger* : basket.

**produit de fission**

*Abréviation* : PF.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

*Définition* : Nucléide produit lors d'une fission.

*Note* : Par extension, le terme « produit de fission » désigne également tout descendant d'un tel nucléide résultant d'une désintégration radioactive.

*Équivalent étranger* : fission product.

**radiotoxicité, n.f.**

*Domaine* : Santé et médecine-Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

*Définition* : Capacité d'une substance incorporée à entraîner des effets nocifs pour l'organisme du fait de sa radioactivité.

*Voir aussi* : décorporation.

*Équivalent étranger* : radiotoxicity.

#### **source, n.f.**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

*Définition* : Matière, appareil ou installation pouvant émettre des rayonnements ionisants ou contenant des substances radioactives.

*Équivalent étranger* : source.

#### **stockage de déchets radioactifs**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

*Définition* : Mise en dépôt de déchets radioactifs dans une installation conçue pour assurer durablement leur confinement.

*Voir aussi* : colis de déchets radioactifs, entreposage de déchets radioactifs.

*Équivalent étranger* : disposal, radioactive waste disposal.

#### **visite décennale**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

*Définition* : Ensemble des opérations, réglementaires ou non, de vérification, de maintenance et d'adaptation d'une installation nucléaire, réalisées tous les dix ans afin d'en poursuivre l'exploitation.

*Équivalent étranger* : –

#### **zonage de déchets**

*Forme abrégée* : zonage déchets (langage professionnel).

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.

*Définition* : Délimitation, dans une installation nucléaire de base, du périmètre des zones d'où proviennent les déchets nucléaires d'une part, les déchets conventionnels d'autre part.

*Note* : Le zonage de déchets est une pratique spécifiquement française.

*Voir aussi* : déchet conventionnel, déchet nucléaire, déchet ordinaire, déchet radioactif, installation nucléaire de base.

*Équivalent étranger* : –

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
activity.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	<b>activité</b> , n.f.
basket.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	<b>panier</b> , n.m.
decorporation.	Santé et médecine - Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	<b>décorporation</b> , n.f.
delayed neutrons.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	<b>neutrons retardés</b> .
disposal, radioactive waste disposal.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	<b>stockage de déchets radioactifs</b> .
disposal container.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	<b>conteneur de stockage</b> .
fission product.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	<b>produit de fission (PF)</b> .
interim storage container, intermediate storage container, storage container.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	<b>conteneur d'entreposage</b> .
nuclear waste.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.	<b>déchet nucléaire</b> .
prompt criticality.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.	<b>criticité instantanée</b> .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
prompt neutrons.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	<b>neutrons instantanés.</b>
radioactive waste disposal, disposal.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	<b>stockage de déchets radioactifs.</b>
radiotoxicity.	Santé et médecine - Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	<b>radiotoxicité, n.f.</b>
reactor time constant.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	<b>constante de temps d'un réacteur.</b>
source.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	<b>source, n.f.</b>
storage container, interim storage container, intermediate storage container.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	<b>conteneur d'entreposage.</b>
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

### B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>activité, n.f.</b>	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	activity.
<b>constante de temps d'un réacteur.</b>	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	reactor time constant.
<b>conteneur d'entreposage.</b>	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	interim storage container, intermediate storage container, storage container.
<b>conteneur de stockage.</b>	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	disposal container.
<b>criticité instantanée.</b>	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.	prompt criticality.
<b>déchet classique</b> (langage professionnel), <b>déchet ordinaire.</b>	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.	-
<b>déchet conventionnel.</b>	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.	-
<b>déchet nucléaire.</b>	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.	nuclear waste.
<b>déchet ordinaire, déchet classique</b> (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Exploitation des réacteurs.	-
<b>décorporation, n.f.</b>	Santé et médecine - Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	decorporation.
<b>neutrons instantanés.</b>	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	prompt neutrons.
<b>neutrons retardés.</b>	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	delayed neutrons.
<b>panier, n.m.</b>	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	basket.
<b>produit de fission (PF).</b>	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission product.
<b>radiotoxicité, n.f.</b>	Santé et médecine - Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	radiotoxicity.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>source</b> , n.f.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	source.
<b>stockage de déchets radioactifs</b> .	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	disposal, radioactive waste disposal.
<b>visite décennale</b> .	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	-
<b>zonage de déchets, zonage déchets</b> (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible- Exploitation des réacteurs.	-
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0902158X

#### I. – Termes et définitions

##### **affichage nocturne de confort**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Fonction permettant d'interrompre momentanément, lors d'une utilisation nocturne, l'affichage lumineux des indications fournies par certains instruments du tableau de bord, afin notamment de réduire la fatigue visuelle du conducteur.

*Note* : L'affichage lumineux peut être réactivé par le conducteur en cas de besoin.

*Équivalent étranger* : black panel, night panel.

##### **boîte-tampon, n.f.**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Élément, situé entre les traverses des boucliers et de la carrosserie, destiné à absorber l'énergie d'un choc.

*Équivalent étranger* : crash box.

##### **éclairage prolongé**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Fonction qui maintient allumés les feux de croisement pendant quelques dizaines de secondes, après l'arrêt du moteur.

*Équivalent étranger* : follow-me-home, follow-me-home function.

##### **étiquetage des émissions de CO<sub>2</sub>**

*Forme abrégée* : étiquetage CO<sub>2</sub> (langage professionnel).

*Domaine* : Automobile-Énergie.

*Définition* : Affichage obligatoire, sur les sites d'exposition ou de vente d'automobiles, du niveau d'émission de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) lié à la consommation de carburant d'un véhicule par kilomètre parcouru.

*Équivalent étranger* : car labelling.

##### **mobimètre, n.m.**

*Domaine* : Automobile-Transports/Transport routier.

*Définition* : Dispositif embarqué qui relève, enregistre et peut transmettre différents paramètres du trajet d'un véhicule.

*Note* : Les données enregistrées par le mobimètre, telles que les distances parcourues, l'itinéraire suivi ou les horaires de passage, permettent d'apprécier les conditions dans lesquelles s'effectue un trajet, notamment pour déterminer le niveau de taxation correspondant à l'usage des infrastructures.

*Équivalent étranger* : mobimeter, on-board unit (OBU).

##### **position de tête**

*Domaine* : Sports.

*Définition* : Place la plus favorable, attribuée, au départ d'une course, au concurrent qui a réalisé la meilleure performance lors des phases qualificatives.

*Équivalent étranger* : pole position.

##### **système d'admission à géométrie variable**

*Forme abrégée* : admission à géométrie variable.

*Domaine* : Automobile/Moteurs.

*Définition* : Dispositif ajustant la longueur ou la section du circuit d'admission d'air dans le moteur afin d'en optimiser le remplissage.

*Équivalent étranger* : variable-geometry induction system, variable-geometry intake system.

#### **système de réduction catalytique sélective**

*Forme abrégée* : réduction catalytique sélective (RCS).

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Dispositif de post-traitement des gaz d'échappement, qui permet au convertisseur catalytique, grâce à l'apport d'une solution d'urée, de réduire principalement les oxydes d'azote.

*Note* : Cette technique de dépollution s'applique surtout aux gaz d'échappement des moteurs diesel des véhicules industriels.

*Équivalent étranger* : selective catalytic reduction system, SCR system.

#### **véhicule à émission zéro**

*Abréviation* : VEZ.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Véhicule ne rejetant ni polluant ni gaz à effet de serre.

*Équivalent étranger* : zero emission vehicle (ZEV).

#### **véhicule polycarburant**

*Domaine* : Automobile/Moteurs.

*Définition* : Véhicule dont le moteur est conçu pour être alimenté par différents carburants.

*Note* : Le carburant peut être un mélange.

*Équivalent étranger* : flex-fuel vehicle (FFV), flexible-fuelled vehicle (FFV).

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « véhicule à carburant modulable » au *Journal officiel* du 5 avril 2006.

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
black panel, night panel.	Automobile.	<b>affichage nocturne de confort.</b>
car labelling.	Automobile-Énergie.	<b>étiquetage des émissions de CO<sub>2</sub>, étiquetage CO<sub>2</sub></b> (langage professionnel).
crash box.	Automobile.	<b>boîte-tampon, n.f.</b>
flex-fuel vehicle (FFV), flexible-fuelled vehicle (FFV).	Automobile/Moteurs.	<b>véhicule polycarburant.</b>
follow-me-home, follow-me-home function.	Automobile.	<b>éclairage prolongé.</b>
mobimeter, on-board unit (OBU).	Automobile-Transports/Transport routier.	<b>mobimètre, n.m.</b>
night panel, black panel.	Automobile.	<b>affichage nocturne de confort.</b>
on-board unit (OBU), mobimeter.	Automobile-Transports/Transport routier.	<b>mobimètre, n.m.</b>
pole position.	Sports.	<b>position de tête.</b>
selective catalytic reduction system, SCR system.	Automobile.	<b>système de réduction catalytique sélective, réduction catalytique sélective (RCS).</b>
variable-geometry induction system, variable-geometry intake system.	Automobile/Moteurs.	<b>système d'admission à géométrie variable, admission à géométrie variable.</b>
zero emission vehicle (ZEV).	Automobile.	<b>véhicule à émission zéro (VEZ).</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.  
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>admission à géométrie variable, système d'admission à géométrie variable.</b>	Automobile/Moteurs.	variable-geometry induction system, variable-geometry intake system.
<b>affichage nocturne de confort.</b>	Automobile.	black panel, night panel.
<b>boîte-tampon, n.f.</b>	Automobile.	crash box.
<b>éclairage prolongé.</b>	Automobile.	follow-me-home, follow-me-home function.
<b>étiquetage des émissions de CO<sub>2</sub>, étiquetage CO<sub>2</sub></b> (langage professionnel).	Automobile-Énergie.	car labelling.
<b>mobimètre, n.m.</b>	Automobile-Transports/Transport routier.	mobimeter, on-board unit (OBU).
<b>position de tête.</b>	Sports.	pole position.
<b>réduction catalytique sélective (RCS), système de réduction catalytique sélective.</b>	Automobile.	selective catalytic reduction system, SCR system.
<b>système d'admission à géométrie variable, admission à géométrie variable.</b>	Automobile/Moteurs.	variable-geometry induction system, variable-geometry intake system.
<b>système de réduction catalytique sélective, réduction catalytique sélective (RCS).</b>	Automobile.	selective catalytic reduction system, SCR system.
<b>véhicule à émission zéro (VEZ).</b>	Automobile.	zero emission vehicle (ZEV).
<b>véhicule polycarburant.</b>	Automobile/Moteurs.	flex-fuel vehicle (FFV), flexible-fuelled vehicle (FFV).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Recommandation sur les équivalents français à donner au mot « live »

NOR : CTNX0904808X

#### *En public et en direct*

On assiste actuellement à l'apparition dans l'usage du mot anglais *live*, souvent associé à son équivalent français *en direct* dans le vocabulaire des médias. *Live* prend ainsi inutilement la place d'expressions françaises bien établies et introduit une ambiguïté alors que ces expressions renvoient à des notions distinctes.

En l'occurrence, le mot anglais *live* ne se substitue pas au français *direct* mais les deux mots sont souvent combinés pour former un nouveau vocable hybride (*direct live*, *en direct live*) qui amalgame deux notions distinctes : le spectacle lui-même, joué en présence de spectateurs, désigné par *live*, et une retransmission en temps réel, qu'elle soit radiophonique, télévisée ou diffusée par l'internet, désignée par *en direct*.

Cet amalgame s'explique par le fait qu'en anglais le mot *live* possède une double signification : ainsi parle-t-on de *concert live* pour désigner un concert donné **en public**, et de *live broadcast* pour une émission **en direct**.

Pour une manifestation artistique, politique, sportive, ou pour un événement médiatique qui a lieu en présence de spectateurs, au mot anglais *live* correspondent en français les expressions **sur scène**, **en public**, **devant un public**. En revanche, pour la retransmission d'une telle manifestation par un canal médiatique, *live* se traduit en français par **direct** ou **en direct**, par opposition à **différé** ou **en différé**.

Ainsi on dira :

*Notre envoyé spécial va commenter le match **en direct** de Manchester.*

*Le débat, qui a eu lieu **en public**, a été retransmis **en direct**.*

*Nous sommes **en direct** pour vous présenter le concert **public** de cette vedette de la chanson.*

*J'ai acheté un disque de Jacques Brel. C'est un enregistrement **public** (ou **en public**) de son dernier spectacle.*

La commission générale recommande d'utiliser soit seules, soit en les combinant selon les cas, les expressions françaises **public**, **en public** et **en direct**, qui, par leur précision, rendent clairement chacun des deux sens souhaités.

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNK0906417K

#### I. – Termes et définitions

##### **biodégradabilité**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Qualité d'une substance biodégradable.

*Note* : La biodégradabilité s'apprécie en prenant en compte à la fois le degré de décomposition d'une substance et le temps nécessaire pour obtenir cette décomposition.

*Voir aussi* : biodégradable.

*Équivalent étranger* : biodegradability.

##### **biodégradable**, adj.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Se dit d'une substance qui peut, sous l'action d'organismes vivants, se décomposer en éléments divers dépourvus d'effet dommageable sur le milieu naturel.

*Voir aussi* : biodégradabilité.

*Équivalent étranger* : biodegradable.

##### **biodiversité**, n.f.

*Domaine* : Environnement-Sciences de la nature.

*Synonyme* : diversité biologique.

*Définition* : Diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes.

*Note* : Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable.

*Voir aussi* : développement durable.

*Équivalent étranger* : biodiversity.

##### **changement climatique**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Variation du climat due à des facteurs naturels ou humains.

*Voir aussi* : changement climatique anthropique.

*Équivalent étranger* : climate change.

##### **changement climatique anthropique**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Évolution du climat venant s'ajouter à ses variations naturelles, qui est attribuée aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines, et altérant la composition de l'atmosphère de la planète.

*Note* :

1. On désigne souvent le « changement climatique anthropique » par la forme abrégée « changement climatique ».
2. Les phénomènes actuellement observés et faisant l'objet de prévisions sont en particulier l'élévation du niveau des mers, la modification des régimes de précipitations qui entraîne sécheresses et inondations accrues, ou la multiplication à l'échelle régionale de manifestations climatiques extrêmes (tempêtes, ouragans et canicules).

*Voir aussi* : changement climatique.

*Équivalent étranger* : anthropogenic climate change, man-made climate change.

**compostage**, n.m.

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Traitement biologique de déchets organiques par fermentation aérobie permettant d'obtenir du compost.

*Note* : Le terme « compostage » désigne, dans son acception première, l'amendement des terres à l'aide de compost.

*Équivalent étranger* : composting.

**développement durable**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Politique de développement qui s'efforce de concilier la protection de l'environnement, l'efficacité économique et la justice sociale, en vue de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

*Note* :

1. Le développement durable est une finalité dont la réalisation peut faire l'objet de différentes stratégies.
2. Le développement durable peut concerner les activités d'une entité territoriale aussi bien que celles d'une entreprise ou d'un groupe social.

*Équivalent étranger* : sustainable development.

**diversité biologique**

*Domaine* : Environnement-Sciences de la nature.

*Voir* : biodiversité.

**étude de dangers**

*Domaine* : Environnement/Risques.

*Définition* : Étude précisant l'ensemble des risques auxquels se trouvent exposés, lors d'un accident d'origine interne ou externe, les personnes et les biens situés à l'intérieur ou à proximité d'une installation, ainsi que les dommages qui en résultent pour l'environnement.

*Note* : L'étude de dangers identifie les sources de dangers et expose les scénarios d'accident. Elle comporte une analyse des mesures propres à réduire la probabilité et les conséquences des accidents.

*Équivalent étranger* : safety report.

**principe de participation**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publics ayant une incidence sur l'environnement, et dispose d'une possibilité de recours une fois la décision prise.

*Équivalent étranger* : participation principle.

**principe de précaution**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe selon lequel l'éventualité d'un dommage susceptible d'affecter l'environnement de manière grave et irréversible appelle, malgré l'absence de certitudes scientifiques sur les risques encourus, la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et l'adoption de mesures provisoires et proportionnées au dommage envisagé.

*Note* : Le « principe de précaution » doit être distingué du « principe de prévention », qui s'applique exclusivement aux risques avérés.

*Voir aussi* : principe de prévention.

*Équivalent étranger* : precautionary principle, Vorsorgeprinzip (All.).

**principe de prévention**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe selon lequel il est nécessaire d'éviter ou de réduire les dommages liés aux risques avérés d'atteinte à l'environnement, en agissant en priorité à la source et en recourant aux meilleures techniques disponibles.

*Voir aussi* : principe de précaution.

*Équivalent étranger* : prevention principle.

**principe du pollueur-payeur***Abréviation* : PPP.*Domaine* : Environnement.*Définition* : Principe, à l'origine de dispositions juridiques, selon lequel les frais engagés pour prévenir, réduire ou combattre une pollution ou toute autre atteinte à l'environnement sont à la charge de celui qui en est reconnu responsable.*Équivalent étranger* : pay as you pollute principle, polluter pays principle (PPP).**récupération des déchets***Domaine* : Environnement/Déchets.*Définition* : Opération de collecte et de tri des déchets, en vue du réemploi ou du recyclage de produits et de matériaux.*Voir aussi* : recyclage des déchets.*Équivalent étranger* : waste recovery.**recyclage des déchets***Domaine* : Environnement/Déchets.*Définition* : Ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production.*Voir aussi* : récupération des déchets.*Équivalent étranger* : waste recycling.**réduction des déchets***Domaine* : Environnement/Déchets.*Définition* : Ensemble des mesures et des actions qui, de la conception à la distribution d'un produit, visent à réduire la diversité, la quantité et la nocivité des déchets.*Équivalent étranger* : waste prevention.**résilience, n.f.***Domaine* : Environnement.*Définition* : Capacité d'un écosystème à résister et à survivre à des altérations ou à des perturbations affectant sa structure ou son fonctionnement, et à trouver, à terme, un nouvel équilibre.*Équivalent étranger* : resilience.**risque majeur***Domaine* : Environnement/Risques.*Définition* : Possibilité que se produise un évènement naturel ou technique spécifique ayant des conséquences graves pour les populations ou sur l'environnement.*Équivalent étranger* : major risk.**stabilisation des déchets***Domaine* : Environnement/Déchets.*Définition* : Traitement qui empêche la dissolution et la dissémination des composés nocifs, toxiques ou polluants présents dans les déchets et tend à réduire le plus possible leurs effets dommageables sur l'environnement.*Équivalent étranger* : waste inerting.**II. – Table d'équivalence****A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
anthropogenic climate change, man-made climate change.	Environnement.	<b>changement climatique anthropique.</b>
biodegradability.	Environnement.	<b>biodégradabilité, n.f.</b>

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
biodegradable.	Environnement.	<b>biodegradable</b> , adj.
biodegradable waste.	Environnement/Déchets.	déchet biodégradable.
biodiversity.	Environnement-Sciences de la nature.	<b>biodiversité</b> , n.f., <b>diversité biologique</b> .
climate change.	Environnement.	<b>changement climatique</b> .
composting.	Environnement/Déchets.	<b>compostage</b> , n.m.
major risk.	Environnement/Risques.	<b>risque majeur</b> .
man-made climate change, anthropogenic climate change.	Environnement.	<b>changement climatique anthropique</b> .
participation principle.	Environnement.	<b>principe de participation</b> .
pay as you pollute principle, polluter pays principle (PPP).	Environnement.	<b>principe du pollueur-payeur (PPP)</b> .
precautionary principle, Vorsorgeprinzip (All.).	Environnement.	<b>principe de précaution</b> .
prevention principle.	Environnement.	<b>principe de prévention</b> .
resilience.	Environnement.	<b>résilience</b> , n.f.
safety report.	Environnement/Risques.	<b>étude de dangers</b> .
sustainable development.	Tous domaines.	<b>développement durable</b> .
Vorsorgeprinzip (All.), precautionary principle.	Environnement.	<b>principe de précaution</b> .
waste inerting.	Environnement/Déchets.	<b>stabilisation des déchets</b> .
waste prevention.	Environnement/Déchets.	<b>réduction des déchets</b> .
waste recovery.	Environnement/Déchets.	<b>récupération des déchets</b> .
waste recycling.	Environnement/Déchets.	<b>recyclage des déchets</b> .
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

### B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>biodégradabilité</b> , n.f.	Environnement.	biodegradability.
<b>biodégradable</b> , adj.	Environnement.	biodegradable.
<b>biodiversité</b> , n.f., <b>diversité biologique</b> .	Environnement-Sciences de la nature.	biodiversity.
<b>changement climatique</b> .	Environnement.	climate change.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>changement climatique anthropique.</b>	Environnement.	anthropogenic climate change, man-made climate change.
<b>compostage, n.m.</b>	Environnement/Déchets.	composting.
déchet biodégradable.	Environnement/Déchets.	biodegradable waste.
<b>développement durable.</b>	Tous domaines.	sustainable development.
<b>diversité biologique, biodiversité, n.f.</b>	Environnement-Sciences de la nature.	biodiversity.
<b>étude de dangers.</b>	Environnement/Risques.	safety report.
<b>principe de participation.</b>	Environnement.	participation principle.
<b>principe de précaution.</b>	Environnement.	precautionary principle, Vorsorgeprinzip (All.).
<b>principe de prévention.</b>	Environnement.	prevention principle.
<b>principe du pollueur-payeur (PPP).</b>	Environnement.	pay as you pollute principle, polluter pays principle (PPP).
<b>recupération des déchets.</b>	Environnement/Déchets.	waste recovery.
<b>recyclage des déchets.</b>	Environnement/Déchets.	waste recycling.
<b>réduction des déchets.</b>	Environnement/Déchets.	waste prevention.
<b>résilience, n.f.</b>	Environnement.	resilience.
<b>risque majeur.</b>	Environnement/Risques.	major risk.
<b>stabilisation des déchets.</b>	Environnement/Déchets.	waste inerting.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire général (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0908579K

#### I. – Termes et définitions

##### gestion de l'archivage

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Organisation et contrôle de la constitution, de la sélection, de la conservation et de la destination finale des documents d'une administration, d'une entreprise ou d'un organisme.

*Équivalent étranger* : records management.

##### gouvernance, n.f.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Manière de concevoir et d'exercer l'autorité à la tête d'une entreprise, d'une organisation, d'un État.

*Note* : La gouvernance s'apprécie non seulement en tenant compte du degré d'organisation et d'efficacité, mais aussi et surtout d'après des critères tels que la transparence, la participation, et le partage des responsabilités.

*Voir aussi* : gouvernement de l'entreprise.

*Équivalent étranger* : governance.

#### II. – Table d'équivalence

##### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
governance.	Tous domaines.	<b>gouvernance, n.f.</b>
records management.	Tous domaines.	<b>gestion de l'archivage.</b>
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

##### B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>gestion de l'archivage.</b>	Tous domaines.	records management.
<b>gouvernance, n.f.</b>	Tous domaines.	governance.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

## Vocabulaire des transports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

### I. – Termes et définitions

#### navette d'équipage

*Domaine* : Pétrole et gaz-Transports/Transport maritime.

*Voir* : navette de relève.

#### navette de relève

*Forme abrégée* : navette, n.f.

*Domaine* : Pétrole et gaz-Transports/Transport maritime.

*Synonyme* : navette d'équipage.

*Définition* : Navire qui sert principalement au transport rapide de personnel vers les plates-formes pétrolières ou vers d'autres installations au large.

*Équivalent étranger* : crew-boat, crewboat, surfer.

#### télépéage ouvert

*Abréviation* : TPO.

*Domaine* : Transports.

*Définition* : Péage à distance, sans barrière, et équipé d'un système électromagnétique, grâce auquel les véhicules peuvent passer sans ralentir.

*Note* : Le télépéage ouvert, qui n'oblige pas à marquer l'arrêt, constitue un progrès par rapport au télépéage traditionnel, qui, même s'il n'exige aucune action du conducteur, nécessite l'ouverture d'une barrière.

*Équivalent étranger* : free flow, free flow toll.

### II. – Table d'équivalence

#### C. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
crew-boat, crewboat, surfer.	Pétrole et gaz-Transports/Transport maritime.	<b>navette de relève, navette, n.f., navette d'équipage.</b>
free flow, free flow toll.	Transports.	<b>télépéage ouvert (TPO).</b>
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.            (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

#### D. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>navette de relève, navette, n.f., navette d'équipage.</b>	Pétrole et gaz-Transports/Transport maritime.	crew-boat, crewboat, surfer.
<b>télépéage ouvert (TPO).</b>	Transports.	free flow, free flow toll.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).            (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire des activités postales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0908578K

#### I. – Termes et définitions

##### **centre de tri**

*Domaine* : Activités postales.

*Définition* : Plate-forme centrale où convergent les objets postaux pour être triés rapidement, avant d'être acheminés vers leur destination finale.

*Équivalent étranger* : hub, sorting center.

##### **clé de dédoublonnage**

*Domaine* : Activités postales.

*Définition* : Identifiant alphanumérique qui facilite le dédoublonnage d'un fichier d'adresses par un traitement informatique.

*Note* : La clé de dédoublonnage est une combinaison pertinente d'un nombre réduit de symboles alphanumériques choisis dans le nom et l'adresse d'un destinataire.

*Voir aussi* : dédoublonnage.

*Équivalent étranger* : matchcode.

##### **courrier en nombre**

*Domaine* : Activités postales.

*Voir* : envoi en nombre.

##### **dédoublonnage, n.m.**

*Domaine* : Activités postales.

*Définition* : Opération visant à supprimer dans un même fichier des adresses redondantes ou doublons d'un même destinataire.

*Note* : Lorsque le dédoublonnage est réalisé sur deux fichiers d'adresses regroupés, on utilise le terme « déduplication ».

*Équivalent étranger* : merge and purge, merge purge.

##### **entreprise de publipostage**

*Domaine* : Activités postales-Communication/Publicité.

*Définition* : Prestataire de service qui assure, en amont de la distribution postale, la conception, la réalisation, l'adressage et le routage de messages publicitaires, ainsi que la gestion des réponses.

*Note* : Dans le langage professionnel, on trouve le terme « ensemblier ».

*Équivalent étranger* : letter shop, lettershop.

##### **envoi en nombre**

*Domaine* : Activités postales.

*Synonyme* : courrier en nombre.

*Définition* : Envoi postal effectué en de multiples exemplaires par un même expéditeur, qui peut ainsi bénéficier de conditions commerciales avantageuses consenties par les prestataires de services postaux ; par extension, le courrier ainsi expédié.

*Équivalent étranger* : bulk mail.

##### **fichier d'adresses**

*Domaine* : Activités postales.

*Définition* : Fichier comprenant les noms et adresses de destinataires de publipostage, qui peut être loué par des émetteurs de courrier ou faire l'objet d'un échange.

*Équivalent étranger* : mailing list.

**messagerie**, n.f.

*Domaine* : Activités postales.

*Définition* : Service d'acheminement, de distribution et de livraison de lettres, de documents et de colis, en dehors des tournées régulières.

*Note* : Selon les délais de distribution, la messagerie est dite « express » ou « rapide ».

*Équivalent étranger* : parcel delivery.

**multipostage**, n.m.

*Domaine* : Activités postales-Communication/Publicité.

*Voir* : publipostage groupé.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**partage de prestations**

*Domaine* : Activités postales.

*Définition* : Répartition entre plusieurs prestataires de services de tout ou partie des activités postales, à l'exception de la distribution.

*Équivalent étranger* : worksharing.

**publipostage groupé**

*Domaine* : Activités postales-Communication/Publicité.

*Synonyme* : multipostage, n.m.

*Définition* : Regroupement d'offres de produits ou de services par différents annonceurs.

*Voir aussi* : message publiposté, publipostage.

*Équivalent étranger* : bus mailing.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « multipostage » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**suivi**, n.m.

*Domaine* : Activités postales-Transports.

*Définition* : Vérification de l'acheminement des objets postaux, qui s'appuie sur leur identification à partir de méthodes numériques.

*Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « traçage ».

*Équivalent étranger* : track and trace, tracking and tracing.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
bulk mail.	Activités postales.	envoi en nombre, courrier en nombre.
bus mailing.	Activités postales-Communication/Publicité.	publipostage groupé, multipostage, n.m.
hub, sorting center.	Activités postales.	centre de tri.
letter shop, lettershop.	Activités postales-Communication/Publicité.	entreprise de publipostage.
mailing list.	Activités postales.	fichier d'adresses.
matchcode.	Activités postales.	clé de dédoublement.
merge and purge, merge purge.	Activités postales.	dédoublement, n.m.
parcel delivery.	Activités postales.	messagerie, n.f.
sorting center, hub.	Activités postales.	centre de tri.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
track and trace, tracking and tracing.	Activités postales-Transports.	<b>suivi</b> , n.m.
worksharing.	Activités postales.	<b>partage de prestations</b> .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.  (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

### B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>centre de tri</b> .	Activités postales.	hub, sorting center.
<b>clé de dédoublonnage</b> .	Activités postales.	matchcode.
<b>courrier en nombre, envoi en nombre</b> .	Activités postales.	bulk mail.
<b>dédoublonnage</b> , n.m.	Activités postales.	merge and purge, merge purge.
<b>entreprise de publipostage</b> .	Activités postales-Communication/Publicité.	letter shop, lettershop.
<b>envoi en nombre, courrier en nombre</b> .	Activités postales.	bulk mail.
<b>fichier d'adresses</b> .	Activités postales.	mailing list.
<b>messagerie</b> , n.f.	Activités postales.	parcel delivery.
<b>multipostage</b> , n.m., <b>publipostage groupé</b> .	Activités postales-Communication/Publicité.	bus mailing.
<b>partage de prestations</b> .	Activités postales.	worksharing.
<b>publipostage groupé</b> , <b>multipostage</b> , n.m.	Activités postales-Communication/Publicité.	bus mailing.
<b>suivi</b> , n.m.	Activités postales-Transports.	track and trace, tracking and tracing.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).  (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0906374K

#### I. – Termes et définitions

**allothermique**, adj.

*Domaine* : Chimie/Thermodynamique.

*Antonyme* : autothermique, adj.

*Définition* : Se dit d'une réaction chimique qui doit être entretenue à l'aide d'une source de chaleur extérieure.

*Équivalent étranger* : allothermal, allothermic.

**bouillie**, n.f.

*Domaine* : Pétrole et gaz.

*Définition* : Suspension épaisse d'un matériau insoluble dans un liquide.

*Équivalent étranger* : slurry.

**bouquet énergétique**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Économie.

*Définition* : Répartition, généralement exprimée en pourcentages, des énergies primaires dans la consommation d'un pays, d'une collectivité, d'une industrie.

*Équivalent étranger* : energy mix.

**châssis mobile**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage-Production.

*Définition* : Châssis sur lequel sont installés divers équipements et qui repose généralement sur des patins, de manière à faciliter les déplacements.

*Équivalent étranger* : skid.

**dénox**, n.m. (langage professionnel)

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Synonyme* : élimination des oxydes d'azote.

*Définition* : Ensemble des traitements mis en œuvre pour éliminer tout ou partie des oxydes d'azote (NOx) contenus dans les effluents gazeux issus d'une combustion ou d'un procédé chimique.

*Voir aussi* : désox.

*Équivalent étranger* : DeNOx.

**désox**, n.m. (langage professionnel)

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Synonyme* : élimination des oxydes de soufre.

*Définition* : Ensemble des traitements mis en œuvre pour éliminer tout ou partie des oxydes de soufre (SOx) contenus dans les effluents gazeux issus d'une combustion ou d'un procédé chimique.

*Voir aussi* : dénox.

*Équivalent étranger* : DeSOx.

**élimination des oxydes d'azote**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Voir* : dénox.

**élimination des oxydes de soufre**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Voir* : désox.

**engagement d'achat ferme**

*Forme abrégée* : achat ferme.

*Domaine* : Finances-Pétrole et gaz/Économie.

*Définition* : Clause d'un contrat d'achat à long terme, par laquelle l'acheteur s'engage à payer, à un prix généralement fixé, une certaine quantité de gaz ou de produits pétroliers dont le fournisseur lui garantit la disponibilité, qu'il prenne ou non livraison de celle-ci.

*Note* : Un engagement d'achat ferme peut porter également sur la fourniture de services liés à la logistique.

*Équivalent étranger* : take-or-pay, take-or-pay agreement, take-or-pay clause.

**forage à long dépôt**

*Abréviation* : FLD.

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage.

*Définition* : Forage de grande longueur permettant l'exploitation de réservoirs situés horizontalement à grande distance de la tête de puits.

*Voir aussi* : tête de puits.

*Équivalent étranger* : extended-reach drilling (ERD), long-reach drilling.

**forage en sous-pression**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage.

*Définition* : Forage caractérisé par une pression du fluide de forage inférieure à celle des fluides présents dans la formation géologique.

*Équivalent étranger* : underbalanced drilling (UBD).

**fosse de protection**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage-Production.

*Définition* : Excavation creusée dans un fond marin pour recevoir les installations de forage ou de production, qui sont ainsi protégées du passage des icebergs.

*Équivalent étranger* : glory hole.

**gaz délaissé**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Réserve de gaz naturel qui, pour des raisons techniques ou économiques, n'est pas exploitée.

*Équivalent étranger* : stranded gas.

**gaz de réservoir compact**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Gaz naturel qui est difficile à extraire de la roche dans laquelle il est confiné, en raison de la faible perméabilité de celle-ci.

*Équivalent étranger* : tight formation gas, tight gas.

**ingénierie de base**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Ensemble des activités de conception et d'étude technique d'un projet.

*Note* : Dans la mise en œuvre d'un projet, l'« ingénierie de base » précède l'« ingénierie de détail ».

*Voir aussi* : ingénierie de détail.

*Équivalent étranger* : front-end engineering design (FEED).

**ingénierie de détail**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Ensemble des activités consistant à définir les techniques et les procédures pratiques nécessaires à la mise en service d'une installation industrielle.

*Voir aussi* : ingénierie de base.

*Équivalent étranger* : –

**maintien de l'écoulement**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Ensemble des procédés et des traitements qui assurent l'écoulement du pétrole ou du gaz, selon les besoins de l'exploitation d'un puits.

*Équivalent étranger* : flow assurance (FA).

**mélange en aveugle**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Définition* : Mélange de carburants liquides de nature différente, effectué sans prendre en compte l'incidence de l'opération sur les propriétés physicochimiques du produit ainsi obtenu.

*Équivalent étranger* : splash blending.

**méthane houiller**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Gaz naturel extrait des gisements houillers.

*Équivalent étranger* : coal-bed gas, coal-bed methane (CBM).

**pic gazier**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Maximum atteint par la production mondiale de gaz naturel, au-delà duquel celle-ci décroîtrait faute de réserves exploitables.

*Voir aussi* : pic pétrolier.

*Équivalent étranger* : peak gas.

**pic pétrolier**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Maximum atteint par la production mondiale de pétrole, au-delà duquel celle-ci décroîtrait faute de réserves exploitables.

*Voir aussi* : pic gazier.

*Équivalent étranger* : peak oil.

**procédé de la biomasse transformée en liquide** (langage professionnel)

*Forme abrégée* : procédé BTL (langage professionnel).

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Voir* : procédé de transformation de la biomasse en liquide.

**procédé de transformation de la biomasse en liquide**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Raffinage.

*Synonyme* : procédé de la biomasse transformée en liquide (langage professionnel), procédé BTL (langage professionnel).

*Définition* : Procédé de synthèse d'hydrocarbures liquides à partir de produits de la biomasse.

*Note* : Dans le langage professionnel, on parle de « carburant BTL » pour désigner le combustible obtenu à partir du « procédé BTL ».

*Voir aussi* : procédé de transformation du charbon en liquide, procédé de transformation du gaz en liquide.

*Équivalent étranger* : biomass-to-liquid process, BTL process.

**programme de cession de gaz**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Économie.

*Définition* : Programme en vertu duquel des volumes de gaz achetés sous contrat peuvent, à terme, être mis à la disposition de nouveaux opérateurs du marché.

*Note* : Un tel programme est généralement conclu aux enchères ou par négociations de gré à gré.

*Équivalent étranger* : gas release program.

**proportion d'eau**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production-Raffinage.

*Définition* : Rapport entre le volume de l'eau contenue dans un mélange d'huile, d'eau et de gaz, et le volume liquide total de ce mélange.

*Équivalent étranger* : water cut.

**puits monodiamètre**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage.

*Définition* : Puits dont le diamètre est constant sur toute sa longueur.

*Équivalent étranger* : monobore well, monodiameter well.

**récupération assistée du pétrole**

*Abréviation* : RAP.

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Ensemble des techniques destinées à accroître la quantité d'hydrocarbures extraits d'un gisement.

*Équivalent étranger* : enhanced oil recovery (EOR).

**secteur intermédiaire**

*Domaine* : Pétrole et gaz.

*Définition* : Secteur qui prend en charge les traitements préliminaires du pétrole et son transport vers les raffineries.

*Équivalent étranger* : midstream, midstream sector.

**sismique répétitive**

*Domaine* : Pétrole et gaz/Production.

*Définition* : Succession de levés sismiques bidimensionnels ou tridimensionnels effectués en un même site au-dessus d'un gisement, de manière à observer les déplacements éventuels des fluides dans le sous-sol.

*Note* : S'agissant de levés tridimensionnels, on parle aussi, dans le langage professionnel, de « sismique 4D », le temps constituant la quatrième dimension.

*Équivalent étranger* : time-lapse seismic.

#### système d'amarrage à tourelle

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage-Production.

*Définition* : Système d'amarrage pivotant permettant aux embarcations de s'orienter librement, de façon à offrir une moindre résistance aux courants ou aux glaces flottantes.

*Équivalent étranger* : turret, turret-moored system, turret-mooring system.

#### vibrations induites par vortex (langage professionnel)

*Abréviation* : VIV (langage professionnel).

*Domaine* : Pétrole et gaz/Forage-Production.

*Définition* : Vibrations engendrées par les lâchers de tourbillons dans le sillage d'un obstacle.

*Note* : Les vibrations induites par vortex s'observent en particulier autour des structures flottantes et des colonnes de production.

*Équivalent étranger* : vortex-induced vibrations (VIV).

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
allothermal, allothermic.	Chimie/Thermodynamique.	<b>allothermique</b> , adj.
biomass-to-liquid process, BTL process.	Pétrole et Gaz/Raffinage.	<b>procédé de transformation de la biomasse en liquide, procédé de la biomasse transformée en liquide</b> (langage professionnel), <b>procédé BTL</b> (langage professionnel).
coal-bed gas, coal-bed methane (CBM).	Pétrole et Gaz/Production.	<b>méthane houiller</b> .
DeNOx.	Pétrole et Gaz/Raffinage.	<b>dénox</b> , n.m. (langage professionnel), <b>élimination des oxydes d'azote</b> .
DeSOx.	Pétrole et Gaz/Raffinage.	<b>désox</b> , n.m. (langage professionnel), <b>élimination des oxydes de soufre</b> .
energy mix.	Pétrole et Gaz/Économie.	<b>bouquet énergétique</b> .
enhanced oil recovery (EOR).	Pétrole et Gaz/Production.	<b>récupération assistée du pétrole (RAP)</b> .
extended-reach drilling (ERD), long-reach drilling.	Pétrole et Gaz/Forage.	<b>forage à long déport (FLD)</b> .
floating production, storage and offloading unit, FPSO unit (FPSO).	Pétrole et Gaz/Production.	unité flottante de production, de stockage et d'expédition, unité FPSE.
flow assurance (FA).	Pétrole et Gaz/Production.	<b>maintien de l'écoulement</b> .
front-end engineering design (FEED).	Tous domaines.	<b>ingénierie de base</b> .
gas release program.	Pétrole et Gaz/Économie.	<b>programme de cession de gaz</b> .
glory hole.	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	<b>fosse de protection</b> .
long-reach drilling, extended-reach drilling (ERD).	Pétrole et Gaz/Forage.	<b>forage à long déport (FLD)</b> .
midstream, midstream sector.	Pétrole et Gaz.	<b>secteur intermédiaire</b> .
monobore well, monodiameter well.	Pétrole et Gaz/Forage.	<b>puits monodiamètre</b> .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
peak gas.	Pétrole et Gaz/Production.	<b>pic gazier.</b>
peak oil.	Pétrole et Gaz/Production.	<b>pic pétrolier.</b>
skid.	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	<b>châssis mobile.</b>
slurry.	Pétrole et Gaz.	<b>bouillie, n.f.</b>
splash blending.	Pétrole et Gaz/Raffinage.	<b>mélange en aveugle.</b>
stranded gas.	Pétrole et Gaz/Production.	<b>gaz délaissé.</b>
take-or-pay, take-or-pay agreement, take-or-pay clause.	Finances-Pétrole et Gaz/Économie.	<b>engagement d'achat ferme, achat ferme.</b>
tight formation gas, tight gas.	Pétrole et Gaz/Production.	<b>gaz de réservoir compact.</b>
time-lapse seismic.	Pétrole et Gaz/Production.	<b>sismique répétitive.</b>
turret, turret-moored system, turret-mooring system.	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	<b>système d'amarrage à tourelle.</b>
underbalanced drilling (UBD).	Pétrole et Gaz/Forage.	<b>forage en sous-pression.</b>
vortex-induced vibrations (VIV).	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	<b>vibrations induites par vortex</b> (langage professionnel) ( <b>VIV</b> ) (langage professionnel).
water cut.	Pétrole et Gaz/Production-Raffinage.	<b>proportion d'eau.</b>
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>achat ferme, engagement d'achat ferme.</b>	Finances-Pétrole et Gaz/Économie.	take-or-pay, take-or-pay agreement, take-or-pay clause.
<b>allothermique, adj.</b>	Chimie/Thermodynamique.	allothermal, allothermic.
<b>bouillie, n.f.</b>	Pétrole et Gaz.	slurry.
<b>bouquet énergétique.</b>	Pétrole et Gaz/Économie.	energy mix.
<b>châssis mobile.</b>	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	skid.
<b>dénox, n.m. (langage professionnel), élimination des oxydes d'azote.</b>	Pétrole et Gaz/Raffinage.	DeNOx.
<b>désou, n.m. (langage professionnel), élimination des oxydes de soufre.</b>	Pétrole et Gaz/Raffinage.	DeSOx.
<b>élimination des oxydes d'azote, dénox, n.m. (langage professionnel).</b>	Pétrole et Gaz/Raffinage.	DeNOx.
<b>élimination des oxydes de soufre, désou, n.m. (langage professionnel).</b>	Pétrole et Gaz/Raffinage.	DeSOx.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>engagement d'achat ferme, achat ferme.</b>	Finances-Pétrole et Gaz/Économie.	take-or-pay, take-or-pay agreement, take-or-pay clause.
<b>forage à long déport (FLD).</b>	Pétrole et Gaz/Forage.	extended-reach drilling (ERD), long-reach drilling.
<b>forage en sous-pression.</b>	Pétrole et Gaz/Forage.	underbalanced drilling (UBD).
<b>fosse de protection.</b>	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	glory hole.
<b>gaz délaissé.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	stranded gas.
<b>gaz de réservoir compact.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	tight formation gas, tight gas.
<b>ingénierie de base.</b>	Tous domaines.	front-end engineering design (FEED).
<b>ingénierie de détail.</b>	Tous domaines.	–
<b>maintien de l'écoulement.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	flow assurance (FA).
<b>mélange en aveugle.</b>	Pétrole et Gaz/Raffinage.	splash blending.
<b>méthane houiller.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	coal-bed gas, coal-bed methane (CBM).
<b>pic gazier.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	peak gas.
<b>pic pétrolier.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	peak oil.
<b>procédé de transformation de la biomasse en liquide, procédé de la biomasse transformée en liquide (langage professionnel), procédé BTL (langage professionnel).</b>	Pétrole et Gaz/Raffinage.	biomass-to-liquid process, BTL process.
<b>programme de cession de gaz.</b>	Pétrole et Gaz/Économie.	gas release program.
<b>proportion d'eau.</b>	Pétrole et Gaz/Production-Raffinage.	water cut.
<b>puits monodiamètre.</b>	Pétrole et Gaz/Forage.	monobore well, monodiameter well.
<b>récupération assistée du pétrole (RAP).</b>	Pétrole et Gaz/Production.	enhanced oil recovery (EOR).
<b>secteur intermédiaire.</b>	Pétrole et Gaz.	midstream, midstream sector.
<b>sismique répétitive.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	time-lapse seismic.
<b>système d'amarrage à tourelle.</b>	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	turret, turret-moored system, turret-mooring system.
<b>unité flottante de production, de stockage et d'expédition, unité FPSE.</b>	Pétrole et Gaz/Production.	floating production, storage and offloading unit, FPSO unit (FPSO).
<b>vibrations induites par vortex (langage professionnel) (VIV) (langage professionnel).</b>	Pétrole et Gaz/Forage-Production.	vortex-induced vibrations (VIV).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0906468K

#### I. – Termes et définitions

##### couverture de défaillance

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Contrat par lequel un établissement qui a consenti un crédit s'assure, auprès d'un tiers et moyennant le paiement d'une prime généralement annuelle, contre le défaut de remboursement de ce crédit.

*Note* : Les deux parties sont appelées réciproquement « acheteur de protection » et « vendeur de protection ».

*Équivalent étranger* : credit default swap (CDS), default swap.

##### économie caritative

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Ensemble d'activités économiques ayant pour fin ou pour moyen l'action humanitaire ou charitable.

*Équivalent étranger* : charity business.

##### pôle de compétitivité

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de recherche et d'établissements de formation, qui travaillent ensemble pour favoriser l'émergence de produits, procédés ou services novateurs.

*Équivalent étranger* : competitiveness cluster.

#### II. – Table d'équivalence

##### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
charity business.	Économie et gestion d'entreprise.	<b>économie caritative.</b>
competitiveness cluster.	Économie et gestion d'entreprise.	<b>pôle de compétitivité.</b>
credit default swap (CDS), default swap.	Finances.	<b>couverture de défaillance.</b>
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

##### B. – Termes français

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
<b>couverture de défaillance.</b>	Finances.	credit default swap (CDS), default swap.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
<b>économie caritative.</b>	Économie et gestion d'entreprise.	charity business.
<b>pôle de compétitivité.</b>	Économie et gestion d'entreprise.	competitiveness cluster.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

### Vocabulaire des transports

NOR : CTNX0910480K

**gyropode**, n.m.

*Domaine* : Motocycle et cycle.

*Définition* : Véhicule électrique monoplace, constitué d'une plateforme munie de deux roues sur laquelle l'utilisateur se tient debout, d'un système de stabilisation gyroscopique et d'un manche de maintien et de conduite.

*Note* : « Segway », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

*Équivalent étranger* : –

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'équipement et des transports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0910481K

#### I. – Termes et définitions

##### autoroute de la mer

*Abréviation* : ADM.

*Domaine* : Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.

*Définition* : Acheminement maritime à cadence rapide de véhicules routiers par des navires rouliers, proposé en remplacement d'acheminements terrestres ; par extension, la route maritime la plus fréquemment empruntée entre les ports reliés.

*Note* : L'autoroute de la mer est un mode d'exploitation particulier du merroutage.

*Voir aussi* : merroutage.

*Équivalent étranger* : Meeresautobahn (All.), motorway of the seas (MOS).

##### autoroute ferroviaire

*Domaine* : Transports/Transport terrestre-Transport de marchandises.

*Définition* : Acheminement ferroviaire à cadence rapide de véhicules routiers par des trains spéciaux ; par extension, l'itinéraire emprunté lors de cet acheminement.

*Note* :

1. Les véhicules routiers accèdent aux wagons par roulage.

2. L'autoroute ferroviaire est un mode d'exploitation particulier du ferroutage.

*Voir aussi* : ferroutage.

*Équivalent étranger* : rollende Landstrasse (All.), rolling highway, rolling road.

##### contrôle privé

*Abréviation* : CP.

*Domaine* : Transports/Transport maritime.

*Définition* : Opération d'initiative privée par laquelle un affrèteur s'assure qu'un navire pétrolier, gazier ou chimiquier proposé à l'affrètement satisfait aux normes officielles et aux exigences définies par la profession en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

*Équivalent étranger* : vetting.

##### croisiériste, n.

*Domaine* : Tourisme.

*Synonyme* : organisateur, -trice de croisières.

*Définition* : Personne morale ou physique qui organise des croisières sur des navires lui appartenant ou non.

*Note* : Le terme « croisiériste » désigne aussi une personne participant à une croisière.

*Équivalent étranger* : cruise operator.

##### dispositif de séparation du trafic

*Abréviation* : DST.

*Domaine* : Transports/Transport maritime.

*Définition* : Mode d'organisation réglementée du trafic maritime visant à séparer des flux opposés de navigation par la mise en place de voies de circulation.

*Note* : Dans le langage courant, on utilise le terme « rail » pour désigner tantôt l'ensemble du dispositif (on parle ainsi du « rail d'Ouessant »), tantôt chacune des voies de circulation (la voie allant vers le nord-ouest de la Manche est ainsi appelée « rail montant »).

*Voir aussi* : voie de circulation.

*Équivalent étranger* : traffic separation scheme (TSS).

### **kiosque de piscine**

*Domaine* : Architecture-Loisirs.

*Synonyme* : pavillon de piscine.

*Définition* : Pavillon d'agrément ou local utilitaire situé aux abords d'une piscine.

*Équivalent étranger* : poolhouse.

### **lettre de garantie à l'arrivée**

*Forme abrégée* : lettre de garantie.

*Domaine* : Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.

*Définition* : Document permettant à l'acheteur de prendre livraison de la marchandise sans remise du connaissance original au transporteur.

*Note* : La lettre de garantie est un engagement formel, généralement cautionné par une banque, signé par le destinataire et visant à garantir le transporteur maritime contre toute réclamation dont il pourrait faire l'objet de la part du porteur régulier du connaissance.

*Équivalent étranger* : guarantee for missing bill, letter of guarantee, letter of indemnity (LOI).

### **merroutage, n.m.**

*Domaine* : Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.

*Définition* : Transport intermodal de marchandises, utilisant des véhicules routiers acheminés sur des navires rouliers.

*Voir aussi* : autoroute de la mer, transport intermodal.

*Équivalent étranger* : sea-road transport.

### **minimoto, n.f.**

*Domaine* : Loisirs-Motocycle et cycle.

*Synonyme* : moto de poche.

*Définition* : Moto de taille réduite, utilisée à des fins ludiques ou sportives.

*Équivalent étranger* : pocket bike.

### **moto de poche**

*Domaine* : Loisirs-Motocycle et cycle.

*Voir* : minimoto.

### **motorodéo, n.m.**

*Domaine* : Loisirs-Motocycle et cycle.

*Définition* : Enchaînement de figures acrobatiques à moto.

*Équivalent étranger* : stunt.

### **organisateur, -trice de croisières**

*Domaine* : Tourisme.

*Voir* : croisiériste.

### **partage de code**

*Domaine* : Transports/Transport aérien.

*Définition* : Commercialisation partagée d'un vol entre la compagnie aérienne qui assure ce vol sous son propre indicatif technique, communément appelé « code », et une autre compagnie aérienne.

*Note* : En général, un vol en partage de code est désigné par chacune des compagnies sous son propre identifiant commercial, bien que le vol n'ait qu'un seul code au sens de la navigation aérienne. C'est pourquoi il convient d'éviter d'utiliser le mot « code » au pluriel.

*Équivalent étranger* : code share, code sharing.

#### **pavillon-club, n.m.**

*Forme abrégée* : club, n.m.

*Domaine* : Tourisme-sports.

*Définition* : Bâtiment offrant divers services aux membres d'un club sportif ou d'une résidence de vacances ainsi qu'à leurs invités.

*Note* : Dans le domaine des sports, on trouve aussi le terme « foyer ».

*Équivalent étranger* : club house, clubhouse.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « foyer » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

#### **pavillon de piscine**

*Domaine* : Architecture-Loisirs.

*Voir* : kiosque de piscine.

#### **quad, n.m.**

*Forme développée* : quadricycle, n.m.

*Domaine* : Loisirs-Motocycle et cycle.

*Définition* : Véhicule à moteur tout terrain, non carrossé et doté de quatre roues à larges pneus, d'une selle et d'un guidon.

*Équivalent étranger* : all-terrain cycle (ATC), all-terrain vehicle (ATV), four wheelers (EU), quad bike (GB), quad cycle (GB).

#### **1. repositionnement, n.m.**

*Domaine* : Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.

*Définition* : Modification de la position d'une unité de charge, tels des conteneurs ou des caisses, à bord d'un même navire.

*Équivalent étranger* : shifting.

#### **2. repositionnement, n.m.**

*Domaine* : Transports/Transport maritime.

*Définition* : Déplacement d'un navire le long d'un même quai, ou d'un quai à l'autre d'un port.

*Note* : On emploie aussi le terme « changement de poste (à quai) ».

*Équivalent étranger* : shifting.

#### **1. voie de circulation**

*Domaine* : Transports/Transport aérien.

*Définition* : Voie spécialement aménagée sur un aérodrome pour la circulation au sol des aéronefs.

*Équivalent étranger* : taxiway.

#### **2. voie de circulation**

*Domaine* : Transports/Transport maritime.

*Définition* : Couloir maritime dans lequel a été établie une circulation à sens unique des navires.

*Voir aussi* : dispositif de séparation du trafic.

*Équivalent étranger* : traffic lane.

#### **voiturette, n.f.**

*Domaine* : Automobile-Transports.

**Définition :** Petite voiture carrossée pouvant être conduite sans permis et dont la vitesse est limitée lors de la construction.

**Note :** Le terme « voiturette » désigne aussi des véhicules servant à se déplacer sur les parcours de golf, dans les gares et les aéroports, ainsi que dans les sites touristiques.

**Équivalent étranger :** cart (golf).

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
all-terrain cycle (ATC), all-terrain vehicle (ATV), four wheelers (EU), quad bike (GB), quad cycle (GB).	Loisirs-Motocycle et cycle.	<b>quad</b> , n.m., <b>quadricycle</b> , n.m.
cart (golf).	Automobile-Transports.	<b>voiturette</b> , n.f.
club house, clubhouse.	Tourisme-Sports.	<b>pavillon-club</b> , n.m., <b>club</b> , n.m.
code share, code sharing.	Transports/Transport aérien.	<b>partage de code</b> .
cruise operator.	Tourisme.	<b>croisiériste</b> , n., <b>organisateur</b> , -trice de croisières.
four wheelers (EU), all-terrain cycle (ATC), all-terrain vehicle (ATV), quad bike (GB), quad cycle (GB).	Loisirs-Motocycle et cycle.	<b>quad</b> , n.m., <b>quadricycle</b> , n.m.
guarantee for missing bill, letter of guarantee, letter of indemnity (LOI).	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	<b>lettre de garantie à l'arrivée</b> , <b>lettre de garantie</b> .
Meeresautobahn (All.), motorway of the seas (MOS).	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	<b>autoroute de la mer (ADM)</b> .
pocket bike.	Loisirs-Motocycle et cycle.	<b>minimoto</b> , n.f., <b>moto de poche</b> .
poolhouse.	Architecture-Loisirs.	<b>kiosque de piscine</b> , <b>pavillon de piscine</b> .
quad bike (GB), all-terrain cycle (ATC), all-terrain vehicle (ATV), four wheelers (EU), quad cycle (GB).	Loisirs-Motocycle et cycle.	<b>quad</b> , n.m., <b>quadricycle</b> , n.m.
rollende Landstrasse (All.), rolling highway, rolling road.	Transports/Transport terrestre-Transport de marchandises.	<b>autoroute ferroviaire</b> .
sea-road transport.	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	<b>merroutage</b> , n.m.
shifting.	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	1. <b>repositionnement</b> , n.m.
shifting.	Transports/Transport maritime.	2. <b>repositionnement</b> , n.m.
stunt.	Loisirs-Motocycle et cycle.	<b>motorodéo</b> , n.m.
taxiway.	Transports/Transport aérien.	1. <b>voie de circulation</b> .
traffic lane.	Transports/Transport maritime.	2. <b>voie de circulation</b> .
traffic separation scheme (TSS).	Transports/Transport maritime.	<b>dispositif de séparation du trafic (DST)</b> .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
vetting.	Transports/Transport maritime.	<b>contrôle privé (CP).</b>
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>autoroute de la mer (ADM).</b>	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	Meeresautobahn (All.), motorway of the seas (MOS).
<b>autoroute ferroviaire.</b>	Transports/Transport terrestre-Transport de marchandises.	rollende Landstrasse (All.), rolling highway, rolling road.
<b>club</b> , n.m., <b>pavillon-club</b> , n.m.	Tourisme-Sports.	club house, clubhouse.
<b>contrôle privé (CP).</b>	Transports/Transport maritime.	vetting.
<b>croisiériste</b> , n., <b>organisateur</b> , -trice de croisières.	Tourisme.	cruise operator.
<b>dispositif de séparation du trafic (DST).</b>	Transports/Transport maritime.	traffic separation scheme (TSS).
<b>kiosque de piscine</b> , <b>pavillon de piscine.</b>	Architecture-Loisirs.	poolhouse.
<b>lettre de garantie à l'arrivée</b> , <b>lettre de garantie.</b>	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	guarantee for missing bill, letter of guarantee, letter of indemnity (LOI).
<b>merroutage</b> , n.m.	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	sea-road transport.
<b>minimoto</b> , n.f., <b>moto de poche.</b>	Loisirs-Motocycle et cycle.	pocket bike.
<b>motorodéo</b> , n.m.	Loisirs-Motocycle et cycle.	stunt.
<b>organisateur</b> , -trice de croisières, <b>croisiériste</b> , n.	Tourisme.	cruise operator.
<b>partage de code.</b>	Transports/Transport aérien.	code share, code sharing.
<b>pavillon-club</b> , n.m., <b>club</b> , n.m.	Tourisme-Sports.	club house, clubhouse.
<b>pavillon de piscine</b> , <b>kiosque de piscine.</b>	Architecture-Loisirs.	poolhouse.
<b>quad</b> , n.m., <b>quadricycle</b> , n.m.	Loisirs-Motocycle et cycle.	all-terrain cycle (ATC), all-terrain vehicle (ATV), four wheelers (EU), quad bike (GB), quad cycle (GB).
<b>1. repositionnement</b> , n.m.	Transports/Transport maritime-Transport de marchandises.	shifting.
<b>2. repositionnement</b> , n.m.	Transports/Transport maritime.	shifting.
<b>1. voie de circulation.</b>	Transports/Transport aérien.	taxiway.
<b>2. voie de circulation.</b>	Transports/Transport maritime.	traffic lane.
<b>voiturette</b> , n.f.	Automobile-Transports.	cart (golf).
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire des sports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0912643K

#### I. – Termes et définitions

##### **canyonisme**, n.m.

*Domaine* : Sports/Sports nautiques.

*Définition* : Pratique sportive consistant à suivre le lit d'un cours d'eau rapide et encaissé, en recourant indifféremment aux techniques d'alpinisme ou de spéléologie, à la nage, aux sauts et aux glissades.

*Équivalent étranger* : canyoneering (EU), canyoning (GB).

##### **entraînement cardiovasculaire**

*Domaine* : Sports-Santé et médecine.

*Définition* : Enchaînement d'exercices physiques qu'une personne effectue pour améliorer ses capacités cardiovasculaires.

*Équivalent étranger* : cardiotraining.

##### **ergomètre**, n.m.

*Domaine* : Activités physiques et sportives.

*Définition* : Appareil qui mesure le travail musculaire fourni lors d'un exercice physique particulier.

*Équivalent étranger* : ergometer.

##### **gymnastique de forme**

*Domaine* : Sports-Santé et médecine.

*Définition* : Ensemble d'exercices qu'effectue une personne en vue d'améliorer et d'entretenir sa forme physique, dans un souci de bien-être.

*Note* : L'emploi du mot *fitness*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

*Équivalent étranger* : fitness training.

##### **gymnastique d'étirement**

*Forme abrégée* : étirement, n.m.

*Domaine* : Activités physiques et sportives.

*Définition* : Gymnastique douce fondée sur des étirements des fibres musculaires à des fins d'assouplissement, de préparation ou d'entretien physiques, de récupération de l'effort, ou de relaxation.

*Équivalent étranger* : stretching.

##### **héliski**, n.m.

*Domaine* : Tourisme-Sports/Sports d'hiver.

*Synonyme* : ski hélicoptéré.

*Définition* : Pratique de ski alpin consistant à descendre des pentes de neige vierge isolées auxquelles on accède par hélicoptère.

*Équivalent étranger* : helicopter skiing, heli-skiing, heliskiing.

##### **marche nordique**

*Domaine* : Activités physiques et sportives.

*Définition* : Marche sportive que l'on pratique en s'aidant de bâtons et dont les mouvements sont inspirés de ceux du ski de fond.

*Équivalent étranger* : Nordic ski walking, Nordic walking, pole walking, ski walking.

##### **phase finale**

*Domaine* : Sports/Sports collectifs.

*Définition* : Phase d'une compétition au cours de laquelle s'affrontent les équipes qualifiées à l'issue de phases de sélection.

*Équivalent étranger* : play-off.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

#### **prolongation décisive**

*Domaine* : Sports/Sports de compétition.

*Définition* : Prolongation de jeu destinée à départager les concurrents arrivés premiers ex aequo au terme d'une compétition.

*Équivalent étranger* : play-off.

#### **radeau en eau vive**

*Forme abrégée* : radeau, n.m.

*Domaine* : Tourisme-Sports/Sports nautiques.

*Définition* : Pratique consistant à descendre des rapides sur un radeau pneumatique.

*Note* : Les radeaux pneumatiques utilisés, le plus souvent manœuvrés à la pagaie, peuvent accueillir à leur bord un nombre variable d'équipiers et de passagers, ce qui donne à la pratique un caractère sportif ou touristique.

*Équivalent étranger* : rafting.

#### **simulateur-ergomètre, n.m.**

*Forme abrégée* : simulateur, n.m.

*Domaine* : Activités physiques et sportives.

*Définition* : Appareil qui permet d'effectuer sur place, en les graduant, les mouvements et les efforts propres à une activité physique particulière impliquant ordinairement un déplacement, tout en mesurant le travail fourni.

*Note* : Le simulateur-ergomètre peut être utilisé à des fins de détente, de préparation physique, de récupération ou de thérapie.

*Voir aussi* : ergomètre.

*Équivalent étranger* : indoor ergometer.

#### **ski héliporté**

*Domaine* : Tourisme-Sports/Sports d'hiver.

*Voir* : héliski.

#### **voie d'escalade aménagée**

*Forme abrégée* : voie aménagée.

*Domaine* : Sports/Alpinisme.

*Définition* : Voie d'escalade équipée de points d'assurance fixés à demeure, à intervalles rapprochés.

*Voir aussi* : voie d'escalade sécurisée.

*Équivalent étranger* : via corda (It.), via cordata (It.).

#### **voie d'escalade sécurisée**

*Forme abrégée* : voie sécurisée.

*Domaine* : Tourisme-Sports/Alpinisme.

*Définition* : Voie d'escalade équipée d'éléments fixés à demeure facilitant une progression en sécurité de l'alpiniste qui s'assure notamment grâce à un câble continu appelé « ligne de vie ».

*Voir aussi* : voie d'escalade aménagée.

*Équivalent admis* : via ferrata (It.).

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2) ou équivalent admis (*)
canyoneering (EU), canyoning (GB).	Sports/Sports nautiques.	<b>canyonisme, n.m.</b>
cardiotraining.	Sports-Santé et médecine.	<b>entraînement cardiovasculaire.</b>
climbing treadmill.	Activités physiques et sportives.	simulateur-ergomètre d'escalade, simulateur d'escalade.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2) ou équivalent admis (*)
ergometer.	Activités physiques et sportives.	<b>ergomètre</b> , n.m.
ergometer bike.	Activités physiques et sportives.	vélo d'intérieur, simulateur-ergomètre de bicyclette, simulateur de bicyclette.
fitness training.	Sports-Santé et médecine.	<b>gymnastique de forme</b> .
helicopter skiing, heli-skiing, heliskiing.	Tourisme-Sports/Sports d'hiver.	<b>héliski</b> , n.m., <b>ski héliporté</b> .
indoor ergometer.	Activités physiques et sportives.	<b>simulateur-ergomètre</b> , n.m., <b>simulateur</b> , n.m.
indoor rower.	Activités physiques et sportives.	rameur d'intérieur, simulateur-ergomètre d'aviron, simulateur d'aviron.
Nordic ski walking, Nordic walking, pole walking, ski walking.	Activités physiques et sportives.	<b>marche nordique</b> .
play-off.	Sports/Sports collectifs.	<b>phase finale</b> .
play-off.	Sports/Sports de compétition.	<b>prolongation décisive</b> .
pole walking, Nordic ski walking, Nordic walking, ski walking.	Activités physiques et sportives.	<b>marche nordique</b> .
rafting.	Tourisme-Sports/Sports nautiques.	<b>radeau en eau vive</b> , <b>radeau</b> , n.m.
running treadmill.	Activités physiques et sportives.	tapis de course, simulateur-ergomètre de course à pied, simulateur de course à pied.
skating treadmill.	Activités physiques et sportives.	simulateur-ergomètre de patinage, simulateur de patinage.
ski walking, Nordic ski walking, Nordic walking, pole walking.	Activités physiques et sportives.	<b>marche nordique</b> .
stepper.	Activités physiques et sportives.	simulateur-ergomètre d'escalier, simulateur d'escalier.
stretching.	Activités physiques et sportives.	<b>gymnastique d'étirement</b> , <b>étirement</b> , n.m.
via corda (It.), via cordata (It.).	Sports/Alpinisme.	<b>voie d'escalade aménagée</b> , <b>voie aménagée</b> .
via ferrata (It.).	Tourisme-Sports/Alpinisme.	<b>voie d'escalade sécurisée</b> , <b>voie sécurisée</b> , via ferrata (*).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1) ou équivalent admis (*)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>canyonisme</b> , n.m.	Sports/Sports nautiques.	canyoneering (EU), canyoning (GB).
<b>entraînement cardiovasculaire</b> .	Sports-Santé et médecine.	cardiotraining.

TERME FRANÇAIS (1) ou équivalent admis (*)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>ergomètre</b> , n.m.	Activités physiques et sportives.	ergometer.
<b>gymnastique de forme</b> .	Sports-Santé et médecine.	fitness training.
<b>gymnastique d'étirement, étirement</b> , n.m.	Activités physiques et sportives.	stretching.
<b>héliski</b> , n.m., <b>ski héliporté</b> .	Tourisme-Sports/Sports d'hiver.	helicopter skiing, heli-skiing, heliskiing.
<b>marche nordique</b> .	Activités physiques et sportives.	Nordic ski walking, Nordic walking, pole walking, ski walking.
<b>phase finale</b> .	Sports/Sports collectifs.	play-off.
<b>prolongation décisive</b> .	Sports/Sports de compétition.	play-off.
<b>radeau en eau vive, radeau</b> , n.m.	Tourisme-Sports/Sports nautiques.	rafting.
rameur d'intérieur, simulateur-ergomètre d'aviron, simulateur d'aviron.	Activités physiques et sportives.	indoor rower.
<b>simulateur-ergomètre</b> , n.m., <b>simulateur</b> , n.m.	Activités physiques et sportives.	indoor ergometer.
simulateur-ergomètre d'aviron, simulateur d'aviron, rameur d'intérieur.	Activités physiques et sportives.	indoor rower.
simulateur-ergomètre de bicyclette, simulateur de bicyclette, vélo d'intérieur.	Activités physiques et sportives.	ergometer bike.
simulateur-ergomètre de course à pied, simulateur de course à pied, tapis de course.	Activités physiques et sportives.	running treadmill.
simulateur-ergomètre de patinage, simulateur de patinage.	Activités physiques et sportives.	skating treadmill.
simulateur-ergomètre d'escalade, simulateur d'escalade.	Activités physiques et sportives.	climbing treadmill.
simulateur-ergomètre d'escalier, simulateur d'escalier.	Activités physiques et sportives.	stepper.
<b>ski héliporté, héliski</b> , n.m.	Tourisme-Sports/Sports d'hiver.	helicopter skiing, heli-skiing, heliskiing.
tapis de course, simulateur-ergomètre de course à pied, simulateur de course à pied.	Activités physiques et sportives.	running treadmill.
vélo d'intérieur, simulateur-ergomètre de bicyclette, simulateur de bicyclette.	Activités physiques et sportives.	ergometer bike.
<b>voie d'escalade aménagée, voie aménagée</b> .	Sports/Alpinisme.	via corda (It.), via cordata (It.).
<b>voie d'escalade sécurisée, voie sécurisée</b> , via ferrata (*).	Tourisme-Sports/Alpinisme.	via ferrata (It.).
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### **Vocabulaire de l'informatique et des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)**

NOR : CTNX0913837X

#### **écotechniques de l'information et de la communication**

*Abréviation* : éco-TIC (langage professionnel).

*Domaine* : Informatique-Télécommunications.

*Définition* : Techniques de l'information et de la communication dont la conception ou l'emploi permettent de réduire les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement.

*Note* : La réduction des effets négatifs des activités humaines sur l'environnement tient à la diminution de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre qui résulte du recours aux écotechniques, ou à la conception même de ces techniques, qui s'attache à diminuer les agressions qu'elles pourraient faire subir à l'environnement au cours de leur cycle de vie.

*Équivalent étranger* : green information technology, green IT.

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'éducation (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0920625K

#### I. – Termes et définitions

**apprenant, -e**, n. (langage professionnel)

*Domaine* : Éducation-Formation.

*Définition* : Toute personne, de l'enfant à l'adulte, engagée dans un processus d'acquisition de connaissances et de compétences.

*Équivalent étranger* : learner.

**apprentissage par la pratique**

*Domaine* : Formation.

*Synonyme* : formation par la pratique.

*Définition* : Méthode d'acquisition de capacités professionnelles par leur mise en œuvre sur le terrain.

*Équivalent étranger* : learning by doing.

**banque de connaissances**

*Domaine* : Éducation-Formation.

*Définition* : Base de données qui rassemble des ressources mises à disposition par un réseau à des fins d'information, de formation ou de recherche.

*Voir aussi* : gestion du savoir.

*Équivalent étranger* : knowledge pool.

**décrochage**, n.m.

*Domaine* : Éducation-Formation.

*Définition* : Abandon, par un élève ou par un étudiant en difficulté, d'une formation ou d'une qualification avant son terme.

*Équivalent étranger* : dropping-out.

**doctorant, -e**, n.

*Domaine* : Enseignement supérieur.

*Définition* : Étudiant qui prépare un doctorat.

*Équivalent étranger* : PhD student.

**formation par la pratique**

*Domaine* : Formation.

*Voir* : apprentissage par la pratique.

**harmonisation des cursus**

*Domaine* : Éducation-Formation.

*Définition* : Mise en concordance des cursus de formation par comparaison et ajustement éventuel des éléments qui les composent.

*Note* : Le terme « harmonisation » s'emploie dans le cadre de la mise en œuvre de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

*Équivalent étranger* : tuning.

**postuler**, v.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Présenter sa candidature.

*Note* : On trouve aussi le terme « candidater », qui n'est pas recommandé.

*Équivalent étranger* : apply (to).

**présence (en)**, loc.adj.

*Domaine* : Éducation-Formation.

*Définition* : Se dit d'un enseignement ou d'une formation qui met en présence enseignants et apprenants.

*Note* : L'enseignement en présence se distingue de l'enseignement à distance.

*Équivalent étranger* : *presential*.

**promouvable**, adj.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Se dit d'une personne qui remplit les conditions pour obtenir une promotion.

*Équivalent étranger* : *promotable*.

## II. – Table d'équivalence

## A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
anonymise (to).	Tous domaines.	rendre anonyme.
apply (to).	Tous domaines.	<b>postuler</b> , v.
dropping-out.	Éducation-Formation.	<b>décrochage</b> , n.m.
knowledge pool.	Éducation-Formation.	<b>banque de connaissances</b> .
learner.	Éducation-Formation.	<b>apprenant</b> , -e, n. (langage professionnel).
learning by doing.	Formation.	<b>apprentissage par la pratique, formation par la pratique</b> .
lifelong learning.	Éducation-Formation.	formation tout au long de la vie, apprentissage tout au long de la vie.
PhD student.	Enseignement supérieur.	<b>doctorant</b> , -e, n.
presential.	Éducation-Formation.	<b>présence (en)</b> , loc.adj.
promotable.	Tous domaines.	<b>promouvable</b> , adj.
tuning.	Éducation-Formation.	<b>harmonisation des cursus</b> .
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>apprenant</b> , -e, n. (langage professionnel).	Éducation-Formation.	learner.
<b>apprentissage par la pratique, formation par la pratique</b> .	Formation.	learning by doing.
apprentissage tout au long de la vie, formation tout au long de la vie.	Éducation-Formation.	lifelong learning.
<b>banque de connaissances</b> .	Éducation-Formation.	knowledge pool.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>décrochage</b> , n.m.	Éducation-Formation.	dropping-out.
<b>doctorant</b> , -e, n.	Enseignement supérieur.	PhD student.
<b>formation par la pratique, apprentissage par la pratique.</b>	Formation.	learning by doing.
formation tout au long de la vie, apprentissage tout au long de la vie.	Éducation-Formation.	lifelong learning.
<b>harmonisation des cursus.</b>	Éducation-Formation.	tuning.
<b>postuler</b> , v.	Tous domaines.	apply (to).
<b>présence (en)</b> , loc.adj.	Éducation-Formation.	presential.
<b>promouvable</b> , adj.	Tous domaines.	promotable.
rendre anonyme.	Tous domaines.	anonymise (to).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0920169X

#### I. – Termes et définitions

##### **aéroclipper**, n.m.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Ballon muni d'un guiderope en contact avec la surface de l'océan, qui effectue en continu et sur de grandes distances des mesures à l'interface de l'air et de la mer.

*Note* : Le guiderope est équipé d'instruments de mesure dont les données sont stockées dans un dispositif installé dans une nacelle, capable d'assurer leur transfert tout en localisant le site de mesure.

*Voir aussi* : guiderope.

*Équivalent étranger* : aeroclipper.

##### **ascenseur spatial**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Dispositif de satellisation dont le concept repose sur la progression d'une plateforme le long d'un câble déployé jusqu'au sol à partir d'un satellite initialement en orbite géostationnaire.

*Note* : L'ascenseur spatial permettrait de placer des satellites en orbite géostationnaire ou au-delà.

*Voir aussi* : nacelle.

*Équivalent étranger* : beanstalk, space bridge, spacebridge, space elevator, space ladder, space lift.

##### **ballon stratosphérique ouvert**

*Abréviation* : BSO.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

*Définition* : Ballon non dilatable comportant des manches d'évacuation du gaz et destiné à se déplacer dans la stratosphère pour l'étude de la haute atmosphère ou pour des observations astrophysiques.

*Note* : Les manches d'évacuation permettent d'équilibrer la pression atmosphérique et celle du gaz à l'intérieur de l'enveloppe.

*Équivalent étranger* : open stratospheric balloon.

##### **biosatellite**, n.m.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Satellite emportant dans l'espace des organismes vivants pour l'étude de leur comportement.

*Équivalent étranger* : biosatellite.

##### **bloc de propergol**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Propergol solide, coulé dans une enveloppe ou préformé, dont la forme et la composition sont adaptées à une évolution déterminée de la poussée lors de la combustion.

*Voir aussi* : chargement, propergol solide.

*Équivalent étranger* : grain, propellant charge, propellant grain.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « bloc de poudre » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

##### **centrale à inertie**

*Domaine* : Électromécanique-Transports.

*Voir* : centrale inertielle.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

##### **centrale inertielle.**

*Domaine* : Électromécanique-Transports.

*Synonyme* : centrale à inertie.

*Définition* : Équipement embarqué sur un véhicule ou placé dans un objet, comprenant des capteurs d'accélération et de rotation et un traitement de données qui permet de déduire en temps réel, de données initiales connues, la position, l'orientation, ainsi que les vitesses linéaire et angulaire de ce véhicule ou de cet objet.

*Note* :

1. Les capteurs présentant un certain degré d'imprécision, les valeurs fournies par la centrale inertielle dérivent progressivement et nécessitent de temps à autre un recalage pour certains usages.
2. Les centrales inertielles peuvent notamment équiper certains appareils photographiques, les tourelles de char, etc.

*Équivalent étranger* : inertial measurement unit (IMU), inertial platform, inertial unit.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

#### **chambre anéchoïque**

*Domaine* : Acoustique-Sciences et techniques spatiales/Moyens d'essais.

*Synonyme* : salle anéchoïque.

*Définition* : Enceinte d'essais dont les parois, tapissées de matière absorbante, ne réfléchissent pas les ondes électromagnétiques ou les ondes acoustiques, de façon à reproduire au mieux les conditions de propagation de ces ondes en l'absence de tout obstacle.

*Note* : Dans le cas des ondes acoustiques, on parle également de « chambre sourde » (en anglais : *dead room*).

*Équivalent étranger* : anechoic chamber, anechoic room.

#### **chargement, n.m.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Opération qui consiste à remplir de propergol une enveloppe de propulseur à propergol solide ; par extension, le contenu de cette enveloppe.

*Voir aussi* : bloc de propergol.

*Équivalent étranger* : load (résultat), loading (opération), propellant loading (opération).

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

#### **corps de propulseur**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Enveloppe d'un propulseur à propergol solide.

*Note* : Le corps de propulseur est dit « nu » avant la préparation pour le chargement du propergol, « chargé » quand le propergol y a été introduit.

*Équivalent étranger* : engine body, jet body, motor body.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

#### **décontamination préventive**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Ensemble des mesures de stérilisation des engins destinés à être envoyés vers des objets célestes, qui permettent de limiter la présence de micro-organismes terrestres susceptibles de contaminer ces objets.

*Équivalent étranger* : preventive decontamination.

#### **densification de pupille**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

*Définition* : Technique optique destinée à améliorer la netteté de l'image d'un télescope à synthèse d'ouverture en regroupant les pupilles de sortie associées à chaque miroir du télescope en une pupille unique.

*Note* : La densification s'obtient en rapprochant les pupilles. On peut également jouer sur l'augmentation de leur dimension.

*Voir aussi* : hypertélescope, télescope à synthèse d'ouverture.

*Équivalent étranger* : pupil densification.

#### **effet de culot**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.

*Définition* : Ensemble des phénomènes aérodynamiques et thermiques qui apparaissent à l'arrière d'un véhicule aérospatial.

*Équivalent étranger* : base flow effect.

#### **embardée, n.f.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Incident qui survient parfois lors de la séparation de deux étages d'un lanceur et qui consiste en une impulsion communiquée par l'une des parties à l'autre dans une direction différente de celle de la séparation.

*Équivalent étranger* : nudging.

**essai censuré** (langage professionnel)

*Domaine* : Statistique.

*Définition* : Essai portant sur un grand nombre d'échantillons, destiné à estimer la durée de vie moyenne d'un produit et que l'on arrête dès qu'un nombre de défaillances fixé à l'avance est atteint.

*Équivalent étranger* : censored test.

**essai tronqué** (langage professionnel)

*Domaine* : Statistique.

*Définition* : Essai portant sur un grand nombre d'échantillons, destiné à estimer la durée de vie moyenne d'un produit et que l'on arrête après une durée de fonctionnement fixée à l'avance, quel que soit le nombre de défaillances qui se sont produites.

*Équivalent étranger* : truncated test.

**étoile de neutrons**

*Domaine* : Astronomie/Astrophysique.

*Définition* : Résidu de l'explosion d'une supernova, constitué de neutrons aussi proches les uns des autres qu'au sein d'un noyau atomique.

*Note* :

1. Pour engendrer une étoile de neutrons, l'étoile à l'origine de la supernova doit avoir une masse initiale supérieure à une dizaine de masses solaires.
2. On trouve également l'expression « étoile à neutrons », qui est déconseillée.

*Équivalent étranger* : neutron star.

**exoterre**, n.f.

*Domaine* : Astronomie.

*Définition* : Exoplanète susceptible de réunir, comme la Terre, les conditions nécessaires à une forme de vie.

*Voir aussi* : exoplanète.

*Équivalent étranger* : exo Earth, exo-Earth, exoEarth.

**face arrière**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

*Définition* : Partie de la surface d'un objet céleste ou spatial qui se trouve à l'arrière, si l'on considère le sens de déplacement de l'objet.

*Voir aussi* : face avant.

*Équivalent étranger* : trailing side.

**face avant**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

*Définition* : Partie de la surface d'un objet céleste ou spatial qui se trouve à l'avant, si l'on considère le sens de déplacement de l'objet.

*Voir aussi* : face arrière.

*Équivalent étranger* : leading side.

**fusée de freinage**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.

*Voir* : rétrofusée.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « rétrofusée » au *Journal officiel* du 18 avril 2001.

**fusée de tassement**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.

*Définition* : Moteur-fusée utilisé au terme d'une phase balistique afin d'obtenir l'accélération nécessaire au repositionnement des ergols d'un étage à propergol liquide, qui permet d'assurer l'alimentation convenable des moteurs pour un allumage ou un réallumage.

*Équivalent étranger* : setting motor, ullage rocket.

**gestion de la circulation spatiale**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales.

*Définition* : Réglementation, coordination et surveillance des activités spatiales visant à réduire les risques de collisions et d'interférences radioélectriques durant les différentes périodes d'un vol, lancement, phase en orbite et rentrée dans l'atmosphère.

*Équivalent étranger* : space traffic management.

**guiderope**, n.m.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Cordage suspendu à un ballon, qui traîne au sol ou flotte à la surface de la mer, destiné à stabiliser l'engin en altitude, par diminution du poids quand le ballon tend à se rapprocher du sol, et inversement par une augmentation de ce poids quand il tend à s'en éloigner.

*Note* :

1. Ce dispositif de stabilisation est dérivé du guiderope classique des aérostiers.
2. Le guiderope est également utilisé en planétologie.

3. Lorsqu'il est utilisé à la surface de la mer, l'extrémité en contact avec l'eau peut être équipée de capteurs.  
*Voir aussi* : aéroclipper.

*Équivalent étranger* : guiderope.

**hypertélescope**, n.m.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

*Définition* : Télescope à synthèse d'ouverture utilisant la densification de pupille.

*Note* : On envisage de placer des hypertélescopes dans l'espace pour observer les exoplanètes, en particulier les exoteres.

*Voir aussi* : densification de pupille, exoplanète, exoterre, télescope à synthèse d'ouverture.

*Équivalent étranger* : hypertelescope.

**impacteur**, n.m.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Projectile envoyé à grande vitesse sur le sol d'un corps céleste dans le but d'observer les effets de son impact.

*Équivalent étranger* : impactor.

**inertage**, n.m.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Transports/Sécurité.

*Définition* : Procédé qui consiste à envoyer dans des citernes, des réservoirs ou des tuyauteries un gaz inerte, tel que l'azote ou le dioxyde de carbone, afin de modifier la composition du mélange et d'éviter ainsi les risques d'explosion.

*Voir aussi* : passivation.

*Équivalent étranger* : inerting.

**lanceur aéroporté**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

*Définition* : Lanceur conçu pour être largué d'un aéronef puis mis à feu.

*Voir aussi* : avion-lanceur.

*Équivalent étranger* : airborne launcher.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 31 décembre 2005.

**liaison interpolaire**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

*Définition* : Liaison mécanique entre le pôle supérieur et le pôle inférieur d'un ballon, dont le rôle est de réduire les efforts auxquels est soumise l'enveloppe de ce ballon.

*Équivalent étranger* : top-to-bottom cable.

**magnétoïle**, n.f.

*Domaine* : Astronomie/Astrophysique.

*Définition* : Étoile de neutrons disposant d'un champ magnétique d'une intensité considérable, qui émet des rayonnements électromagnétiques de haute énergie.

*Voir aussi* : étoile de neutrons.

*Équivalent étranger* : magnetar.

**mélange figé**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Mélange de gaz de combustion dont la composition chimique ne varie pas au cours de la détente dans la tuyère, en raison de la lenteur relative des réactions chimiques par rapport à la vitesse de l'écoulement.

*Équivalent étranger* : frozen mixture.

**mesure préventive**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.

*Définition* : Action ou moyen mis en œuvre pour empêcher ou réduire les effets perturbateurs d'un vol spatial sur l'organisme humain.

*Note* : Le terme « contre-mesure », employé en ce sens, est déconseillé.

*Équivalent étranger* : countermeasure, preventive measure.

**météorologie de l'espace**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Géophysique.

*Définition* : Étude des phénomènes extra-atmosphériques et de leurs effets dans l'environnement terrestre ou dans des zones de l'espace où s'exercent des activités humaines.

*Note* :

1. L'étude porte principalement sur les phénomènes solaires ; elle porte également sur les effets éventuels des météorites.
2. Les phénomènes étudiés sont susceptibles d'affecter les performances et la fiabilité des équipements en orbite ou au sol ainsi que la santé et la vie humaines.

*Voir aussi* : espace extra-atmosphérique, météorologie spatiale.

*Équivalent étranger* : space weather.

**montgolfière à infrarouge**

*Abréviation* : MIR.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

*Définition* : Ballon stratosphérique à air chaud, uniquement réchauffé le jour par les flux radiatifs du Soleil et la nuit par le rayonnement infrarouge du sol.

*Note* : La forme et les matériaux de revêtement de la montgolfière à infrarouge sont conçus pour une captation maximale des rayonnements.

*Équivalent étranger* : infra-red montgolfier, infrared montgolfier, infrared montgolfiere.

**nacelle, n.f.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Plateforme progressant le long du câble d'un ascenseur spatial.

*Voir aussi* : ascenseur spatial.

*Équivalent étranger* : climber.

**onde gravitationnelle**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

*Définition* : Onde affectant les distances et le temps qui, selon la théorie de la relativité générale, est produite par toute masse en mouvement accéléré et se propage à la vitesse de la lumière.

*Équivalent étranger* : gravitational wave.

**orbiteur, n.m.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Synonyme* : véhicule orbital.

*Définition* : Engin spatial ou élément d'un engin spatial qui reste en orbite autour d'un astre pour assurer des missions spécifiques d'une durée déterminée.

*Note* : Un orbiteur peut être associé à un module atterrisseur.

*Voir aussi* : module atterrisseur.

*Équivalent étranger* : orbiter.

**planète errante**

*Domaine* : Astronomie.

*Définition* : Objet céleste de masse planétaire qui ne gravite pas autour d'une étoile.

*Équivalent étranger* : floating planet, free-floating planet.

**prophylactorium, n.m.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.

*Définition* : Centre d'isolement prophylactique où demeurent des spationautes avant et après un séjour dans l'espace.

*Équivalent étranger* : prophylactorium.

**rapport de mélange**

*Domaine* : Moteur thermique-Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Rapport des débits massiques du comburant et du combustible mesurés en des points homologues de leurs circuits respectifs.

*Note* :

1. On distingue divers rapports de mélange suivant les points de mesure, tels que la sortie des réservoirs, l'entrée des turbopompes ou l'injection dans la chambre de combustion.
2. Le rapport de mélange à l'injection dans la chambre de combustion diffère en général du rapport stœchiométrique qui respecte les proportions théoriques de la réaction.

*Équivalent étranger* : mixture ratio.

**rayonnement de freinage**

*Domaine* : Géophysique-Physique.

*Définition* : Rayonnement électromagnétique produit par la décélération d'une particule chargée, en mouvement rapide dans un champ électrique.

*Équivalent étranger* : Bremsstrahlung (All.), free-free emission.

**rétrofusée, n.f.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.

*Synonyme* : fusée de freinage.

*Définition* : Moteur-fusée placé sur un mobile pour le ralentir en exerçant une poussée dans le sens inverse de son mouvement.

*Équivalent étranger* : retrorocket.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 avril 2001.

**réunion de démarrage**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Réunion de travail rassemblant les parties concernées et marquant le lancement effectif d'une activité.

*Équivalent étranger* : kick-off meeting.

#### **salle anéchoïque**

*Domaine* : Acoustique-Sciences et techniques spatiales/Moyens d'essais.

*Voir* : chambre anéchoïque.

#### **satellite berger**

*Domaine* : Astronomie/Astrophysique.

*Définition* : Satellite naturel d'une planète, qui limite l'étendue d'un anneau de cette planète en confinant les particules de celui-ci par effet de gravité.

*Équivalent étranger* : shepherd satellite.

#### **satellite captif**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Satellite relié par câble à un autre engin spatial généralement de masse plus importante.

*Note* : On trouve aussi l'expression « satellite en laisse ».

*Équivalent étranger* : tethered satellite.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

#### **satellite fictif**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales.

*Définition* : Satellite géostationnaire dont la position orbitale et les fréquences radioélectriques ont été réservées mais dont la mise en place est différée *sine die*.

*Équivalent étranger* : paper satellite.

#### **satellite passif**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Engin spatial assurant une fonction déterminée sans générateur d'énergie embarqué.

*Équivalent étranger* : passive satellite.

#### **satellite réflecteur**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Satellite passif destiné à transmettre des ondes électromagnétiques par réflexion.

*Note* : Les satellites réflecteurs sont principalement utilisés en géodésie et à des fins de localisation.

*Voir aussi* : localisation par satellite, satellite passif.

*Équivalent étranger* : reflecting satellite.

#### **spationique, n.f.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Ensemble des techniques concernant les constituants d'un engin spatial, autres que le groupe propulsif, les éléments de structure et la charge utile ; par extension, ensemble de ces constituants.

*Équivalent étranger* : aerospace electronics, astronics, spacecraft avionics.

#### **télescope à synthèse d'ouverture**

*Abréviation* : TSO.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

*Définition* : Télescope mettant en œuvre de petits miroirs répartis sur une grande surface afin d'obtenir la même résolution angulaire que celle d'un grand miroir qui recouvrirait toute cette surface.

*Note* : Lorsque la distance entre les miroirs est grande par rapport à leur taille, l'image devient floue ; cet effet peut être corrigé par densification de pupille.

*Voir aussi* : densification de pupille, interférométrie à très grande base, synthèse d'ouverture.

*Équivalent étranger* : aperture synthesis telescope.

#### **tourisme spatial**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Tourisme.

*Définition* : Organisation de voyages ou de séjours d'agrément dans l'espace extra-atmosphérique.

*Voir aussi* : espace extra-atmosphérique.

*Équivalent étranger* : space tourism.

#### **traînée de culot**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.

*Définition* : Traînée aérodynamique due à la dépression qui apparaît à l'arrière d'un véhicule aérospatial en phase balistique.

*Voir aussi* : effet de culot.

*Équivalent étranger* : base drag.

#### **transfert liquidien**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.

*Définition* : Migration des liquides biologiques vers la partie haute du corps humain lors du passage de la pesanteur à l'impesanteur.

*Note* : L'organisme interprète le transfert liquidien comme une augmentation globale du volume sanguin et réagit en provoquant une diminution de ce volume.

*Voir aussi* : charge hydrique.

*Équivalent étranger* : fluid shift.

#### **tuyère adaptée**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Tuyère à la sortie de laquelle la pression statique des gaz éjectés est égale à la pression atmosphérique.

*Note* : La pression atmosphérique variant avec l'altitude, la tuyère, sauf modification de sa géométrie, n'est adaptée qu'à une altitude donnée.

*Équivalent étranger* : adapted nozzle, matched nozzle.

#### **véhicule orbital**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Voir* : orbiteur.

#### **vitesse caractéristique de combustion**

*Forme abrégée* : vitesse caractéristique.

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Paramètre caractéristique de la qualité d'une combustion, exprimé dans les mêmes unités qu'une vitesse et égal au quotient de deux grandeurs, l'une étant le produit de la pression de combustion dans la chambre par l'aire de la section du col de la tuyère, l'autre le débit massique des gaz de combustion.

*Note* : L'inverse de la vitesse caractéristique de combustion est appelé le « coefficient de débit ».

*Équivalent étranger* : characteristic velocity.

#### **vitesse d'éjection efficace**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

*Définition* : Quotient de la poussée par le débit massique des gaz de propulsion.

*Note* : Dans le cas d'une tuyère adaptée, la vitesse d'éjection efficace est égale à la vitesse d'éjection.

*Voir aussi* : tuyère adaptée.

*Équivalent étranger* : effective exhaust velocity.

#### **yoyo, n.m.**

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

*Définition* : Dispositif destiné à dégyrer un engin spatial.

*Note* : Un yoyo est constitué de masselottes qui peuvent être écartées de l'axe de rotation de l'engin afin de diminuer sa vitesse angulaire, conformément au principe de la conservation du moment cinétique.

*Voir aussi* : dégyrer.

*Équivalent étranger* : yoyo.

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
adapted nozzle, matched nozzle.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>tuyère adaptée.</b>
aeroclipper.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>aéroclipper, n.m.</b>
aerospace electronics, astrionics, spacecraft avionics.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>spationique, n.f.</b>
airborne launcher.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	<b>lanceur aéroporté.</b>
anechoic chamber, anechoic room.	Acoustique-Sciences et techniques spatiales/Moyens d'essais.	<b>chambre anéchoïque, salle anéchoïque.</b>
aperture synthesis telescope.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	<b>télescope à synthèse d'ouverture (TSO).</b>

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
astrionics, aerospace electronics, spacecraft avionics.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>spationique</b> , n.f.
base drag.	Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.	<b>trainée de culot</b> .
base flow effect.	Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.	<b>effet de culot</b> .
beanstalk, space bridge, spacebridge, space elevator, space ladder, space lift.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>ascenseur spatial</b> .
biosatellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>biosatellite</b> , n.m.
Bremsstrahlung (All.), free-free emission.	Géophysique-Physique.	<b>rayonnement de freinage</b> .
censored test.	Statistique.	<b>essai censuré</b> (langage professionnel).
characteristic velocity.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>vitesse caractéristique de combustion, vitesse caractéristique</b> .
climber.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>nacelle</b> , n.f.
countermeasure, preventive measure.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	<b>mesure préventive</b> .
effective exhaust velocity.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>vitesse d'éjection efficace</b> .
engine body, jet body, motor body.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>corps de propulseur</b> .
exo Earth, exo-Earth, exoEarth.	Astronomie.	<b>exoterre</b> , n.f.
floating planet, free-floating planet.	Astronomie.	<b>planète errante</b> .
fluid shift.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	<b>transfert liquidien</b> .
free-floating planet, floating planet.	Astronomie.	<b>planète errante</b> .
free-free emission, Bremsstrahlung (All.).	Géophysique-Physique.	<b>rayonnement de freinage</b> .
frozen mixture.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>mélange figé</b> .
grain, propellant charge, propellant grain.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>bloc de propergol</b> .
gravitational wave.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	<b>onde gravitationnelle</b> .
guiderope.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>guiderope</b> , n.m.
hypertelescope.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	<b>hypertélescope</b> , n.m.
impactor.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>impacteur</b> , n.m.
inertial measurement unit (IMU), inertial platform, inertial unit.	Électromécanique-Transports.	<b>centrale inertielle, centrale à inertie</b> .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
inerting.	Sciences et techniques spatiales-Transports/Sécurité.	<b>inertage</b> , n.m.
infra-red montgolfier, infrared montgolfier, infrared montgolfiere.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	<b>montgolfière à infrarouge (MIR)</b> .
jet body, engine body, motor body.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>corps de propulseur</b> .
kick-off meeting.	Tous domaines.	<b>réunion de démarrage</b> .
leading side.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	<b>face avant</b> .
load (résultat), loading (opération), propellant loading (opération).	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>chargement</b> , n.m.
magnetar.	Astronomie/Astrophysique.	<b>magnétoïle</b> , n.f.
matched nozzle, adapted nozzle.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>tuyère adaptée</b> .
mixture ratio.	Moteur thermique-Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>rapport de mélange</b> .
motor body, engine body, jet body.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>corps de propulseur</b> .
neutron star.	Astronomie/Astrophysique.	<b>étoile de neutrons</b> .
nudging.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>embarquée</b> , n.f.
open stratospheric balloon.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	<b>ballon stratosphérique ouvert (BSO)</b> .
orbiter.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>orbiteur</b> , n.m., <b>véhicule orbital</b> .
paper satellite.	Sciences et techniques spatiales.	<b>satellite fictif</b> .
passive satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>satellite passif</b> .
preventive decontamination.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>décontamination préventive</b> .
preventive measure, countermeasure.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	<b>mesure préventive</b> .
propellant charge, grain, propellant grain.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>bloc de propergol</b> .
propellant loading (opération), load (résultat), loading (opération).	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	<b>chargement</b> , n.m.
prophylactorium.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	<b>prophylactorium</b> , n.m.
pupil densification.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	<b>densification de pupille</b> .
reflecting satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>satellite réflecteur</b> .
retrorocket.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.	<b>rétrofusée</b> , n.f., <b>fusée de freinage</b> .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
setting motor, ullage rocket.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.	<b>fusée de tassement.</b>
shepherd satellite.	Astronomie/Astrophysique.	<b>satellite berger.</b>
space bridge, spacebridge, beanstalk, space elevator, space ladder, space lift.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>ascenseur spatial.</b>
spacecraft avionics, aerospace electronics, astrionics.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>spationique, n.f.</b>
space elevator, beanstalk, space bridge, spacebridge, space ladder, space lift.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>ascenseur spatial.</b>
space tourism.	Sciences et techniques spatiales-Tourisme.	<b>tourisme spatial.</b>
space traffic management.	Sciences et techniques spatiales.	<b>gestion de la circulation spatiale.</b>
space weather.	Sciences et techniques spatiales-Géophysique.	<b>météorologie de l'espace.</b>
tethered satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>satellite captif.</b>
top-to-bottom cable.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	<b>liaison interpolaire.</b>
trailing side.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	<b>face arrière.</b>
truncated test.	Statistique.	<b>essai tronqué</b> (langage professionnel).
ullage rocket, setting motor.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.	<b>fusée de tassement.</b>
yoyo.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	<b>yoyo, n.m.</b>
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>aéroclipper, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	aeroclipper.
<b>ascenseur spatial.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	beanstalk, space bridge, spacebridge, space elevator, space ladder, space lift.
<b>ballon stratosphérique ouvert (BSO).</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	open stratospheric balloon.
<b>biosatellite, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	biosatellite.
<b>bloc de propergol.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	grain, propellant charge, propellant grain.
<b>centrale inertielle, centrale à inertie.</b>	Électromécanique-Transports.	inertial measurement unit (IMU), inertial platform, inertial unit.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>chambre anéchoïque, salle anéchoïque.</b>	Acoustique-Sciences et techniques spatiales/Moyens d'essais.	anechoic chamber, anechoic room.
<b>chargement, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	load (résultat), loading (opération), propellant loading (opération).
<b>corps de propulseur.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	engine body, jet body, motor body.
<b>décontamination préventive.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	preventive decontamination.
<b>densification de pupille.</b>	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	pupil densification.
<b>effet de culot.</b>	Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.	base flow effect.
<b>embardée, n.f.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	nudging.
<b>essai censuré (langage professionnel).</b>	Statistique.	censored test.
<b>essai tronqué (langage professionnel).</b>	Statistique.	truncated test.
<b>étoile de neutrons.</b>	Astronomie/Astrophysique.	neutron star.
<b>exoterre, n.f.</b>	Astronomie.	exo Earth, exo-Earth, exoEarth.
<b>face arrière.</b>	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	trailing side.
<b>face avant.</b>	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	leading side.
<b>fusée de freinage, rétrofusée, n.f.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.	retrorocket.
<b>fusée de tassement.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.	setting motor, ullage rocket.
<b>gestion de la circulation spatiale.</b>	Sciences et techniques spatiales.	space traffic management.
<b>guiderope, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	guiderope.
<b>hypertélescope, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	hypertelescope.
<b>impacteur, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	impactor.
<b>inertage, n.m.</b>	Sciences et techniques spatiales-Transports/Sécurité.	inerting.
<b>lanceur aéroporté.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	airborne launcher.
<b>liaison interpolaire.</b>	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	top-to-bottom cable.
<b>magnétoile, n.f.</b>	Astronomie/Astrophysique.	magnetar.
<b>mélange figé.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	frozen mixture.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
mesure préventive.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	countermeasure, preventive measure.
météorologie de l'espace.	Sciences et techniques spatiales-Géophysique.	space weather.
montgolfière à infrarouge (MIR).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	infra-red montgolfier, infrared montgolfier, infrared montgolfiere.
nacelle, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	climber.
onde gravitationnelle.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	gravitational wave.
orbiteur, n.m., véhicule orbital.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	orbiter.
planète errante.	Astronomie.	floating planet, free-floating planet.
prophylactorium, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	prophylactorium.
rapport de mélange.	Moteur thermique-Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	mixture ratio.
rayonnement de freinage.	Géophysique-Physique.	Bremsstrahlung (All.), free-free emission.
rétrofusée, n.f., fusée de freinage.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux-Propulsion.	retrorocket.
réunion de démarrage.	Tous domaines.	kick-off meeting.
salle anéchoïque, chambre anéchoïque.	Acoustique-Sciences et techniques spatiales/Moyens d'essais.	anechoic chamber, anechoic room.
satellite berger.	Astronomie/Astrophysique.	shepherd satellite.
satellite captif.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	tethered satellite.
satellite fictif.	Sciences et techniques spatiales.	paper satellite.
satellite passif.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	passive satellite.
satellite réflecteur.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	reflecting satellite.
spationique, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	aerospace electronics, astrionics, spacecraft avionics.
télescope à synthèse d'ouverture (TSO).	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	aperture synthesis telescope.
tourisme spatial.	Sciences et techniques spatiales-Tourisme.	space tourism.
trainée de culot.	Sciences et techniques spatiales-Aérodynamique.	base drag.
transfert liquidien.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	fluid shift.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>tuyère adaptée.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	adapted nozzle, matched nozzle.
<b>véhicule orbital, orbiteur</b> , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	orbiter.
<b>vitesse caractéristique de combustion, vitesse caractéristique.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	characteristic velocity.
<b>vitesse d'éjection efficace.</b>	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	effective exhaust velocity.
<b>yoyo</b> , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	yoyo.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire des composants électroniques (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0927353X

#### I. – Termes et définitions

##### **actionneur**, n.m.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Dispositif qui convertit en énergie cinématique divers types d'énergie tels que l'énergie électrique ou l'énergie chimique, afin de produire une action mécanique.

*Équivalent étranger* : actuator.

##### **boîtier à puce**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Boîtier destiné à l'encapsulation d'une seule puce de circuit intégré et qui présente une surface à peine supérieure à celle de la puce.

*Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « boîtier-puce », qui n'est pas recommandé.

*Voir aussi* : mise en boîtier.

*Équivalent étranger* : chip-scale package (CSP).

##### **boîtier matriciel**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Boîtier dont les sorties sont disposées sur le fond, selon une structure en grille.

*Voir aussi* : boîtier matriciel à billes, boîtier matriciel à broches.

*Équivalent étranger* : grid array.

##### **boîtier matriciel à billes**

*Forme abrégée* : boîtier à billes.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Boîtier matriciel dont les sorties sont des billes de soudure.

*Voir aussi* : boîtier matriciel.

*Équivalent étranger* : ball grid array (BGA).

##### **boîtier matriciel à broches**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Boîtier matriciel dont les sorties sont des broches.

*Note* : L'expression « boîtier PGA » est à proscrire.

*Voir aussi* : boîtier matriciel.

*Équivalent étranger* : pin grid array (PGA).

##### **cœur de processeur**

*Forme abrégée* : cœur, n.m.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Unité de calcul d'un processeur.

*Note* : Un processeur peut comporter plusieurs cœurs.

*Voir aussi* : processeur multicœur.

*Équivalent étranger* : core, processor core.

##### **conducteur-poutre**, n.m.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Patte rigide dépassant d'une puce, fabriquée en même temps que celle-ci et servant à sa fixation mécanique et à sa connexion électrique.

*Équivalent étranger* : beam lead.

#### **diode électroluminescente organique**

*Abréviation* : DELO.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Diode électroluminescente dont la couche émettrice de lumière est composée de semiconducteurs organiques.

*Note* : Les diodes électroluminescentes organiques sont principalement utilisées dans des dispositifs d'affichage et d'éclairage.

*Voir aussi* : diode électroluminescente.

*Équivalent étranger* : organic light-emitting diode (OLED).

#### **encapsulation sur tranche**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Technique de fabrication conjointe d'un boîtier à puce et de sa puce, qui consiste à réaliser toutes les opérations au niveau des tranches de silicium, avant le découpage en composants individuels.

*Voir aussi* : boîtier à puce, mise en boîtier.

*Équivalent étranger* : wafer-level packaging (WLP).

#### **matrice de micromiroirs**

*Abréviation* : MDM.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Dispositif destiné à la vidéoprojection, composé d'un grand nombre de micromiroirs commandés à partir de données numériques.

*Note* :

1. Le nombre des micromiroirs peut atteindre plusieurs milliers.
2. L'expression anglaise *digital light processing (DLP)*, qui désigne une réalisation particulière utilisant une matrice de micromiroirs, ne doit pas être utilisée.

*Voir aussi* : micromiroir.

*Équivalent étranger* : digital micromirror device (DMD).

#### **mems, n.m. (langage professionnel)**

*Domaine* : Électronique.

*Voir* : microsystème électromécanique.

#### **micromiroir, n.m.**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Miroir orientable réalisé par micro-usinage, destiné à réfléchir des signaux lumineux dans des directions déterminées.

*Note* :

1. Plusieurs milliers de micromiroirs, disposés sur une puce, permettent de projeter des images sur un grand écran.
2. On utilise également des micromiroirs pour commuter des signaux entre fibres optiques.

*Voir aussi* : micro-usinage.

*Équivalent étranger* : micromirror.

#### **micropoutre, n.f.**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Élément d'un microsystème électromécanique, présentant une forme allongée, qui est fixé par une seule de ses extrémités afin de permettre sa déformation par flexion ou par torsion, selon sa fonction.

*Voir aussi* : microsystème électromécanique.

*Équivalent étranger* : microcantilever.

#### **microsystème électromécanique**

*Forme abrégée* : microsystème, n.m.

*Domaine* : Électronique.

*Synonyme* : mems, n.m. (langage professionnel).

*Définition* : Système intégrant sur une puce des dispositifs mécaniques et électroniques, qui remplit une fonction déterminée.

*Équivalent étranger* : micro-electromechanical system (MEMS).

#### **micro-usinage, n.m.**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Ensemble de techniques utilisées dans la fabrication des microsystèmes électromécaniques.  
*Voir aussi* : microsytème électromécanique, micro-usinage de surface, micro-usinage de volume.  
*Équivalent étranger* : micromachining.

#### **module multipuce**

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Assemblage, sur un même substrat, de plusieurs puces et éventuellement de composants discrets.

*Équivalent étranger* : multi-chip module (MCM).

#### **processeur multicœur**

*Forme abrégée* : multicœur, n.m.

*Domaine* : Électronique.

*Définition* : Circuit intégré comprenant plusieurs cœurs de processeur, qui permet le traitement en parallèle de plusieurs opérations, différentes ou de même type.

*Note* : Il existe en particulier des processeurs bicœurs et des processeurs quadricœurs.

*Voir aussi* : cœur de processeur, processeur bicœur, processeur quadricœur.

*Équivalent étranger* : multicore, multicore processor.

#### **trou de liaison**

*Domaine* : Électronique.

*Synonyme* : trou d'interconnexion.

*Définition* : Trou dont la paroi métallisée permet d'établir une liaison électrique entre deux niveaux d'un circuit intégré, à travers la couche isolante.

*Équivalent étranger* : via.

#### **trou d'interconnexion**

*Domaine* : Électronique.

*Voir* : trou de liaison.

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
actuator.	Électronique.	<b>actionneur</b> , n.m.
ball grid array (BGA).	Électronique.	<b>boîtier matriciel à billes</b> , <b>boîtier à billes</b> .
beam lead.	Électronique.	<b>conducteur-poutre</b> , n.m.
bulk micromachining.	Électronique.	micro-usinage de volume.
chip-scale package (CSP).	Électronique.	<b>boîtier à puce</b> .
core, processor core.	Électronique.	<b>cœur de processeur</b> , <b>cœur</b> , n.m.
digital micromirror device (DMD).	Électronique.	<b>matrice de micromiroirs (MDM)</b> .
dual core, dual core processor.	Électronique.	processeur bicœur, bicœur, n.m.
grid array.	Électronique.	<b>boîtier matriciel</b> .
microcantilever.	Électronique.	<b>micropoutre</b> , n.f.
micro-electromechanical system (MEMS).	Électronique.	<b>microsystème électromécanique</b> , <b>microsystème</b> , n.m., <b>mems</b> , n.m. (langage professionnel).
micromachining.	Électronique.	<b>micro-usinage</b> , n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
micromirror.	Électronique.	<b>micromiroir</b> , n.m.
multi-chip module (MCM).	Électronique.	<b>module multipuce</b> .
multicore, multicore processor.	Électronique.	<b>processeur multicœur, multicœur</b> , n.m.
organic light-emitting diode (OLED).	Électronique.	<b>diode électroluminescente organique (DELO)</b> .
pin grid array (PGA).	Électronique.	<b>boîtier matriciel à broches</b> .
processor core, core.	Électronique.	<b>cœur de processeur, cœur</b> , n.m.
quad core, quad core processor.	Électronique.	processeur quadricœur, quadricœur, n.m.
surface micromachining.	Électronique.	micro-usinage de surface.
wafer-level packaging (WLP).	Électronique.	<b>encapsulation sur tranche</b> .
via.	Électronique.	<b>trou de liaison, trou d'interconnexion</b> .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.  (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>actionneur</b> , n.m.	Électronique.	actuator.
bicœur, n.m., processeur bicœur.	Électronique.	dual core, dual core processor.
<b>boîtier à billes, boîtier matriciel à billes</b> .	Électronique.	ball grid array (BGA).
<b>boîtier à puce</b> .	Électronique.	chip-scale package (CSP).
<b>boîtier matriciel</b> .	Électronique.	grid array.
<b>boîtier matriciel à billes, boîtier à billes</b> .	Électronique.	ball grid array (BGA).
<b>boîtier matriciel à broches</b> .	Électronique.	pin grid array (PGA).
<b>cœur de processeur, cœur</b> , n.m.	Électronique.	core, processor core.
<b>conducteur-poutre</b> , n.m.	Électronique.	beam lead.
<b>diode électroluminescente organique (DELO)</b> .	Électronique.	organic light-emitting diode (OLED).
<b>encapsulation sur tranche</b> .	Électronique.	wafer-level packaging (WLP).
<b>matrice de micromiroirs (MDM)</b> .	Électronique.	digital micromirror device (DMD).
<b>mems</b> , n.m. (langage professionnel), <b>microsystème électromécanique, microsystème</b> , n.m.	Électronique.	micro-electromechanical system (MEMS).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>micromiroir</b> , n.m.	Électronique.	micromirror.
<b>micropoutre</b> , n.f.	Électronique.	microcantilever.
<b>microsystème électromécanique, microsystème</b> , n.m., <b>mems</b> , n.m. (langage professionnel).	Électronique.	micro-electromechanical system (MEMS).
<b>micro-usinage</b> , n.m.	Électronique.	micromachining.
micro-usinage de surface.	Électronique.	surface micromachining.
micro-usinage de volume.	Électronique.	bulk micromachining.
<b>module multipuce.</b>	Électronique.	multi-chip module (MCM).
<b>multicœur</b> , n.m., <b>processeur multicœur.</b>	Électronique.	multicore, multicore processor.
processeur bicœur, bicœur, n.m.	Électronique.	dual core, dual core processor.
<b>processeur multicœur, multicœur</b> , n.m.	Électronique.	multicore, multicore processor.
processeur quadricœur, quadricœur, n.m.	Électronique.	quad core, quad core processor.
<b>trou de liaison, trou d'interconnexion.</b>	Électronique.	via.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0927355X

#### I. – Termes et définitions

##### **appairage**, n.m.

*Domaine* : Télécommunications/Réseaux-Internet.

*Définition* : Mise en relation directe de deux réseaux de l'internet qui permet des échanges de trafic plus rapides et plus économiques qu'en transitant par d'autres réseaux.

*Note* :

1. Les réseaux sont, par exemple, ceux de deux fournisseurs locaux d'accès à l'internet qui se dispensent ainsi d'utiliser les équipements d'interconnexion des grands fournisseurs nationaux ou internationaux.
2. L'appairage peut entraîner une compensation financière entre réseaux pairs.

*Équivalent étranger* : peering.

##### **bureau d'enregistrement**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Voir* : registraire.

##### **découpage temporel**

*Domaine* : Télécommunications/Techniques.

*Définition* : Transmission, dans un créneau temporel répétitif, du signal correspondant à un service.

*Note* : Le découpage temporel est utilisé notamment pour la transmission de programmes de télévision vers un récepteur mobile qui peut demeurer inactif en dehors de ce créneau temporel, ce qui réduit sa consommation d'énergie.

*Voir aussi* : créneau temporel, multiplexage dans le temps.

*Équivalent étranger* : time slicing.

##### **domaine de premier niveau**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Synonyme* : domaine de tête.

*Définition* : Domaine correspondant au niveau le plus élevé dans la structure d'adressage de l'internet, et dont la représentation codée est située à la fin de tout nom de domaine.

*Note* : Le domaine de premier niveau est identifié soit par la représentation codée d'un nom de pays, telle que « fr », soit par une abréviation telle que « com » ou « org ».

*Voir aussi* : domaine, registraire, système d'adressage par domaines.

*Équivalent étranger* : top-level domain (TLD).

##### **domaine de tête**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Voir* : domaine de premier niveau.

##### **liaison numérique asymétrique**

*Domaine* : Télécommunications/Réseaux-Internet.

*Définition* : Technique de transmission numérique offrant deux canaux de données à haut débit sur une ligne téléphonique d'abonné, le débit descendant étant très supérieur au débit montant.

*Note* : La liaison numérique asymétrique permet notamment d'accéder à l'internet à haut débit, de recevoir des programmes de télévision et de bénéficier de services de téléphonie.

*Voir aussi* : liaison numérique, triple service, voix par le protocole de l'internet.

*Équivalent étranger* : asymmetric digital subscriber line (ADSL).

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « raccordement numérique asymétrique » au *Journal officiel* du 16 mars 1999.

**liaison numérique symétrique**

*Domaine* : Télécommunications/Réseaux.

*Définition* : Technique de transmission numérique offrant deux canaux de données à haut débit sur une ligne téléphonique d'abonné, le débit étant le même dans les deux sens.

*Note* : La liaison numérique symétrique permet des échanges de documents multimédias.

*Voir aussi* : liaison numérique asymétrique.

*Équivalent étranger* : symmetric digital subscriber line (SDSL).

**office d'enregistrement**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Organisme gestionnaire d'un ou plusieurs domaines de premier niveau.

*Voir aussi* : domaine de premier niveau, système d'adressage par domaines.

*Équivalent étranger* : TLD registrar, top-level domain registrar.

**opérateur de téléphonie mobile sans réseau**

*Forme abrégée* : opérateur sans réseau.

*Domaine* : Télécommunications/Radiocommunications.

*Définition* : Opérateur qui offre des services de communication pour mobiles en utilisant les ressources techniques d'un autre opérateur qui dispose d'un réseau de radiocommunication pour mobiles.

*Note* : On trouve aussi l'expression « opérateur virtuel », qui est déconseillée.

*Équivalent étranger* : mobile virtual network operator (MVNO).

**ordiphone, n.m.**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.

*Voir* : terminal de poche.

**réémetteur bouche-trou**

*Forme abrégée* : bouche-trou, n.m. (langage professionnel).

*Domaine* : Télécommunications/Radiocommunications.

*Synonyme* : réémetteur de complément.

*Définition* : Réémetteur de moindre puissance fonctionnant en général sur le même canal que l'émetteur principal pour couvrir une zone d'ombre de faible étendue ou améliorer la couverture à l'intérieur des bâtiments.

*Équivalent étranger* : gap filler.

**réémetteur de complément**

*Domaine* : Télécommunications/Radiocommunications.

*Voir* : réémetteur bouche-trou.

**registraire, n.m.**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Synonyme* : bureau d'enregistrement.

*Définition* : Organisme intermédiaire autorisé entre un office d'enregistrement et les demandeurs ou titulaires d'un nom de domaine, qui effectue l'enregistrement et la modification des noms de domaine.

*Voir aussi* : office d'enregistrement, système d'adressage par domaines.

*Équivalent étranger* : DNS registrar, domain name registrar, registrar.

**terminal de poche**

*Abréviation* : TP.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.

*Synonyme* : ordiphone, n.m.

*Définition* : Appareil électronique mobile de petite taille qui assure par voie radioélectrique des fonctions de communication, telles que la téléphonie ou l'accès à l'internet, et le plus souvent des fonctions informatiques ou multimédias.

*Note* :

1. Un terminal de poche combine, entre autres, certaines fonctions d'un téléphone portable, d'un assistant électronique de poche et d'un baladeur.
2. Les noms de marque tels que « Blackberry » ou « iPhone » ne doivent pas être utilisés pour désigner de façon générale ces appareils.

*Voir aussi* : assistant électronique de poche, baladeur.

*Équivalent étranger* : PDA phone, personal communicator, smartphone, wireless handheld device.

**turbocode, n.m.**

*Domaine* : Télécommunications/Techniques.

*Définition* : Code correcteur d'erreurs dont les performances sont très proches de la limite théorique de correction.

*Note* : La limite théorique de correction d'erreur a fait l'objet d'une publication en 1948 par le mathématicien américain Claude Shannon.

*Équivalent étranger* : turbo code.

**voix par IP** (langage professionnel)

*Domaine* : Télécommunications/Internet.

*Voir* : voix par le protocole de l'internet.

**voix par le protocole de l'internet**

*Domaine* : Télécommunications/Internet.

*Synonyme* : voix par IP (langage professionnel).

*Définition* : Technique utilisant le protocole de l'internet pour le transport de la voix sur un réseau de télécommunication.

*Note* :

1. Le protocole de l'internet (en anglais : *Internet Protocol, IP*), qui est établi par l'*Internet Society (ISOC)*, permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants.

2. La voix par le protocole de l'internet permet d'offrir des services de téléphonie tels que :

– un service géré par un fournisseur d'accès à l'internet, appelé dans le langage professionnel « voix sur large bande, VLB » (en anglais : *voice over broadband, VoB*) ;

– un service utilisant l'internet non géré par le fournisseur d'accès lui-même, appelé dans le langage professionnel « voix sur internet » (en anglais : *voice over internet, VoI*) ;

– un service de téléphonie d'entreprise utilisant un autocommutateur internet, appelé dans le langage professionnel « téléphonie sur IP » (en anglais : *telephony over IP, ToIP*).

3. On trouve aussi l'expression « voix sur IP » et l'abréviation « VoIP », qui ne sont pas recommandées.

*Voir aussi* : internet.

*Équivalent étranger* : voice over Internet Protocol (VoIP).

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
asymmetric digital subscriber line (ADSL).	Télécommunications/Réseaux-Internet.	liaison numérique asymétrique.
DNS registrar, domain name registrar, registrar.	Informatique-Télécommunications/Internet.	registraire, n. m., bureau d'enregistrement.
gap filler.	Télécommunications/Radiocommunications.	réémetteur bouche-trou, bouche-trou, n.m. (langage professionnel), réémetteur de complément.
mobile virtual network operator (MVNO).	Télécommunications/Radiocommunications.	opérateur de téléphonie mobile sans réseau, opérateur sans réseau.
PDA phone, personal communicator, smartphone, wireless handheld device.	Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.	terminal de poche (TP), ordiphone, n. m.
peering.	Télécommunications/Réseaux-Internet.	appairage, n.m.
personal communicator, PDA phone, smartphone, wireless handheld device.	Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.	terminal de poche (TP), ordiphone, n. m.
registrar, DNS registrar, domain name registrar.	Informatique-Télécommunications/Internet.	registraire, n.m., bureau d'enregistrement.
smartphone, PDA phone, personal communicator, wireless handheld device.	Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.	terminal de poche (TP), ordiphone, n.m.
symmetric digital subscriber line (SDSL).	Télécommunications/Réseaux.	liaison numérique symétrique.
time slicing.	Télécommunications/Techniques.	découpage temporel.
TLD registrar, top-level domain registrar.	Informatique-Télécommunications/Internet.	office d'enregistrement.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
top-level domain (TLD).	Informatique-Télécommunications/Internet.	<b>domaine de premier niveau, domaine de tête.</b>
top-level domain registrar, TLD registrar.	Informatique-Télécommunications/Internet.	<b>office d'enregistrement.</b>
turbo code.	Télécommunications/Techniques	<b>turbocode</b> , n.m.
voice over Internet Protocol (VoIP).	Télécommunications/Internet.	<b>voix par le protocole de l'internet, voix par IP</b> (langage professionnel).
wireless handheld device, PDA phone, personal communicator, smartphone.	Informatique-Télécommunications/ Radiocommunications.	<b>terminal de poche (TP), ordiphone</b> , n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ).		

### B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>appairage</b> , n.m.	Télécommunications/Réseaux-Internet.	peering.
<b>bouche-trou</b> , n.m. (langage professionnel), <b>réémetteur bouche-trou, réémetteur de complément.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	gap filler.
<b>bureau d'enregistrement, registraire</b> , n.m.	Informatique-Télécommunications/Internet.	registrar, DNS registrar, domain name registrar.
<b>découpage temporel.</b>	Télécommunications/Techniques.	time slicing.
<b>domaine de premier niveau, domaine de tête.</b>	Informatique-Télécommunications/Internet.	top-level domain (TLD).
<b>liaison numérique asymétrique.</b>	Télécommunications/Réseaux-Internet.	asymmetric digital subscriber line (ADSL).
<b>liaison numérique symétrique.</b>	Télécommunications/Réseaux.	symmetric digital subscriber line (SDSL).
<b>office d'enregistrement.</b>	Informatique-Télécommunications/Internet.	TLD registrar, top-level domain registrar.
<b>opérateur de téléphonie mobile sans réseau, opérateur sans réseau.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	mobile virtual network operator (MVNO).
<b>ordiphone</b> , n.m., <b>terminal de poche (TP).</b>	Informatique-Télécommunications/ Radiocommunications.	PDA phone, personal communicator, smartphone, wireless handheld device.
<b>réémetteur bouche-trou, bouche-trou</b> , n.m. (langage professionnel), <b>réémetteur de complément.</b>	Télécommunications/Radiocommunications.	gap filler.
<b>registraire</b> , n.m., <b>bureau d'enregistrement.</b>	Informatique-Télécommunications/Internet.	DNS registrar, domain name registrar, registrar.
<b>terminal de poche (TP), ordiphone</b> , n.m.	Informatique-Télécommunications/ Radiocommunications.	PDA phone, personal communicator, smartphone, wireless handheld device.
<b>turbocode</b> , n.m.	Télécommunications/Techniques.	turbo code.
<b>voix par le protocole de l'internet, voix par IP</b> (langage professionnel).	Télécommunications/Internet.	voice over Internet Protocol (VoIP).
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I ( <i>Termes et définitions</i> ). (2) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

#### Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0927357X

#### I. – Termes et définitions

**bannière**, n.f.

*Domaine* : Communication-Informatique/Internet.

*Définition* : Zone d'écran plus haute que large, à vocation publicitaire, informative ou décorative, située sur un des côtés de la page d'un site.

*Voir aussi* : bannière publicitaire.

*Équivalent étranger* : skyscraper.

**cercle de confiance**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Ensemble des fournisseurs et des utilisateurs d'un espace de confiance.

*Voir aussi* : espace de confiance.

*Équivalent étranger* : circle of trust.

**démon**, n.m.

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Programme actif en permanence dans un système multitâche, qui effectue certaines fonctions sans l'intervention de l'utilisateur.

*Voir aussi* : démon de messagerie.

*Équivalent étranger* : daemon, disk and execution monitor.

**démon de messagerie**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Démon qui assure l'acheminement des messages électroniques et avertit l'expéditeur lorsqu'un message n'a pu atteindre son destinataire.

*Voir aussi* : démon.

*Équivalent étranger* : mailer daemon.

**dévoisement**, n.m.

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Technique consistant à détourner subrepticement des communications à destination d'un domaine vers une adresse différente de son adresse légitime.

*Voir aussi* : domaine, filoutage.

*Équivalent étranger* : pharming.

**espace de confiance**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Ensemble de ressources, de services informatiques et de services de communication qui permettent des échanges dans des conditions de sécurité suffisantes et cohérentes.

*Voir aussi* : cercle de confiance.

*Équivalent étranger* : trust environment.

**gestionnaire d'évènement**

*Domaine* : Informatique.

*Définition* : Programme en mémoire qui s'active lorsqu'un évènement particulier survient au cours de l'exécution d'un autre programme.

*Note* : La notion d'évènement recouvre aussi bien l'action d'un utilisateur que l'arrivée d'un traitement lié à une date et une heure ou toute autre circonstance susceptible d'interrompre le traitement en cours.

*Équivalent étranger* : event handler, handler.

#### **indexation personnelle**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Classification de contenus de l'internet par l'attribution de mots-clés librement choisis par un utilisateur.

*Équivalent étranger* : folksonomy.

#### **option d'adhésion (à), loc.adj.**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Se dit d'un fichier de données personnelles dans lequel un internaute ne peut être inscrit que s'il exprime explicitement son consentement.

*Voir aussi* : option de retrait (à).

*Équivalent étranger* : opt-in.

#### **option de retrait (à), loc.adj.**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Se dit d'un fichier de données personnelles dans lequel un internaute est inscrit sans son accord et continue de figurer tant qu'il n'a pas exprimé explicitement son refus.

*Voir aussi* : option d'adhésion (à).

*Équivalent étranger* : opt-out.

#### **parcours sur la toile**

*Forme abrégée* : parcours, n.m.

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Succession des pages visitées et des actions effectuées par un internaute, dont l'analyse permet de dégager les habitudes, les centres d'intérêt, les goûts.

*Équivalent étranger* : clickstream.

#### **service de la toile**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Composant applicatif utilisant les protocoles de la toile, doté d'une adresse universelle et communiquant avec d'autres composants.

*Équivalent étranger* : Web service.

#### **toile sémantique**

*Domaine* : Informatique/Internet.

*Définition* : Partie enrichie de la toile, dans laquelle la recherche de l'information peut être facilitée grâce à une indexation automatisée et structurée du contenu et des liens.

*Note* : L'indexation est obtenue au moyen d'un classement de l'information en fonction du sens des mots et des expressions des différentes langues naturelles.

*Équivalent étranger* : semantic web.

*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 7 juin 2007.

## II. – Table d'équivalence

### A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
bundle, package.	Informatique/Internet.	offre groupée.
chief information officer (CIO).	Économie et gestion d'entreprise-Informatique.	directeur des systèmes d'information (DSI).
chief technology officer (CTO).	Économie et gestion d'entreprise-Informatique.	directeur des techniques informatiques (DTI).
circle of trust.	Informatique/Internet.	<b>cercle de confiance.</b>
clickstream.	Informatique/Internet.	<b>parcours sur la toile, parcours, n.m.</b>

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
daemon, disk and execution monitor.	Informatique/Internet.	<b>démon</b> , n.m.
event handler, handler.	Informatique.	<b>gestionnaire d'évènement</b> .
folksonomy.	Informatique/Internet.	<b>indexation personnelle</b> .
handler, event handler.	Informatique.	<b>gestionnaire d'évènement</b> .
mailer daemon.	Informatique/Internet.	<b>démon de messagerie</b> .
opt-in.	Informatique/Internet.	<b>option d'adhésion</b> (à), loc.adj.
opt-out.	Informatique/Internet.	<b>option de retrait</b> (à), loc.adj.
package, bundle.	Informatique/Internet	offre groupée.
pharming.	Informatique/Internet.	<b>dévoisement</b> , n.m.
semantic web.	Informatique/Internet.	<b>toile sémantique</b> .
skyscraper.	Communication-Informatique/Internet.	<b>bannière</b> , n.f.
toner.	Informatique.	encre en poudre.
trust environment.	Informatique/Internet	<b>espace de confiance</b> .
Web service.	Informatique/Internet.	<b>service de la toile</b> .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.  (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

## B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>bannière</b> , n.f.	Communication-Informatique/Internet.	skyscraper.
<b>cercle de confiance</b> .	Informatique/Internet.	circle of trust.
<b>démon</b> , n.m.	Informatique/Internet.	daemon, disk and execution monitor.
<b>démon de messagerie</b> .	Informatique/Internet.	mailer daemon.
<b>dévoisement</b> , n.m.	Informatique/Internet.	pharming.
directeur des systèmes d'information (DSI).	Économie et gestion d'entreprise-Informatique.	chief information officer (CIO).
directeur des techniques informatiques (DTI).	Économie et gestion d'entreprise-Informatique.	chief technology officer (CTO).
encre en poudre.	Informatique.	toner.
<b>espace de confiance</b> .	Informatique/Internet.	trust environment

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
<b>gestionnaire d'évènement.</b>	Informatique.	event handler, handler.
<b>indexation personnelle.</b>	Informatique/Internet.	folksonomy.
offre groupée.	Informatique/Internet.	bundle, package.
<b>option d'adhésion (à), loc.adj.</b>	Informatique/Internet.	opt-in.
<b>option de retrait (à), loc.adj.</b>	Informatique/Internet.	opt-out.
<b>parcours sur la toile, parcours, n.m.</b>	Informatique/Internet.	clickstream.
<b>service de la toile.</b>	Informatique/Internet.	Web service.
<b>toile sémantique.</b>	Informatique/Internet.	semantic web.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

**B.4 : Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement de la langue française par la *délégation générale à la langue française et aux langues de France* en 2009**

	<i>Année d'édition</i>	<i>Exemplaires diffusés par la mission du développement de la langue</i>	<i>Exemplaires diffusés lors des salons, conférences et réunions</i>
Rédiger ... simplement	2006	766	100
Cahiers du RIFAL	2007	131	0
Des mots et des autos	2009	159 <sup>1</sup>	0
Cent termes français	2004	1 557	0
Défense	2005	1 <sup>2</sup>	0
Économie et finances	2006	293 <sup>3</sup>	100
Ingénierie nucléaire	2006	65 <sup>3</sup>	60
Chimie	2007	155	120
Équipement, transports, tourisme	2007	61 <sup>3</sup>	60
Pétrole	2007	409	40
Techniques de l'information et de la communication	2009	2 219	220
L'essentiel sur l'enrichissement de la langue française	2009	1 554	250
Rapport de la Commission générale pour l'année 2007	2008	54	70
Rapport de la Commission générale pour l'année 2008	2009	409	100
Dépliants « Vous pouvez le dire en français » : les 6 dépliants	2007-2008 -2009	7 521	7 200
Éventail de présentation de <i>FranceTerme</i> <sup>3</sup>	2008	301 <sup>3</sup>	150
<b>TOTAL</b>		<b>15 655</b>	<b>8 470</b>
		<b>24 125</b>	

(1) Exemplaires distribués par la DGLFLF. En outre, le CCFA, qui édite cette brochure, en fait une large distribution dans les milieux professionnels.

(2) Épuisé en 2008

(3) Épuisé en 2009

Vous cherchez à le dire en français ?

*Le réflexe*  
**FranceTerme**

[www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)



6 rue des Pyramides  
75001 Paris  
téléphone : 01 40 15 73 00  
télécopie : 01 40 15 36 76  
courriel : [dglff@culture.gouv.fr](mailto:dglff@culture.gouv.fr)  
[www.dglf.culture.gouv.fr](http://www.dglf.culture.gouv.fr)

ISSN imprimé 1620-9397, en ligne 1958-5233